

Mémoire Annuel

**2013**

Rapport économique

# Index

## GRUPO ISOLUX CORSÁN, S.A. ET SES FILIALES

Comptes consolidés au 31 décembre 2013 et rapport de gestion 2013

### A

#### Note Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013

Bilan consolidé	8
Compte de résultat consolidé	10
Tableau des résultats globaux consolidés	11
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	12
Tableau des flux de trésorerie consolidés	13

### B

#### Annexe aux comptes consolidés

<b>1</b>	<b>Information générale</b>	<b>17</b>
<b>2</b>	<b>Principes comptables</b>	<b>19</b>
	2.1. Bases de présentation	19
	2.2. Principes de consolidation	21
	2.3. Transactions en monnaie étrangère	24
	2.4. Immobilisations corporelles	25
	2.5. Investissements immobiliers	25
	2.6. Immobilisations incorporelles	25
	2.7. Actifs des concessions et immobilisations affectées à des projets	26
	2.8. Coûts d'emprunt	28
	2.9. Pertes pour dépréciation de valeur des actifs non financiers	28
	2.10. Actifs financiers	28
	2.11. Instruments financiers dérivés et activités de couverture	30
	2.12. Stocks et en cours	31
	2.13. Clients et comptes rattachés	31
	2.14. Disponibilités et équivalents de trésorerie	32
	2.15. Capital social	32
	2.16. Revenues différés	32
	2.17. Fournisseurs et comptes rattachés	32
	2.18. Instruments financiers composés	32
	2.19. Dettes avec des établissements de crédit et autres dettes financière	33
	2.20. Impôts courants et différés	33
	2.21. Prestations au personnel	34
	2.22. Provisions	34
	2.23. Reconnaissance du revenu	35
	2.24. Revenues d'intérêts	38
	2.25. Revenues de dividendes	38
	2.26. Contrats de location	39
	2.27. Distribution de dividendes	39
	2.28. Environnement	39
	2.29. Résultat d'exploitation	39
	2.30. Actifs non courants (ou groupes d'actifs à céder) et passifs maintenus pour la vente et activités discontinues	39
	2.31. Information financière par des segments	40
<b>3</b>	<b>Gestion du risque financier</b>	<b>41</b>
<b>4</b>	<b>Estimations et jugements comptables</b>	<b>48</b>

5	Information financière par des segments	51
6	Immobilisations corporelles	55
7	Fonds de Commerce et autres immobilisations incorporelles	57
8	Actifs des concessions et Immobilisations affectées à des projets	60
9	Investissements dans des entreprises associées et mises en équivalence	66
10	Investissements financiers	68
11	Instruments financiers dérivés	69
12	Clients et comptes rattachés	73
13	Stocks et en cours	75
14	Disponibilités et équivalents de trésorerie, et actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat	76
15	Actifs non courants et passifs indexés maintenus pour la vente et activités discontinues	77
16	Capital social, prime d'émission et réserve légale	79
17	Écarts cumulés de conversion	81
18	Distribution du résultat de la société mère et participations ne donnant pas le contrôle	82
19	Fournisseurs et comptes rattachés	84
20	Dettes avec des établissements de crédit	86
21	Impôts différés	90
22	Provisions pour d'autres postes du passif et charges	93
23	Chiffre d'affaires, consommation et autres dépenses externes	94
24	Autres recettes et dépenses	95
25	Charges de personnel	96
26	Leasing opérationnel	97
27	Résultat net financier	98
28	Impôt sur les bénéfices	99
29	Dividendes par action	100
30	Engagements, Éventualités et Garanties octroyées	101
31	Regroupements d'entreprises	102
32	Transactions avec des parties liées	103
33	Coentreprises	108
34	Unions temporaires d'entreprises (UTE) et Consortium	109
35	Environnement	110
36	Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	111
37	Honoraires des commissaires aux comptes	112
	Annexe I	113
	Annexe II	114
	Annexe III	115
	Annexe IV	123

## C

### **Rapport de Gestion 2013**

1	Environnement Économique	129
2	Développement et évolution du Groupe au cours de l'exercice 2013	130
3	Prévisions pour l'Exercice 2014	133
4	Actions Propres	134
5	Activités de recherche et de développement	134
6	Ressources Humaines	134
7	Utilisation d'Instruments Financiers	135



*Traduction libre du rapport des commissaires aux comptes qui a été initialement publié en espagnol dans les comptes annuels. En cas de divergence, la version en espagnol prévaut sur la version en français.*

## RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

À l'attention des actionnaires de la société Grupo Isolux Corsán, S.A.

Nous avons audité les comptes annuels consolidés de la société Grupo Isolux Corsán, S.A. (société dominante) et de ses filiales (le Groupe), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé des produits et charges comptabilisés, l'état consolidé des variations des capitaux propres, l'état consolidé des flux de trésorerie et l'annexe aux comptes consolidés se rapportant à l'exercice annuel clos à la date précitée. Tel qu'il est précisé dans la Note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés ci-jointe, les administrateurs de la société dominante sont responsables de la préparation des comptes annuels consolidés du Groupe, conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne et aux autres dispositions du cadre normatif applicable au Groupe en matière d'information financière. En ce qui nous concerne, il est de notre responsabilité d'exprimer une opinion sur l'ensemble de ces comptes annuels consolidés, sur la base de nos travaux d'audit, qui ont été effectués selon les normes d'audit en vigueur en Espagne, lesquelles exigent la vérification, par le biais de sondages sélectifs, des éléments probants des comptes annuels consolidés, ainsi que l'évaluation de leur présentation, des principes et critères comptables suivis et des estimations réalisées, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux cadre normatif applicable en matière d'information financière.

À notre avis, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2013 ci-joints présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine consolidé et la situation financière consolidée de la société Grupo Isolux Corsán, S.A. et de ses filiales au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats consolidés de leurs opérations et les flux de trésorerie consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à la date précitée, conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne et aux autres dispositions du cadre normatif applicable en matière d'information financière.

Le rapport de gestion consolidé de l'exercice 2013 ci-joint contient les explications que les administrateurs de la société dominantes jugent utile de fournir sur la situation de la société Grupo Isolux Corsán, S.A. et de ses filiales, sur l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions, mais il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que les informations comptables figurant dans ledit rapport de gestion consolidé coïncident avec celles des comptes annuels consolidés de l'exercice 2013. En tant que commissaires aux comptes, nos travaux d'audit se limitent à vérifier le rapport de gestion consolidé dans la mesure précitée et ne comprennent pas l'obligation de contrôler des informations qui ne seraient pas obtenues à partir des registres comptables de la société Grupo Isolux Corsán, S.A. et de ses filiales.

PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L.

Original en espagnol signé par  
Fernando Chamosa  
Associé – Commissaire aux comptes

Le 3 mars 2014

PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L., Torre PwC, P<sup>o</sup> de la Castellana 259 B, 28046 Madrid, España  
Tel.: +34 915 684 400 / +34 902 021 111, Fax: +34 913 083 566, [www.pwc.com/es](http://www.pwc.com/es)

R. M. Madrid, hoja 87.250-1, folio 75, tomo 9.267, libro 8.054, sección 3<sup>a</sup>  
Inscrita en el R.O.A.C. con el número S0242 - CIF: B-79 031290

A large, bold, white capital letter 'A' is centered within a gray rectangular background.

# **Comptes** annuels consolidés

(Aau 31 décembre 2013)

BILAN CONSOLIDÉ  
(Montants en milliers d'euros)

	Note	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	6	126.648	190.429
Fonds de Commerce	7.1	511.099	511.646
Immobilisations incorporelles	7.2	26.727	21.106
Investissements immobiliers		-	14.650
Actifs incorporels affectés à des projets	8.1	2.736.017	2.913.799
Autres immobilisations affectées à des projets	8.2	1.370.731	1.352.015
Investissements dans des entreprises associées	9	-	3.576
Actifs financiers	10	10.446	11.844
Clients et comptes rattachés	12	62.401	136.446
Impôts différés d'actifs	21	341.214	355.782
Instruments financiers dérivés	11	-	12
		<b>5.185.283</b>	<b>5.511.305</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks et en cours	13	206.601	404.730
Clients et comptes rattachés	12	1.918.670	1.973.028
Instruments financiers dérivés	11	3.018	3.993
Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat	14.2	8.499	1.484
Disponibilités et équivalents de trésorerie	14.1	420.652	561.847
Actifs non courants maintenus pour la vente	15	657.492	-
		<b>3.214.932</b>	<b>2.945.082</b>
<b>Total actifs</b>		<b>8.400.215</b>	<b>8.456.387</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

## BILAN CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Note	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la Société</b>			
Capital social	16.a	18.017	18.017
Prime d'émission	16.b	526.237	526.237
Réserve légale	16.c	15.280	12.921
Réserve de couverture	11	(47.625)	(49.095)
Écarts cumulés de conversion	17	(179.216)	(79.532)
Bénéfices cumulés		92.866	58.994
		<b>425.559</b>	<b>487.542</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	18	<b>129.690</b>	<b>161.910</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>555.249</b>	<b>649.452</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif non courant</b>			
Dettes Financières	20	918.478	862.177
Financement de projet	8.3	2.530.490	2.537.557
Instruments financiers dérivés	11	105.184	196.076
Passifs d'impôts différés	21	177.279	199.035
Provisions pour d'autres postes du passif et charges	22.1	57.465	45.774
Autres dettes	19	467.820	478.125
		<b>4.256.716</b>	<b>4.318.744</b>
<b>Passif courant</b>			
Dettes avec des établissements de crédit	20	406.854	584.808
Financement de projet	8.3	299.990	367.492
Fournisseurs et comptes rattachés	19	2.415.165	2.329.180
Passifs d'impôt courant		21.033	22.117
Instruments financiers dérivés	11	27.086	28.487
Provisions pour d'autres postes du passif et charges	22.2	57.552	156.107
Passif maintenus pour la vente	15	360.570	-
		<b>3.588.250</b>	<b>3.488.191</b>
<b>Total passif</b>		<b>7.844.966</b>	<b>7.806.935</b>
<b>Total capitaux propres et passif</b>		<b>8.400.215</b>	<b>8.456.387</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2013	2012
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>		<b>3.202.840</b>	<b>3.401.990</b>
Chiffre d'affaires	23 et 5	3.025.131	2.877.437
Autres recettes d'exploitation	24	30.900	399.336
Variation des stocks		(1.601)	(19.298)
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations		148.410	144.515
<b>Total Frais d'Exploitation</b>		<b>(2.789.830)</b>	<b>(3.072.507)</b>
Consommation et autres dépenses externes	23	(1.798.838)	(2.029.961)
Dépenses prestations au personnel	25	(382.784)	(416.376)
Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	6, 7 et 8	(120.652)	(211.988)
Variation de provisions d'exploitation		(35.002)	18.675
Autres frais d'exploitation	24	(452.554)	(432.857)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>413.010</b>	<b>329.483</b>
Frais financiers	27	(385.049)	(336.101)
Recettes financières	27	17.054	53.603
<b>Résultat financier net</b>	27	<b>(367.995)</b>	<b>(282.498)</b>
Participation au résultat d'entreprises mises en équivalence	9	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>45.015</b>	<b>46.985</b>
Impôt sur les bénéfices	28	(30.613)	(20.068)
<b>Résultat net provenant des activités poursuivies</b>		<b>14.402</b>	<b>26.917</b>
<b>Résultat net provenant des activités abandonnées</b>	15	<b>(8.522)</b>	<b>(129.215)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>5.880</b>	<b>(102.298)</b>
Attribuable à :			
Actionnaires de la Société		6.640	(38.394)
Intérêts minoritaires	18	(760)	(63.904)
		<b>5.880</b>	<b>(102.298)</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.



TABLEAU DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ CORRESPONDANT AUX EXERCICES  
TERMINÉS À 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2013	2012
<b>Bénéfice / (Perte) de l'exercice</b>		<b>5.880</b>	<b>(102.298)</b>
<b>Autre résultat global :</b>			
<b>Postes qui ne seront pas reportés aux résultats :</b>		-	-
		-	-
Postes ne pouvant être postérieurement reportés aux résultats :			
Écart de conversion en devise étrangère	17	(124.692)	(45.258)
Couvertures de flux en espèces		50.497	16.565
Effet d'imposition sur les postes pouvant être reportés	21	(23.517)	(4.551)
<b>Autre résultat global de l'exercice, net d'impôts</b>		<b>(97.712)</b>	<b>(33.244)</b>
<b>Résultat global total de l'année</b>		<b>(91.832)</b>	<b>(135.542)</b>
<b>Résultat global total de l'année attribuable à :</b>			
<b>Actionnaires de la Société Dominante</b>		<b>(78.724)</b>	<b>(76.018)</b>
<b>Participations non dominantes</b>		<b>(13.108)</b>	<b>(59.524)</b>
<b>Résultat global total de l'année</b>		<b>(91.832)</b>	<b>(135.542)</b>
<b>Résultat global total de l'année attribuable aux propriétaires de la Société dominante :</b>			
<b>- Activités poursuivies</b>		<b>(70.076)</b>	<b>374</b>
<b>- Activités abandonnées</b>		<b>(8.648)</b>	<b>(76.392)</b>
		<b>(78.724)</b>	<b>(76.018)</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013  
(Montants en milliers d'euros)

	Attribuables aux actionnaires de la société						Intérêts minoritaires (Note 18)	Total Capitaux Propres
	Capital Social (Note 16)	Prime d'émission (Note 16)	Réserve Légale (Note 16)	Réserve de couverture (Note 11)	Écart cumulé de conversion (Note 17)	Bénéfices cumulés		
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>18.017</b>	<b>526.237</b>	<b>12.921</b>	<b>(49.095)</b>	<b>(79.532)</b>	<b>58.994</b>	<b>161.910</b>	<b>649.452</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	<b>6.640</b>	<b>(760)</b>	<b>5.880</b>
Couvertures nettes des flux de trésorerie	-	-	-	14.320	-	-	12.660	26.980
Écarts conversion monnaie étrangère	-	-	-	-	(99.684)	-	(25.008)	(124.692)
<b>Total Autres Résultats Globaux</b>	-	-	-	<b>14.320</b>	<b>(99.684)</b>	-	<b>(12.348)</b>	<b>(97.712)</b>
<b>Total Résultat Global</b>	-	-	-	<b>14.320</b>	<b>(99.684)</b>	<b>6.640</b>	<b>(13.108)</b>	<b>(91.832)</b>
Autres mouvements incorporés au périmètre	-	-	-	(12.850)	-	29.591	(19.112)	(2.371)
Acompte sur dividendes 2012 (Note 18)	-	-	2.359	-	-	(2.359)	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>18.017</b>	<b>526.237</b>	<b>15.280</b>	<b>(47.625)</b>	<b>(179.216)</b>	<b>92.866</b>	<b>129.690</b>	<b>555.249</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2012  
(Montants en milliers d'euros)

	Attribuables aux actionnaires de la société						Intérêts minoritaires (Note 18)	Total Capitaux Propres
	Capital Social (Note 16)	Prime d'émission (Note 16)	Réserve Légale (Note 16)	Réserve de couverture (Note 11)	Écart cumulé de conversion (Note 17)	Bénéfices cumulés		
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>17.463</b>	<b>468.413</b>	<b>10.564</b>	<b>(60.741)</b>	<b>(30.262)</b>	<b>197.558</b>	<b>293.318</b>	<b>896.313</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	<b>(38.394)</b>	<b>(63.904)</b>	<b>(102.298)</b>
Couvertures nettes des flux de trésorerie	-	-	-	11.646	-	-	368	12.014
Écarts conversion monnaie étrangère	-	-	-	-	(49.270)	-	4.012	(45.258)
<b>Total Autres Résultats Globaux</b>	-	-	-	<b>11.646</b>	<b>(49.270)</b>	-	<b>4.380</b>	<b>(33.244)</b>
<b>Total Résultat Global</b>	-	-	-	<b>11.646</b>	<b>(49.270)</b>	<b>(38.394)</b>	<b>(59.524)</b>	<b>(135.542)</b>
Augmentation de capital	554	57.824	-	-	-	-	-	58.378
Autres mouvements incorporés au périmètre	-	-	-	-	-	(87.813)	(71.884)	(159.697)
Acompte sur dividendes 2011 (Note 18)	-	-	2.357	-	-	(12.357)	-	(10.000)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>18.017</b>	<b>526.237</b>	<b>12.921</b>	<b>(49.095)</b>	<b>(79.532)</b>	<b>58.994</b>	<b>161.910</b>	<b>649.452</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2013	2012
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité d'exploitation</b>			
<b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>		<b>30.230</b>	<b>(100.313)</b>
Ajustements du résultat :			
- Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	2,5, 6,7,8 et 15	128.952	332.112
- Variation de provisions d'exploitation		35.002	(18.251)
- Résultat dans la vente d'immobilisations corporelles		(2.196)	-
- Participation au résultat d'entreprises mises en équivalence	9 et 15	1.192	6.320
- Résultat financier net	27 et 15	378.924	296.816
- Rémunération financière actifs des concessions affectées à des projets	8.1	(105.301)	(97.865)
- Autres ajustements au résultat	24	18.698	(357.840)
<b>Sous-total</b>		<b>455.271</b>	<b>161.292</b>
Variations dans le capital courant :			
- Stocks		10.621	51.600
- Clients et autres débiteurs		(120.995)	169.999
- Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat		(7.015)	8.989
- Fournisseurs et autres créditeurs		71.553	(2.810)
- Provisions pour d'autres postes du passif et charges		(23.715)	65.456
<b>Effectif utilisé dans des activités</b>		<b>415.950</b>	<b>354.213</b>
- Impôts versés		(24.882)	(35.218)
<b>Effectif net utilisé dans des activités d'exploitation</b>		<b>391.068</b>	<b>318.995</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>			
- Sortie nette de trésorerie acquise regroupements d'entreprises	32	(10.248)	(76.830)
- Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et recettes pour vente d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		(19.975)	29.017
- Acquisitions d'actifs des concessions et d'immobilisations affectées à des projets		(494.110)	(1.149.724)
- Variation nette d'autres comptes à payer à long terme		(3.035)	(85.937)
- Acquisition d'investissement dans des sociétés associées et investissements financiers		-	(1.287)
- Variation nette d'autres comptes à recevoir		127.040	15.659
<b>- Intérêts perçus et autres recettes financières</b>		<b>14.906</b>	<b>48.860</b>
<b>Effectif net utilisé dans des activités d'investissements</b>		<b>(385.422)</b>	<b>(1.220.242)</b>

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2013	2012
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>			
- Recettes des dettes financières avec des établissements de crédit		183.867	149.191
- Remboursements des dettes financières		(230.934)	(110.711)
- Recettes du financement de projets		449.680	979.934
- Remboursements du financement de projets		(42.523)	(22.924)
- Autres instruments de dette		(73.234)	203.075
- Intérêts versés		(421.605)	(389.847)
- Contributions des intérêts minoritaires et réserves consolidées		(992)	(21.062)
- Dividendes versés		-	(10.000)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(135.741)</b>	<b>777.656</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		561.847	674.366
Différences de change comprises dans la variation nette de l'exercice		(11.100)	11.072
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>14.1</b>	<b>420.652</b>	<b>561.847</b>
<b>Contribution des activités abandonnées</b>	<b>15</b>	<b>(8.330)</b>	<b>(4.622)</b>

Les notes 1 à 37 de la mémoire et les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes annuels consolidés.

A large, white, bold letter 'B' is centered within a grey rectangular background.

# **Anexe** aux comptes consolidés

(Montants en milliers d'euros)



# 01

## Information générale

GRUPO ISOLUX CORSAN, S.A. (la Société) forme, à la clôture de 2013, le groupe suivant : Grupo Isolux Corsán, S.A., société dominante, ses filiales et ses entreprises associées. En outre, le Groupe participe conjointement avec d'autres entités ou associés dans des coentreprises et des unions temporaires d'entreprises (ci-après UTE). Les Annexes I, II, III et IV des présentes notes recueillent des informations additionnelles sur les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Les entreprises du Groupe détiennent des participations inférieures à 20 % du capital dans d'autres entités sur lesquelles elles n'exercent aucune influence significative. Le Groupe exerce ses principales activités et ventes en Espagne, Amérique Latine, Asie, Afrique et Amérique du Nord.

La société – qui, après diverses modifications, se dénomme Grupo Isolux Corsán, S.A. – est constituée le 17 décembre 2004. La société est à la tête d'un Groupe qui est le continuateur des activités du Grupo Isolux Wat, un groupe d'une longue trajectoire sur le marché espagnol et dont la principale activité était l'ingénierie, et qui, au début de l'année 2005, a fusionné avec le groupe Corsán Corviam, également d'un prestige reconnu et dont l'activité principale était la construction. Le Grupo Isolux Corsán est donc le fruit de cette fusion survenue en 2005.

Le siège social du Grupo Isolux Corsán, S.A. est Caballero Andante, 8 – 28021 Madrid (Espagne). La société est inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, au tome 20.745, livre 0, section 8, folio 194, feuille M-367466, 11<sup>ème</sup> inscription. La dernière adaptation et refonte de ses statuts est inscrite au tome 20.745, livre 0 de la Section 8, folio 189, feuille M-367466, 7<sup>ème</sup> inscription.

Aux fins de l'élaboration des comptes consolidés, un groupe existe lorsque la société dominante possède une ou plusieurs entités filiales, sur lesquelles la société dominante exerce un contrôle, de façon directe ou indirecte. Les principes appliqués lors de l'élaboration des comptes annuels consolidés du Groupe, ainsi que le périmètre de consolidation, sont détaillés dans la Note 2.2.

L'Annexe I aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des filiales incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration globale.

L'Annexe II aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des entités associées incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode de participation.

L'Annexe III aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des coentreprises incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle.

D'autre part, la Société dominante ainsi que certaines sociétés filiales participent à des UTE et Consortiums; les chiffres correspondant aux UTE et Consortiums sont donc inclus dans

les sociétés respectives à travers l'intégration proportionnelle des soldes d'actifs, passifs, recettes et dépenses. L'Annexe IV décrit les UTE et Consortiums dans lesquelles les sociétés du Groupe participent.

Les variations enregistrées dans le périmètre de consolidation durant l'exercice 2013 correspondent aux événements suivants :

- Création des sociétés suivantes : Isolux Corsan Construction, ULC, Isolux Corsán Puerto Rico, LLC, Siascan (PTY) LTD, Tenedora de Acciones de Generadora Eléctrica Molloco, SAC, Generadora Eléctrica Molloco, SAC, Corsan Corviam Asia Projects, Infrainter Infraestructuras Internacionales, SA, Parque Eólico Loma Blanca I, S.A, Parque Eólico Loma Blanca III, S.A, Grupo Isolux Corsan Finance, B.V., Isolux Energy Investments, SLUV et Linhas de Itacaiunas Transmissora de Energia LTDA
- Acquisition de 100 % des actions de la société Isolmex, S.A. de CV et acquisition d'une partie liée à 50 % des participations sociales de Aparcamientos IC Gomez Ulla, S.L.
- Pendant l'exercice 2013, le concours de créanciers a été déclaré ainsi que la liquidation et la dissolution postérieure de la filiale T-Solar Global, S.A., fabriquant de panneaux solaires photovoltaïques, stoppant par conséquent les autorisations d'administration et de disposition sur son patrimoine. Un administrateur judiciaire est alors nommé par les tribunaux. Le Groupe considère avoir perdu le contrôle de la filiale et ne l'a pas incluse dans son périmètre de consolidation depuis mars 2013 sans aucun impact significatif sur le patrimoine et la situation financière dudit Groupe. Les opérations relatives à la filiale, alors qu'elle faisait partie du périmètre de consolidation, ont été classées comme « Activités discontinues » (voir Note 15).

Les variations enregistrées dans le périmètre de consolidation durant l'exercice 2012 correspondent aux événements suivants :

- Augmentation dans la participation du capital de la société Las Cabezadas de Aranjuez, S.A., produisant un changement de contrôle. (Note 31)
- Augmentation dans la participation du capital de la société Vlabahia Concesionaria de Rodovias, S.A.
- Vente du 100% des actions de la société Parque Cova da Serpe II, S.L., Residuos Ambientales de Galicia, S.L.
- Pendant l'exercice 2012 la société a modifié sa participation dans le groupe T-Solar Global ce qui peut s'expliquer par deux opérations d'échange d'actions.

La première opération a été une augmentation d'un 3,71% du capital social du Groupe Isolux Corsan Concessions, S.L. à travers l'apport d'actions du groupe T-Solar Global (Note 18). Puis la deuxième opération est l'augmentation d'un 3,17% du Groupe à travers l'apport d'actions de cette société (Note 16).

- Création des sociétés suivantes : Aguas de Gata, S.L., Ambulux, S.L., Isolbaja, S.A. de C.V., Constructora presa el Purgatorio SPU, S.A. de C.V., Aparcamiento nuevo Hospital de Burgos, S.L., Parque Eólico Loma Blanca II, S.A., Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., Operadora Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V., South East UP Power Transmission company Limited, ICCON Transmission Inc.

Les principales activités du Grupo Isolux Corsán, S.A. (qui opère sur le marché national comme sur le marché international, puisqu'elles sont exercées par la propre société ou par ses filiales) sont les suivantes :

- Les études d'ingénierie, montages industriels et fabrication des éléments nécessaires à ceux-ci, installations intégrales et construction.
- La fabrication, la commercialisation et la représentation de produits électriques, électroniques, électromécaniques, informatiques, industriels, de machines et d'appareillage.
- La prestation de tous types d'activités de conseil, audit, inspection, mesure, analyse, avis, recherche et développement, conception, projet, planification, fourniture, exécution, installation et montage, Direction et supervision de projets et de travaux, essais, mise en marche, contrôle et évaluation, maintenance et réparation, sur des installations intégrales, installations électriques et électroniques, de climatisation et d'aération, fluides sanitaires, gaz, ascenseurs et monte-charges, contre les incendies, de détection, d'hydraulique des eaux, de système d'information, de mécanique et industriels, communications, énergie, environnement et lignes, sous-stations et centrales d'énergie.
- La construction complète, la réparation, la conservation et la maintenance de tous types d'ouvrages ainsi que toutes sortes d'installations et de montages.
- L'achat-vente, la location et l'exploitation à quelque titre que ce soit de biens immeubles ou de droits réels sur ceux-ci.
- La détention, la gestion et la Direction de valeurs et de participations représentatives du capital de toute entité.

Le Groupe opère à travers les lignes d'activités suivantes:

- EPC (Engineering, Procurement and Construction) se réfère principalement aux projets de construction et d'ingénierie selon la modalité « clé en main » et qui

opère dans les domaines suivants :

- Infrastructure et activités industrielles : Elle couvre la construction de tous types de travaux de génie civil et de construction résidentielle ou non résidentielle, télécommunications, Installations et environnement.
- Énergie : Cette ligne d'activité comprend les activités de Génération d'énergie, aussi bien thermique que renouvelable, ainsi que les activités d'Oil&Gas.
- Concessions : Le Groupe est titulaire de concessions d'infrastructures terrestres telles que des autoroutes et des parkings, ainsi que d'infrastructures électriques telles que des lignes de transport d'électricité à haute tension et des centrales de production d'énergie et parcs d'énergie solaire-photovoltaïque.

Ces comptes consolidés ont été formulés par le Conseil d'Administration le 27 février 2014. Les Administrateurs présenteront ces comptes annuels consolidés devant l'Assemblée des Actionnaires, et estiment qu'ils devraient être approuvés sans modifications.



## 02 Principes comptables

Voici une description des principales politiques comptables adoptées lors de l'élaboration des présents comptes consolidés. Ces politiques ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ces comptes consolidés.

Comme mentionnées dans la Note 15 de l'exercice 2013, certaines activités ont été considérées comme discontinuées. Ainsi, les informations contenues dans le compte de résultat consolidé de l'année 2012 ont été réécrites afin de traduire les effets de ce changement. Un résumé des principaux effets est présenté ci-après :

	Exercice clos au 31 décembre 2012		
	Avant retraitement	Effet du retraitement	Retraité
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>	<b>3.410.132</b>	<b>(8.142)</b>	<b>3.401.990</b>
<b>Total Frais d'Exploitation</b>	<b>(3.087.125)</b>	<b>14.618</b>	<b>(3.072.507)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>323.007</b>	<b>6.476</b>	<b>329.483</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>(294.456)</b>	<b>11.958</b>	<b>(282.498)</b>
Participation au résultat des entreprises associées	(6.320)	6.320	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>22.231</b>	<b>24.754</b>	<b>46.985</b>
Impôt sur les bénéfices	(12.708)	(7.360)	(20.068)
<b>Résultat de l'exercice des activités poursuivies</b>	<b>9.523</b>	<b>17.394</b>	<b>26.917</b>
<b>Résultat de l'exercice des activités abandonnées net d'impôt</b>	<b>(111.821)</b>	<b>(17.394)</b>	<b>(129.215)</b>
<b>Résultat total de l'exercice</b>	<b>(102.298)</b>	<b>-</b>	<b>(102.298)</b>
<b>Attribuable à :</b>			
Actionnaires de la Société	(38.394)	-	(38.394)
Intérêts minoritaires	(63.904)	-	(63.904)
	<b>(102.298)</b>	<b>-</b>	<b>(102.298)</b>

### 2.1. Bases de présentation

Les comptes annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2013 ont été élaborés conformément aux Normes d'Information Financière Internationales (IFRS) adoptées en vue de leur utilisation dans l'Union Européenne et approuvées par les Règlements de la Commission Européenne (IFRS-UE) et en vigueur au 31 décembre 2013. Les premières applications de ces normes par le groupe ont été réalisées le 1er janvier 2006.

Les normes suivantes sont appliquées uniformément à tous les exercices comparables présentés en comptes consolidés.

Les chiffres du présent document sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés ont été élaborés selon l'approche du coût historique, modifié dans les cas établis par

les propres IFRS-UE où certains actifs et passifs déterminés sont évalués à leur juste valeur. L'entité a retenu les options suivantes dans les cas où l'IFRS-UE permet différents critères alternatifs :

- Évaluation des immobilisations corporelles, investissements immobiliers et immobilisations incorporelles au coût historique, en capitalisant les frais financiers durant la période de construction.
- Les coentreprises et UTE sont consolidées par intégration proportionnelle

La préparation des comptes annuels consolidés en vertu des IFRS-UE exige l'emploi de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également le jugement de la Direction durant le processus d'application des politiques comptables de la Société. La note 4 révèle les domaines qui impliquent un degré de jugement ou de complexité majeur ou

les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives pour les comptes consolidés.

### Normes, modifications et interprétations entrant en vigueur en 2013

a) Normes, modifications et interprétations des normes existantes avec la date d'entrées en vigueur pour les exercices qui vont commencer à partir du 1er janvier 2013, appliquées par le Groupe :

- IAS 1 (Modification) « Présentation des états financiers ». Le principal changement résultant de cette modification demande une présentation des éléments compris dans l'état du résultat global selon s'ils seront transférés, ou non, au compte de résultats dans le futur. L'IAS 1 modifiée doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices commencés à partir du 1er juillet 2012.
- IAS 19 (Modification) « Avantages du personnel ». L'IAS 19 modifiée doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices commencés à partir du 1er janvier 2013.
- IFRS 7 (Modification) « Instruments financiers : informations à fournir ». La modification de l'IFRS 7 doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices commencés à partir du 1er janvier 2013 sous la norme IFRS-UE et s'applique de façon rétroactive.
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur ». Cette norme doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2013 sous la norme IFRS-UE et IFRS approuvés par l'International Accounting Standards Boards, ci-après IFRS-IASB.

L'application par le Groupe de la nouvelle norme et des modifications antérieures n'a eu aucun effet significatif sur les comptes annuels consolidés, excepté dans le cas de l'IAS 1, qui a modifié le format de présentation de l'état du résultat global consolidé, mais qui n'a eu aucun effet sur le résultat du Groupe.

b) Normes, modifications et interprétations de normes existantes qui ne sont pas entrées en vigueur, mais qui peuvent être prises à l'avance des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et qui ont été adoptées par l'Union européenne :

- IAS 27 (Modification) « États financiers individuels ». L'IAS 27 modifiée doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-UE (1er janvier 2013 sous la norme IFRS-IASB). Suite à l'application de l'IFRS 10, l'IAS 27 couvre uniquement les états financiers individuels.

- IAS 28 (Modification) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». L'IAS 28 a été actualisée afin d'inclure les références aux entreprises associées qui doivent être comptabilisées par équivalences sous la nouvelle norme IFRS 11 « Partenariats ». L'IAS 28 modifiée doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-UE (1er janvier 2013 sous la norme IFRS-IASB).
- IFRS 10 « États financiers consolidés ». La IFRS 10 remplace les conditions requises actuelles de consolidation de la IAS 27 et introduit des changements sur la notion de contrôle, toujours défini comme le facteur déterminant pour inclure, ou non, une entité au sein des états financiers consolidés. Cette norme doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-UE (1er janvier 2013 sous la norme IFRS-IASB).
- IFRS 11 « Partenariats ». Cette norme doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-UE (1er janvier 2013 sous la norme IFRS-IASB). L'IFRS 11 remplace l'actuelle IAS 31 sur les coentreprises et fournit un traitement comptable pour les partenariats basé sur les droits et obligations créés par l'accord plutôt que sur sa forme légale. Les types de partenariats sont réduits à deux : les activités communes et les coentreprises. Les activités communes supposent qu'un participant possède des droits directs sur les actifs et les obligations découlant du partenariat, leur participation étant proportionnelle aux actifs, passifs, produits et dépenses de l'entité à laquelle il participe. Les coentreprises quant à elles apparaissent lorsqu'un participant possède des droits sur le résultat ou sur les actifs nets de l'entité à laquelle il participe et, par conséquent, utilise l'équivalence pour comptabiliser sa participation à cette même entité. Il n'est plus possible de comptabiliser les participations aux coentreprises par la méthode de consolidation proportionnelle.
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». L'IFRS 12 définit les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. Cette norme doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-UE (1er janvier 2013 sous la norme IFRS-IASB).

- IAS 32 (Modification) « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : dans l'amendement de la IAS 32 « Instruments financiers : présentation », l'application de la norme a été modifiée pour préciser certaines des conditions requises pour la compensation d'actifs financiers avec des passifs financiers dans le bilan de situation. La modification comporte des changements du modèle de compensation déjà existant au sein de l'IAS 32 qui continue d'être applicable seulement lorsqu'une entité possède actuellement le droit, légalement exigible, de compenser les montants reconnus, et l'intention de liquider la quantité nette, ou de réaliser l'actif et annuler le passif simultanément. L'amendement précise que le droit de compensation doit être disponible au moment présent, c'est-à-dire qui ne dépend pas d'un évènement futur. De plus, le droit doit être légalement exigible dans le cours normal des opérations des contreparties impliquées dans la transaction, y compris en cas de manquement (« défaut »), d'insolvabilité et de faillite. La modification de l'IAS 32 doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices commencés à partir du 1er janvier 2014 et s'applique de façon rétroactive.
- IAS 36 (Modification) « Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ». L'IASB a publié une modification de la portée limitée de l'IAS 36 « Dépréciation des actifs » liée aux informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs détériorés lorsque le montant recouvrable se base sur la juste valeur moins les coûts de cession ou de disposition de ces derniers. Les modifications résultant des conditions requises de l'IAS 36 ont été effectuées via l'IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». Une de ces modifications a été plus détaillée. La modification corrige cette situation et requiert également que soient présentées des informations complémentaires sur les mesures faites à juste valeur lorsqu'une dégradation ou une inversion de valeurs s'est produite. Cette modification s'applique aux exercices annuels commencés à partir du 1er janvier 2014 et s'applique de façon rétroactive.

Le Groupe analyse actuellement l'impact que ces nouvelles normes peuvent avoir sur les opérations avec spécial attention à l'effet potentielle qui pourrait apparaître de l'application des IFRS 10, 11 y 12.

À partir d'une évaluation préliminaire, le principal impact surviendrait de l'application de l'IFRS 11 à la consolidation d'une partie significative de l'entreprise de Concessions, qui seraient comptabilisées par le système d'équivalence au lieu de la consolidation proportionnelle comme c'était le cas jusqu'à cette date. Les principaux impacts estimés sur les épigraphes

du bilan consolidé et du compte de résultats consolidé de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 seraient une diminution nette des actifs totaux d'environ 3.705 milliards d'euros, des parties de financement de projets courants et non courants d'environ 2.628 milliards d'euros et du chiffre d'affaires d'environ 624 millions d'euros. Les impacts estimés ne sont présentés qu'à des fins illustratives et ne prétendent en aucun cas représenter l'impact réel que l'application de l'IFRS 11 et des autres normes et modifications décrites précédemment auraient eu sur les états financiers consolidés du Groupe pour l'année terminée au 31 décembre 2013. Ils ne prétendent pas non plus projeter l'impact desdites normes et modifications sur les comptes annuels consolidés du Groupe pour toute période future, ou à une date ultérieure qui seront déterminés après la conclusion des analyses en cours.

c) Normes, modifications et interprétations aux normes existantes qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne:

- IFRS 9 « Instruments Financiers ». Cette norme sera applicable pour les exercices annuels à compter du 1er janvier 2015 sous IFRS-IASB.
- IFRIC 21 « Taxes » est une interprétation de l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » qui aborde le traitement comptable des taxes imposées par les administrations publiques, différentes de l'impôt sur les profits et des pénalités et sanctions imposées par un manquement à la législation. L'interprétation doit obligatoirement être appliquée à tous les exercices commencés à partir du 1er janvier 2014 sous la norme IFRS-IASB.

Le Groupe analyse actuellement l'impact que ces nouvelles normes et modifications peuvent avoir sur les comptes annuels consolidés en cas d'être adoptés.

## 2.2. Principes de consolidation

### Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris celles qui sont investies d'une mission spéciale) sur lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et d'exploitation qui est généralement accompagné d'une participation supérieure à la moitié des droits de vote. Pour déterminer si le Groupe contrôle une autre entité, il faut considérer l'existence et l'effet des droits potentiels de vote qui sont actuellement exerçables ou convertibles. Le Groupe évalue également l'existence d'un contrôle quand il n'a pas plus de 50 % des droits de vote, mais est capable de diriger les politiques financières et d'exploitation grâce à un contrôle de facto. Ce contrôle de facto peut survenir dans des circonstances où le nombre de droits de vote du

Groupe par rapport au nombre et à la répartition des actions des autres actionnaires du Groupe donne le pouvoir de diriger les politiques financières et d'exploitation, etc.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe, et sont exclues de la consolidation à la date où ce contrôle prend fin.

Lorsque le groupe fait l'acquisition d'une société dépendante, le groupe acquiert un groupe d'actifs nets que constituent l'affaire, le prix du groupe est distribué entre les actifs simples passifs identifiables à l'intérieur du groupe, étant basé sur les valeurs raisonnables du même sur la date de l'acquisition. Quand le Groupe a des coûts en relations avec l'acquisition de participations dans une société qui ne constitue pas une affaire, ou qui n'a pas finalisé l'opération en date de clôture, les coûts mentionnés s'activent au bilan s'il y a une probabilité de continuation suite à la clôture. Si la finalisation de l'opération ne peut s'estimer, les coûts se reconnaissent comme charge au compte de résultat.

La méthode employée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe est la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs transférés, des passifs encourus par les propriétaires précédents de l'entreprise acquise et les participations aux capitaux propres émis par le Groupe. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés dans un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut choisir de comptabiliser les participations non dominantes dans l'entreprise acquise à leur juste valeur ou par la part proportionnelle de la participation non dominante des montants reconnus dans l'actif net de l'entreprise acquise.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés dans l'année où ils sont encourus.

Si le regroupement d'entreprises se fait par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation dans le capital de l'acquise précédemment conservé par l'acquéreur est évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition par le résultat de l'exercice.

Toute contrepartie conditionnelle devant être transférée par le Groupe est reconnue à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle considérée comme un actif ou un passif sont comptabilisées conformément à IAS 39 dans le compte de résultat ou comme un changement dans le résultat global. La contrepartie conditionnelle classée aux capitaux propres n'est pas évaluée de nouveau et sa liquidation ultérieure est comptabilisée dans les capitaux propres.

L'excès de la contreprestation transférée, le montant de toute participation non dominante à l'acquisition et la juste

valeur à la date d'acquisition de toute participation préalable au patrimoine net à l'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est enregistré comme fonds de commerce. Si le total de la contreprestation transférée, la participation non dominante reconnue et la participation préalable maintenue sont inférieurs à la juste valeur des actifs nets de l'entité acquise en cas d'acquisition dans des conditions particulièrement avantageuses, la différence se perçoit directement dans le compte de résultats.

Les transactions inter-compagnies, les soldes et les bénéfices non issus de transactions entre entités du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont également éliminées, à moins que la transaction ne prouve une perte pour dépréciation de l'actif transféré. Les politiques comptables des filiales sont modifiées lorsque la garantie d'uniformité vis-à-vis des politiques adoptées par le Groupe l'exige.

L'Annexe I aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des filiales incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration globale.

Il existe des sociétés liées à 50 % ou à un pourcentage inférieur qui sont considérées comme dépendantes, puisque le Groupe possède le contrôle grâce à des accords avec des actionnaires (voir Annexe I).

Le sous-groupe qui est composé par Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., ses sociétés participées et les sociétés Aparcamientos los Bandos Salamanca S.L. et Aparcamientos IC Sarrion avec de participation de 80,77%, 70 % et 51 % respectivement par le Groupe ne se considèrent pas comme filiales puisque le Groupe n'a pas le contrôle, mais selon les accords des actionnaires qui exigent certaines conditions, on peut considérer cet investissement comme faisant partit du groupe (voir Annexe III).

#### *Cessions et changements de contrôle des filiales*

Lorsque le Groupe cesse de contrôler, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à leur juste valeur à la date de la perte du contrôle, tout en reconnaissant le changement dans le compte de résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale dont la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, d'une coentreprise ou un actif financier. En outre, tout montant précédemment comptabilisé dans le résultat global par rapport à cette entité est comptabilisée comme si le Groupe avait vendu les actifs ou passifs directement liés. Cela pourrait signifier que les montants comptabilisés dans le résultat global sont reclassés dans le compte de résultat.

Pour tous les opérations dans lesquelles le Groupe perd le contrôle sur une entreprise pour plus tard avoir le contrôle conjoint sur elle (ou viceversa), il existe une politique pour évaluer la participation retenue et la perdue, à sa juste valeur pen-

dant la perte de contrôle et reconnaître ainsi dans les résultats la perte ou le gain.

*Les variations des participations dans des filiales, sans un changement de contrôle*

Les transactions avec les participations non dominante qui ne donnent pas lieu à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions des capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires dans leur capacité en tant que telle. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée et la partie acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée en capitaux propres. Les gains ou pertes sur cession des participations non dominantes sont également comptabilisés en capitaux propres.

### **Regroupements d'entreprises**

Le Groupe entend par coentreprises les entités, incorporées ou non, où deux associés ou plus détiennent le contrôle conjoint en vertu d'accords contractuels. Il entend par contrôle conjoint la situation, contractuellement établie entre les parties, dans laquelle les décisions financières et opérationnelles déterminantes exigent l'unanimité des associés.

Au cours de l'exercice 2012, les participations dans les coentreprises sont intégrées à travers la méthode de consolidation proportionnelle sauf Landscape Corsán, S.L., Pinares del Sur, S.L et Alqlunia 5, S.L., qui participent à un 50% dans tous les cas, car elles sont consolidées en conformité avec la décision du Groupe pour les regroupements des entreprises immobilières selon la méthode de participation. Au cours de l'exercice 2013, toutes les activités conjointes sont incluses dans la méthode de consolidation proportionnelle. Le Groupe combine ligne à ligne sa participation aux actifs, passifs, recettes, charges et flux de trésorerie de l'entité contrôlée conjointement et les postes de ses comptes qui sont similaires. Le Groupe reconnaît dans ses comptes annuels consolidés la participation aux bénéfices ou à pertes issues de ventes d'actifs du Groupe aux entités contrôlées conjointement pour la part qui revient à d'autres associés. Le Groupe ne reconnaît sa participation aux bénéfices ou aux pertes de l'entité contrôlée conjointement et découlant de l'acquisition par le Groupe d'actifs de l'entité contrôlée conjointement qu'une fois que ces actifs auront été vendus à un tiers indépendant. Il reconnaît immédiatement une perte dans la transaction lorsque celle-ci met en évidence une réduction de la valeur nette de réalisation des actifs courants, ou une perte pour dépréciation de la valeur. En octobre 2012, le Groupe gagne le contrôle de la société « Las Cabezadas de Aranjuez » (Note 31) rentrant ainsi dans

la consolidation du Groupe comme société dépendante. Au cours de l'exercice 2013, ces investissements sont devenus des actifs maintenus pour la vente. Le résultat de ces investissements est classé parmi les activités discontinuées au sein du compte de résultats de l'exercice, les résultats de l'exercice 2012 étant reclassés au sein de cette même ligne afin d'établir une comparaison.

L'Annexe III aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des coentreprises incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle, à l'exception des sociétés mentionnées précédemment consolidées par la méthode de participation.

### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative, sans toutefois y exercer un contrôle qui, généralement, est accompagné d'une participation de 20 % à 50 % des droits de vote. Les investissements réalisés dans les entreprises associées sont comptabilisés à travers la méthode de participation et sont initialement reconnus par leur coût. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le fonds de commerce (net de toute perte pour dépréciation cumulée) identifié dans l'acquisition.

Si la participation dans une entreprise associée est réduite, mais reste une influence notable, seule la partie proportionnelle des montants auparavant reconnus dans un autre résultat global est reclassée dans le compte de résultat le cas échéant.

La participation du Groupe aux pertes ou bénéfices postérieurs à l'acquisition de ses entreprises associées est reconnue dans le compte de résultat, et leur participation dans les mouvements dans l'état du résultat global après de l'acquisition est reconnue dans le compte de résultat global. Les mouvements postérieurs à l'acquisition cumulés sont ajustés contre le montant comptable de l'investissement. Lorsque la participation du Groupe aux pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette dernière, y compris toute autre créance non garantie, le Groupe ne reconnaît pas de pertes additionnelles, à moins qu'il n'ait assumé des obligations, ou s'il a effectué des versements au nom de l'entreprise associée.

A chaque date de présentation de l'information financière, le Groupe détermine s'il existe une preuve objective de la détérioration de la valeur de l'investissement dans l'entreprise associée. Dans ce cas, le Groupe estime le montant de la perte de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable de l'associé et sa valeur comptable, et reconnaît la valeur à proximité dans le compte de résultat.

Les gains et les pertes provenant d'opérations ascendantes et descendantes entre le Groupe et ses entreprises

associées sont comptabilisés dans les états financiers du Groupe dans la mesure correspondant à des participations d'autres investisseurs dans des non-associées avec les investisseurs. Les pertes non réalisées sont également éliminées, à moins que la transaction n'apporte la preuve d'une perte pour dépréciation de l'actif qui est transféré. Les politiques comptables des entreprises associées sont modifiées lorsque la garantie d'uniformité avec les politiques adoptées par le Groupe l'exige.

Les bénéfices ou pertes pour dilution dans des entreprises associées sont reconnus au compte de résultat.

L'Annexe II aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des entités associées incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode de participation.

### Unions temporaires d'entreprises (UTE)

En vertu de la définition donnée par la législation espagnole, une union temporaire d'entreprises (UTE) est un système de collaboration entre entrepreneurs, établi pour une durée déterminée ou indéterminée, pour le développement ou l'exécution d'un ouvrage, service ou fourniture.

La part proportionnelle des pertes du bilan et du compte de résultat de l'UTE sont intégrées dans le bilan et le compte de résultat de l'entité associée en fonction de son pourcentage de participation. Les transactions entre l'UTE et d'autres subsidiaires du groupe sont éliminées.

L'Annexe IV aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des UTE incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle.

## 2.3. Transactions en monnaie étrangère

### Monnaie fonctionnelle et présentation

Les postes inclus dans les comptes annuels de chacune des entités du Groupe sont évaluées en employant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère (« monnaie fonctionnelle »). Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, bien qu'aux fins de présentation, ils soient présentés en milliers d'euros.

### Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les pertes et profits

en monnaie étrangère résultant de la liquidation de ces transactions et de la conversion aux taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires dénommés en monnaie étrangère sont reconnus dans le compte de résultat, à moins qu'ils ne soient différés en capitaux propres (autres éléments du résultat global) comme les couvertures de flux de trésorerie qualifiées et les couvertures d'investissements nets qualifiées.

Les variations dans la juste valeur de titres monétaires dénommés en monnaie étrangère classés comme disponibles à la vente sont analysées entre différences de conversion résultant de variations dans le coût amorti du titre et d'autres variations dans le montant comptable du titre. Les différences de conversion liée aux variations du coût amorti sont reconnues dans le résultat de l'exercice et d'autres variations dans le montant comptable sont reconnues dans l'état d'autres éléments du résultat global.

Les différences de conversion sur des postes non monétaires, tels que des instruments de capitaux propres détenus à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, sont présentées comme part du bénéfice ou de la perte dans la juste valeur. Les différences de conversion sur des postes non monétaires, tels que des instruments de capitaux propres classés comme actifs financiers disponibles à la vente, sont inclus dans les capitaux propres nets (autre éléments du résultat global).

### Entités du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du Groupe (dont aucune ne présente la monnaie d'une économie hyper inflationniste) ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de présentation sont convertis comme suit dans la monnaie de présentation:

- Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change de clôture à la date de clôture du bilan ;
- Les recettes et dépenses de chaque compte de résultat sont converties aux taux de change moyens (à moins qu'une telle moyenne ne constitue pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des taux existants à la date des transactions, auquel cas les recettes et dépenses seront converties à la date des transactions) ; et
- Toutes les différences de change résultantes sont reconnues comme composant à part des capitaux propres (autre résultat global).

En consolidation, les différences de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des entités étrangères, et de prêts et autres instruments en monnaie étrangère désignés comme couverture de ces investissements, sont portés aux capitaux propres des actionnaires.

Lors de la vente, ces différences de change sont reconnues dans le compte de résultat comme part de la perte ou du bénéfice de la vente.

Les ajustements au fonds de commerce et à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et sont convertis au taux de change de clôture, exception faite du fonds de commerce généré avant le 1er janvier 2006. Les écarts de changes résultant sont reconnus dans « autres éléments du résultat global ».

## 2.4. Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent essentiellement des usines, bureaux, installations techniques, machines et outillage. Les éléments des immobilisations corporelles sont reconnus par leur coût moins l'amortissement et les pertes pour dépréciation cumulées correspondants, exception faite des terrains, qui sont présentés nets des pertes pour dépréciation. Le coût historique comprend les frais directement imputables à l'acquisition des postes.

Les coûts postérieurs sont inclus dans le montant comptable de l'actif ou sont reconnus comme un actif à part, uniquement lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques futurs associés aux éléments reviendront au Groupe et que le coût de l'élément pourra être déterminé de façon fiable. Le montant dans les livres du composant substitué est exclu du bilan. Le reste de réparations et de maintenance est porté au compte de résultat durant l'exercice où elles sont effectuées.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement. L'amortissement d'autres actifs est calculé selon le modèle linéaire pour affecter leurs coûts à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées de vie utiles estimées et en fonction des coefficients suivants:

	<b>Coefficients</b>
Constructions	1 % - 3 %
Installations techniques	6 % - 14 %
Machines	10 % - 17 %
Outillage	12,5 % - 33 %
Mobilier	5 % - 16 %
Équipements de traitement de l'information	12,5 % - 25 %
Éléments de transport	8 % - 14 %

La valeur résiduelle et la durée de vie utile des actifs sont révisées, et ajustées si nécessaire, à la date de chaque bilan.

Lorsque le montant comptable d'un actif est supérieur à

son montant récupérable estimé, sa valeur est alors immédiatement réduite à son montant récupérable (Note 2.9).

Les pertes et profits occasionnés par la vente d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant les recettes obtenues et le montant comptable, et sont portés au compte de résultat sous la rubrique "Autres recettes d'exploitation". Les travaux réalisés par la Société pour ses immobilisations sont évalués selon leur coût de production et figurent comme recette au compte de résultat.

Les biens reçus à travers les encaissements de crédits se valorisent au prix enregistré lors du crédit, ou au prix du marché, le moindre.

## 2.5. Investissements immobiliers

Les investissements immobiliers sont comptabilisés au coût d'acquisition, conformément à la loi applicable, à toutes fins, et suivant les mêmes critères que pour les articles de capitalisation et d'amortissement des immobilisations corporelles, comme indiqué dans la note 2.4 ci-dessus.

Selon les exigences de détail des informations requises par la norme IAS 40, et bien que le Groupe évalue ses investissements immobiliers selon la méthode du coût, la juste valeur définie comme la valeur de leur utilisation est également déterminée périodiquement. Cette valeur d'usage est déterminée en fonction des hypothèses sur le marché estimées par le Groupe.

Les dotations annuelles aux amortissements des investissements immobiliers sont effectuées sur le compte de résultat en fonction de la vie utile estimée. Le compte de résultat pendant cet exercice fait état à ce titre de 118 milliers d'euros (2012: 69 milliers d'euros).

## 2.6. Immobilisations incorporelles

### Fonds de Commerce

Le fonds de commerce résultant de l'acquisition de filiales, entreprises associées et coentreprises et représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la participation du Groupe dans la juste valeur nette des actifs nets identifiables, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise et la juste valeur de la participation de la non dominante dans l'entreprise acquise.

Afin d'effectuer des tests de dépréciation, le fonds de commerce acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque unité ou

groupe d'unités auxquels le fonds de commerce est affecté représente le plus bas niveau au sein de l'entité à laquelle le fonds de commerce est contrôlé pour des fins de gestion interne. Le fonds de commerce est contrôlé par le niveau du segment d'exploitation.

Les révisions des pertes de valeur du fonds de commerce sont effectuées annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur potentielle. La valeur comptable du fonds de commerce est comparée à la valeur recouvrable, qui est la valeur du coût d'utilisation ou de la juste valeur moins le coût de vente, le plus grand de ces montants. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en charges et après ne peut pas se restituer.

### Concessions administratives

Les concessions administratives sont enregistrées par le montant honoré par la Société au titre de redevance de cession ou d'exploitation. Dans certains cas, les concessions font référence à l'autorisation administrative octroyée par des Municipalités ou d'autres entités publiques pour la construction et l'exploitation postérieure, durant une période déterminée dans les contrats respectifs, de parkings et d'autres biens, les actifs liés à ces subventions sont classés dans les actifs des concessions attribués à des projets (Voir note 2.7).

### Applications informatiques

Les licences de programmes informatiques acquises à des tiers sont capitalisées sur la base des coûts supportés pour les acquérir et les préparer à leur emploi dans le programme spécifique. Ces coûts sont amortis durant leurs durées de vie utiles sur une période maximale de 5 ans.

Les frais assumés pour le développement ou la maintenance de programmes informatiques sont reconnus comme dépense. Les coûts directement liés à la production de programmes informatiques uniques et identifiables contrôlés par le Groupe, et qui généreront probablement des bénéfices économiques supérieurs aux coûts durant plus d'un an, sont reconnus comme des actifs incorporels.

Les coûts de développement de programmes informatiques reconnus actifs sont amortis à travers une méthode linéaire durant leurs durées de vie utiles estimées (non supérieures à 5 ans).

### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont effectués. Les coûts supportés dans le cadre de projets de développement (liés à la conception et à l'essai de nouveaux produits ou de produits améliorés) sont reconnues comme actif incorporel lorsqu'ils réunissent les conditions suivantes:

- Techniquement il est possible de compléter la production de l'actif incorporel de sorte qu'il puisse être disponible à l'utilisation ou à la vente ;
- La Direction a l'intention de compléter l'actif incorporel en question, pour l'utiliser ou le vendre ;
- Existence d'une capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel;
- Il est possible de démontrer la façon dont l'actif incorporel générera dans un futur de probables bénéfices économiques ;
- Il existe une disponibilité des ressources adéquates techniques, financières ou de tout autre type, pour compléter le développement et pour utiliser ou vendre l'actif incorporel ; et
- Il est possible d'évaluer, de façon fiable, le débours attribuable à l'actif incorporel durant son développement.

D'autres frais de recherche sont reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont effectués. Les frais de développement préalablement reconnus comme dépense ne sont pas reconnus comme actif dans un exercice ultérieur. Au 31 décembre 2013 et 2012, aucun coût de développement n'a été capitalisé.

## 2.7. Actifs des concessions et immobilisations affectées à des projets

Lorsque les concessions concernent l'autorisation administrative accordée par diverses entités publiques pour la construction et l'exploitation ultérieure, pendant une période définie dans les contrats respectifs, des infrastructures de stationnement, des autoroutes, des lignes de transmission électriques et autres biens, le traitement comptable appliqué sera fonction des bases contenues dans l'interprétation IFRIC 12, si tant est que, conformément aux conditions contractuelles, que le Groupe soit autorisé à utiliser l'infrastructure concédée, mais ne la contrôle pas pour les raisons suivantes:

- Dans la plupart des cas, les actifs faisant l'objet d'une concession appartiennent à l'Organisme Concédant.
- L'organisme concédant contrôle ou régit le service de la Société concessionnaire ainsi que les conditions dans lesquelles il doit être assuré.
- Les actifs sont exploités par la société concessionnaire conformément aux critères établis dans le cahier



d'adjudication de la concession durant une période d'exploitation déterminée.

- Au terme de cette période, les actifs sont repris par l'Organisme Concédant, sans que le concessionnaire n'ait aucun droit sur ces derniers.

Lorsque des concessions sont dans le champ d'application de l'IFRIC 12, les actifs respectifs peuvent être classés comme suit:

- Actifs financiers: Lorsque l'agence concédant établit un droit inconditionnel de recevoir des espèces ou autres actifs financiers indépendamment de l'utilisation des usagers des services publics.
- Actifs incorporels: Ce n'est que lorsque les contrats pertinents n'établissent pas un droit contractuel de recevoir des espèces ou autres actifs financiers de l'agence concédant, indépendamment de l'utilisation de la fonction publique par les utilisateurs.

Ces concessions sont financées principalement par la figure connue sous le nom «Project finance» (financement de projets).

Ces structures de financement sont appliquées à des projets capables par eux-mêmes de fournir un soutien suffisant aux institutions financières participantes dans le remboursement des dettes contractées pour les réaliser, mais, surtout pendant la période de construction et jusqu'au démarrage des projets, il peut y avoir certaines garanties supplémentaires. Ainsi, chacun d'entre eux est développé par des sociétés particulières dans lesquelles les actifs du projet sont financés d'une part par un apport de fonds des promoteurs, limité à un certain montant et d'autre part, par des fonds empruntés sous forme de dette à long terme, en général d'un volume plus important. Le service de la dette de ces crédits ou prêts est soutenu principalement par les flux de trésorerie que le projet générera à l'avenir, ainsi que par les garanties réelles sur les actifs du projet.

Les revenus sont reconnus conformément à la juste valeur du service.

#### Services de construction:

Le Groupe reconnaît les revenus des services de construction établis dans la note 2.23.

Les montants reçus ou à recevoir pour les services de construction sont reconnus en fonction de leur juste valeur.

Les actifs sont évalués en fonction des coûts directement attribuables à la construction jusqu'à la date d'entrée en service, tels que des études et des projets, expropriations, remplacement de services, exécution de chantier, direction et administration de projet, installations et bâtiments et autres similaires, ainsi que la partie correspondante des autres coûts indirectement imputables dans la mesure où ils se rapportent

à la période de construction. En outre, les coûts financiers encourus au cours de la période de construction sont capitalisés (selon le modèle des actifs incorporels).

Le groupe reconnaît les obligations contractuelles dans la mesure où les services liés sont engagés, mais lorsque l'organisme concédant aurait accompli ses obligations contractuelles dans une plus grande mesure que les obligations correspondant à la société concessionnaire du groupe, on enregistre un passif et une augmentation de l'actif incorporel pour le montant qui égale l'obligation prêtée par le groupe de l'obligation accomplie par l'organisme concédant. Ceci survient principalement lorsque le concessionnaire du groupe reçoit le droit de facturer aux utilisateurs dès le premier instant de vie de la concession, celle-ci concernant une infrastructure existante, qui sera ensuite améliorée et / ou prolongée.

Dans les concessions dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, sont reconnues dès le début de la concession, comme part de la juste valeur des actifs, les provisions pour démantèlement, retrait et remplacement, et travaux d'amélioration et d'augmentation de la capacité dont les revenus liés sont inclus dans les contrats de concession, et la remise de valeur temporelle de ces provisions et les amortissements correspondants sont imputés au compte de résultat.

En outre, les provisions relatives à des réparations majeures sont imputées à des résultats systématiquement selon leurs comptabilités d'exercice.

Selon le modèle de l'actif financier, la contrepartie pour le service de la construction est un compte à recevoir qui inclut également un rendement financier calculé en fonction du taux de rendement prévu pour le projet en fonction des flux estimés de celui-ci, y compris, si ces cas sont prévus dans le contrat, les prévisions d'inflation et révisions tarifaires prévues dans les contrats. À la fin de la construction, le Groupe réévalue la juste valeur du service fourni dès lors que les circonstances ont changé ou que des incertitudes existantes pendant la construction ont disparu. Une fois commencée la phase d'exploitation, le compte à recevoir est évalué au coût amorti, et l'effet de toute différence entre les flux réels et estimés est enregistré au compte de résultat. Le taux de rendement ne change pas sauf si les circonstances qui affectent les flux de l'actif concessionnel changent considérablement (rééquilibrage économique accordé par l'entité concédant, prolongations de contrats, autres raisons ...).

Le groupe classe la rémunération financière des actifs financiers concessionnels comme un revenu ordinaire car ce revenu fait partie de l'objet général de l'action de groupe, exécuté régulièrement et fournit des revenus régulièrement.

Quand il y a des réclamations contre le concédant en raison des surcoûts de construction, le Groupe ne reconnaît que les revenus correspondants, lorsque les négociations

ont atteint un stade avancé et la probabilité que le concédant accepte la réclamation est élevée et le montant de celui-ci peut être mesuré de manière fiable.

Services de maintenance et exploitation:

Les coûts de conservation et maintenance qui ne représentent pas une extension de la vie utile ou capacité productive de l'actif sont comptabilisés comme frais de l'année où ils se produisent. Les concessions suivent la méthode de couverture avec l'amortissement l'ensemble de l'investissement à la fin de la période du projet, net de toute valeur que remboursera le prêteur à la fin de la concession. La Société concessionnaire reçoit les revenus pour les services fournis soit directement des utilisateurs soit par l'intermédiaire de l'organisme concédant.

Une fois commencée la période d'exploitation, les encaissements sont considérés comme des revenus ordinaires et les frais d'exploitation comme des dépenses ordinaires pour l'année. Selon le modèle de l'actif incorporel, les actifs sont amortis linéairement sur la durée de la concession, sauf dans le cas des autoroutes et des parkings qui sont amortis systématiquement en fonction du trafic / de l'occupation estimée au cours de la période de concession. À chaque fermeture du bilan la rentabilité du projet est passée en revue pour évaluer s'il existe quelque indicateur de dépréciation des actifs non recouvrables par rapport aux revenus générés par son exploitation.

## 2.8. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt supportés pour la construction de tout actif qualifié sont capitalisés durant la période qui est nécessaire pour compléter et préparer l'actif à l'usage prétendu, sont calculés d'accord à l'IFRS 23. D'autres coûts d'emprunt sont portés aux charges.

Les coûts des intérêts généraux et spécifiques qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, (des actifs qui exigent nécessairement une période de temps considérable avant qu'ils soient prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente) sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que le moment arrive où les actifs sont pratiquement prêts pour son utilisation ou sa vente prévue.

Le revenu gagné sur le placement temporaire des emprunts spécifiques en attendant leur utilisation dans des actifs qualifiés est déduite des coûts d'emprunt pouvant être capitalisés.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les résultats de l'année où ils sont engagés.

## 2.9. Pertes pour dépréciation de valeur des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée de vie utile indéfinie et le fonds de commerce ne sont pas assujettis à un amortissement et sont soumis chaque année à des essais de pertes pour dépréciation de la valeur. Les actifs soumis à amortissement sont soumis à des essais de pertes pour dépréciation dans la mesure où un événement ou une modification des circonstances indique que le montant comptable ne peut être récupérable. Une perte pour dépréciation est reconnue par l'excès du montant comptable de l'actif sur son montant récupérable. Le montant récupérable est la juste valeur d'un actif moins la plus grande valeur entre les coûts pour la vente ou la valeur d'usage. Afin d'évaluer les pertes pour dépréciation de la valeur, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers autres que le fonds de commerce, qui auraient enregistré une perte pour dépréciation sont soumis à des révisions à chaque date de clôture de bilan pour vérifier d'éventuelles reprises de la perte.

## 2.10. Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes: à juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, maintenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente. La classification dépend de la finalité dans laquelle les actifs financiers ont été acquis. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et révisé la classification à chaque date de présentation de l'information financière.

Conformément à la modification de la IFRS 7 le Groupe procède à classer les évaluations à un marché des instruments financiers en fonction du plus bas niveau des données utilisées qui sont significatives pour l'ensemble de la valeur raisonnable de l'instrument. Conformément à cette norme les instruments financiers doivent se classer avec la topologie suivante:

1. Des prix cotés sur d'actifs marchés pour des instruments identiques
2. Des données observables pour l'instrument, déjà soyez directement (prix) ou indirectement (basés sur des prix).
3. Les données qui ne sont pas basées sur des observations sur le marché

### **Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat**

Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont des actifs financiers maintenus pour négocier. Un actif financier est classé dans cette catégorie lorsqu'il est principalement acquis dans le but d'être vendu à court terme. Les dérivés sont également classés comme ayant été acquis en vue de leur négociation, à moins qu'ils ne soient désignés en tant que couvertures. Les actifs de cette catégorie sont classés comme actifs courants si on a l'intention de les vendre dans une période inférieure aux 12 mois, dans le cas contraire ils sont classifiés comme actifs non courants.

### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois à compter de la date de clôture du bilan, qui sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont portés aux clients et comptes rattachés du bilan consolidé (Note 2.13), ainsi que les actifs des concessions attribués à des projets dans le cas de comptes débiteurs liés à des modèles d'actifs financiers en vertu de les concessions (note 2.7).

Sont également inclus dans la rubrique du bilan les soldes considérés dans la trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés (Voir note 2.14)

### **Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance**

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée que la Direction du Groupe a l'intention positive et la capacité de maintenir jusqu'à leur échéance. Si le Groupe venait à vendre un montant significatif des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, la catégorie complète serait alors reclassée comme étant disponible à la vente. Ces actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans les actifs non courants, hormis ceux dont l'échéance serait inférieure à 12 mois à compter de la date de clôture du bilan et qui sont classés comme actifs courants.

### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la ventes sont les instruments non-dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans

les actifs non courants, à moins que la Direction ne prétende céder l'investissement dans les 12 mois suivant la date de clôture du bilan.

### **Comptabilisation des actifs financiers**

Les acquisitions et cessions d'investissements sont reconnues à leur date de négociation, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acquérir ou à céder l'actif. Les investissements sont reconnus initialement à leur juste valeur plus les coûts de la transaction pour tous les actifs financiers non portés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et les coûts de la transaction sont portés aux résultats. Les investissements sont radiés du bilan lorsque les droits à percevoir des flux de trésorerie des investissements sont parvenus à échéance ou lorsqu'ils ont été transférés et que le Groupe a cédé substantiellement tous les risques et les avantages découlant de leur propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont comptabilisés ultérieurement à leur juste valeur. Les prêts et créances sont comptabilisés selon leur coût amorti conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et bénéfices issus de variations dans la juste valeur de la catégorie d'actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont inclus dans le compte de résultat dans l'exercice durant lequel elles surgissent. Les recettes pour dividendes découlant d'actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque le droit du Groupe à en percevoir le paiement est établi.

Les variations dans la juste valeur de titres monétaires dénommés en monnaie étrangère et classés comme disponibles à la vente sont analysées en séparant les différences survenues dans le coût amorti du titre et d'autres variations dans le montant comptable du titre. Les différences de conversion de titres monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultat ; les différences de conversion de titres non monétaires sont comptabilisées dans les capitaux propres (autre résultat global). Les variations dans la juste valeur des titres monétaires et non monétaires classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées dans les capitaux propres (autre résultat global).

Lorsque les titres classés comme disponibles à la vente sont cédés ou lorsqu'ils subissent une perte pour détérioration, les ajustements cumulés à la juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

Les intérêts des titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans

le compte de résultat sous le poste « Résultats financiers nets ». Les dividendes d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte de résultat comme « Résultats financiers nets » lorsque le droit du Groupe à en percevoir le paiement est reconnu.

Les justes valeurs des investissements cotés sont fondées sur des prix d'acquisition courants. Lorsque le marché n'est pas actif pour un actif financier (et pour les titres non cotés), le Groupe établit la juste valeur en employant des techniques d'estimation qui incluent l'utilisation de transactions libres récentes entre parties intéressées et dûment informées, relatives à d'autres instruments substantiellement équivalents, l'analyse de flux de trésorerie actualisés, et des modèles de fixation de prix d'options en faisant un usage maximal des intrants du marché et en se fiant le moins possible des intrants spécifiques de l'entité.

Le Groupe estime à la date de clôture de chaque bilan s'il existe une preuve objective qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers ont subi des pertes pour dépréciation. Dans le cas de titres de capital classés comme disponibles à la vente, pour déterminer si les titres ont subi des pertes pour dépréciation, la baisse sera considérée significative ou prolongée dans la juste valeur des titres en-dessous de leur coût. S'il existe une quelconque preuve de ce type pour les actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée déterminée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur courante, moins toute perte pour dépréciation de la valeur de cet actif financier préalablement reconnue dans les pertes ou bénéfices est éliminée des capitaux propres et comptabilisée dans le compte de résultat. Les pertes pour dépréciation de la valeur reconnues dans le compte de résultat pour des instruments de capitaux propres ne sont pas reprises à travers le compte de résultat.

Les essais de pertes pour dépréciation de valeur des créances sont décrits dans la Note 2.13.

Les actifs financiers sont éliminés du bilan lorsque le Groupe transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Dans le cas des comptes rattachés, ce fait se produit généralement s'il y a eu risque d'insolvabilité et des retards.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et se présentent par le net dans le bilan, quand un droit existe, exigible légalement, de compenser les montants reconnus, et le Groupe a l'intention de liquéfier par le net, ou de réaliser l'actif et annuler le passif simultanément.

## 2.11. Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivés s'est effectué et sont

postérieurement de nouveau évalués à leur juste valeur. Quant à la méthode visant à reconnaître la perte ou le bénéfice résultant, il faut savoir si le dérivé a été affecté comme un instrument de couverture, et si cela est le cas, la nature de la rubrique qu'il couvre. Le Groupe applique une comptabilité de couverture lorsque la couverture est hautement efficace pour couvrir la juste valeur des parties couvertes. Le Groupe peut désigner certains dérivés déterminés tels que:

- Des couvertures de la juste valeur des actifs et passifs reconnus (couverture de la juste valeur);
- Des couvertures d'un risque concret associé à un passif reconnu ou à une transaction prévue très probable (couverture de flux de trésorerie); ou
- Des couvertures d'un investissement net dans une opération à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Le Groupe documente en début de transaction la relation existant entre les instruments de couverture et les pertes couvertes, ainsi que ses objectifs pour la gestion du risque et la stratégie visant à entreprendre plusieurs transactions de couverture. Le Groupe documente en outre leur évaluation, au début puis de façon continue, destinée à savoir si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture sont hautement effectifs pour compenser les variations dans la juste valeur ou dans les flux de trésorerie des rubriques couvertes.

La juste valeur de plusieurs instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée dans la note 11.

Les mouvements dans la réserve de couverture sont indiqués dans l'État Consolidé des Variations dans les Capitaux Propres et l'État Consolidé de Résultat Global. La juste valeur totale des dérivés de couverture est classée comme un actif ou passif non courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est supérieure à 12 mois, et comme un actif ou passif courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est inférieure à 12 mois. Les dérivés négociables sont classés comme un actif ou passif courant.

Conformément à la modification de la IFRS 7 le Groupe procède à classer les évaluations à un marché des instruments financiers en fonction de l'expliqué dans la Note 2.10.

### Couverture de la juste valeur

Les variations dans la juste valeur de dérivés désignés et qualifiés de couvertures de la juste valeur sont enregistrées sur le compte de résultat, avec toute variation dans la juste valeur de l'actif ou passif couvert attribuable au risque couvert.

Si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert pour lequel nous avons utilisé la méthode du taux d'intérêt effectif est reconnu comme un gain ou une perte pour la période jusqu'à l'échéance.

### Couverture des flux de trésorerie

La part effective de variations dans la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés de couvertures de flux de trésorerie est reconnue dans les capitaux propres. Les pertes ou bénéfices relatifs à la part non effective sont immédiatement reconnus dans le compte de résultat.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont portés au compte de résultat dans les périodes où la rubrique couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque la vente prévue, objet de la couverture, se produit). Les pertes ou bénéfices relatifs à la part effective de swaps de taux d'intérêt couvrant des emprunts à taux variable sont reconnus dans le compte de résultat dans le « Résultat financier net ». Les pertes ou bénéfices relatifs à la part effective de contrats à terme en monnaie étrangère couvrant des ventes sont reconnus dans le compte de résultat dans le « Chiffre d'affaires » et ceux qui couvrent des achats se reconnaissent dans « Consommation et d'autres frais externes ».

Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou s'il ne réunit pas les conditions exigées pour la comptabilité de couverture, tout bénéfice ou perte cumulés jusqu'alors dans les capitaux propres demeurent dans les capitaux propres et sont reconnus une fois que la transaction prévue est finalement reconnue dans le compte de résultat. Lorsque l'on considère que la transaction prévue ne se produira pas, le bénéfice ou perte cumulés dans les capitaux propres sont immédiatement portés au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

### Couverture de l'investissement net

Les couvertures d'investissements nets dans le cadre d'opérations à l'étranger sont comptabilisées d'une façon similaire à celle des couvertures de flux de trésorerie. Les bénéfices ou pertes dans l'instrument de couvertures relatives à la part effective de la couverture sont reconnus dans les capitaux propres. Les pertes ou bénéfices relatifs à la part non effective sont immédiatement reconnus dans le compte de résultat. Les pertes et bénéfices cumulés dans les capitaux propres sont portés au compte de résultat lorsque l'opération est cédée à l'étranger.

Au 31 décembre 2013 et 2012 le Groupe n'a pas de dérivés de couverture d'inversions nettes à l'étranger.

### Dérivés à leur juste valeur par résultat comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Certains dérivés ne sont pas qualifiés pour une comptabilité de couverture et sont reconnus à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations dans la juste valeur de

tout instrument dérivé non qualifié pour une comptabilité de couverture sont immédiatement reconnues dans le compte de résultat.

### 2.12. Stocks et en cours

Les matières premières et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur entre leur prix de revient d'acquisition ou de production selon le critère du coût moyen pondéré, ou leur valeur nette de réalisation, le mineur des deux.

Le coût des produits finis et travaux en cours comprend les coûts de conception, matières premières, main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et indirects de production (basé sur la capacité normale de travail des moyens de production). La variation des prix des stocks référencés à des indices variables sont enregistrées contre la valeur des stocks.

Les bâtiments en cours de construction et autres immeubles sont évalués sur la base des coûts directs d'exécution, en incluant en outre les coûts de financement correspondants occasionnés durant le déroulement des différentes promotions, ainsi que les coûts de structure qui s'avèrent imputables à ces projets, classés par cycle court ou cycle long, selon que le délai de finalisation de la promotion est supérieur ou non à douze mois.

L'évaluation des produits obsolètes, défectueux ou d'une durée de rotation lente a été réduite en vertu de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins les coûts variables de vente applicables.

### 2.13. Clients et comptes rattachés

Les comptes commerciaux à recevoir sont des montants dus par les clients pour la vente de biens ou de services fournis dans le cours normal de l'exploitation. Si la perception de la dette est attendue sous un an ou moins (ou au fil du cycle d'exploitation normal, au cas où celui-ci soit plus long), ils sont classés dans les actifs courants. Sinon, ils sont présentés comme des actifs non courants.

Les comptes commerciaux à recevoir sont initialement reconnus à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision de pertes pour dépréciation de la valeur. Une provision au titre de pertes pour dépréciation de comptes commerciaux à recevoir est établie lorsqu'il existe une preuve objective selon laquelle le Groupe ne sera pas capable de percevoir toutes les sommes qui lui sont dues en vertu

des termes initiaux des créances. L'existence de difficultés financières significatives du débiteur, la probabilité que le débiteur fasse faillite ou soit soumis à un redressement financier ainsi que le défaut ou le retard des paiements sont considérés comme des indicateurs de la détérioration de la créance. La somme de la provision est la différence entre le montant dans les comptes de l'actif et la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie estimés, déduits au taux d'intérêt effectif. Le montant dans les comptes de l'actif diminue à mesure que le compte de provision est utilisé et que la perte est reconnue dans le compte de résultat. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est régularisée en contrepartie du compte de provision pour les créances. Le recouvrement postérieur de sommes antérieurement éliminées est reconnu dans les résultats de l'exercice au cours duquel ce recouvrement a lieu.

## 2.14. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les dépôts à vue auprès d'entités de crédit, d'autres investissements à court terme à forte liquidité dont l'échéance initiale n'excède pas les trois mois ainsi que les découverts bancaires. Dans le bilan, les découverts bancaires sont classés comme dettes financières dans le passif courant.

## 2.15. Capital social

Le Capital social est entièrement composé d'actions ordinaires classées comme instruments de capitaux propres.

Les coûts marginaux directement encourus dans le cadre de l'émission de nouvelles actions ou options apparaissent dans les capitaux propres comme une déduction, nette d'impôts, des recettes obtenues.

Lorsqu'une entité du Groupe acquiert des actions de la Société (actions propres), la contrepartie versée, y compris tout coût marginal directement attribuable (net d'impôt sur les bénéfices) est déduite des capitaux attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à son annulation, nouvelle émission ou cession. Lorsque ces actions sont vendues ou lorsqu'elles sont de nouveau émises postérieurement, toute somme perçue, déduction faite de tout coût marginal de la transaction directement attribuable et des effets correspondants de l'impôt sur les bénéfices, est incluse dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

## 2.16. Revenus différés

### a) Subventions officielles

Conformément aux normes IFRS-UE, les subventions publiques sont comptabilisées dans les livres où il y a une assurance raisonnable que seront remplies les conditions y afférentes et que les subventions seront perçues. Les primes et subventions accordées au Groupe sont soumises à diverses conditions. La conformité aux conditions exigées pour obtenir en totalité l'aide visée est évaluée en permanence et si elle est considérée comme étant remplie sans incidents, le Groupe devra rembourser une partie ou la totalité de l'aide. Par conséquent, les subventions sont reconnues au 31 décembre 2013 et 2012 (Note 19).

Le Groupe dispose de plusieurs subventions pour financer ses investissements. Compte tenu des différentes caractéristiques de chacune des subventions qu'il reçoit, il fera usage de la raison pour déterminer le montant de celles-ci dans les cas où l'aide concernerait des prêts qui ne donnent pas lieu à des taux d'intérêt. Dans ces situations, on calculera les intérêts implicites sur ces prêts en utilisant le taux d'intérêt effectif du marché multiplié par la juste valeur des prêts. La différence entre la valeur nominale et la juste valeur des prêts est considérée comme étant un revenu différé qui sera imputé au résultat selon l'objet que finance le prêt. Si le prêt sans intérêt est destiné à l'acquisition d'un actif, le revenu différé est reconnu au résultat sur la durée de vie utile de l'actif. Si le prêt sans intérêt est lié aux frais d'exploitation, le revenu différé est reconnu au résultat au moment où sont engendrés ces frais.

### b) Les prêts sans intérêts accordés par des organismes gouvernementaux

Les prêts reçus par le Groupe qui ne rapportent pas d'intérêts, sont enregistrés à la valeur actuelle (calculée en utilisant un taux d'intérêt effectif du marché), en attribuant la différence qui est générée au moment initial entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actuelle de la façon suivante:

Lorsque la fin du financement est l'acquisition d'un actif, la différence mentionnée ci-dessus est enregistrée comme revenu différé et est imputée au compte de résultat dans la période d'amortissement des biens financés.

### c) Déductions

Les revenus fiscaux des déductions ou bonifications à l'impôt sur les sociétés en attendant l'application pour l'investissement en actifs fixes sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans la même période de temps que l'amortissement de l'immobilisation corporelle, car il s'agit d'aides subor-

données aux conditions spécifiques et destinées à développer les investissements dans les énergies renouvelables.

## 2.17. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs sont initialement reconnus à leur juste valeur puis évalués postérieurement selon leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes à payer sont classés en passifs courants si les paiements ont une échéance inférieure à une année. Sinon ils sont classés comme des passifs non courants.

## 2.18. Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés émis par le Groupe comprennent des actions privilégiées qui peuvent être converties en actions au gré du porteur, et le nombre d'actions pouvant être émises ne varie pas du fait des changements de la juste valeur.

La composante passive d'un instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur d'un passif similaire sans l'option de conversion en capitaux propres. La composante des capitaux propres est comptabilisée initialement comme étant la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble et la juste valeur de la composante passive. Tous les coûts de transaction directement attribuables sont assignés aux composantes des passifs et des capitaux propres proportionnellement à leurs montants initiaux.

Après la comptabilisation initiale de la composante passive d'un instrument financier composé, est évalué le coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie estimés sont ré-estimés à chaque date de clôture et les variations du coût amorti, en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine on les reconnaît dans le compte de pertes et profits. Le composant de capitaux propres d'un instrument financier composé n'est pas un élément de réévaluation, sauf au moment de la conversion ou à l'échéance.

Les passifs financiers sont classés en passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer la liquidation pendant au moins 12 mois après la date du bilan.

## 2.19. Dettes avec des entités de crédit et autres dettes financières

Les dettes financières sont initialement reconnues, à sa juste valeur, après déduction des coûts supportés durant la transac-

tion. Postérieurement, les dettes financières sont appréciées à son coût amorti ; toute différence entre les fonds obtenus (déduction faite des coûts nécessaires à leur obtention) et la valeur de remboursement est reconnue dans le compte de résultat durant la durée de vie de la dette conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières sont classées dans les passifs courants, à moins que le Groupe ne bénéficie d'un droit inconditionnel d'en différer la liquidation durant au moins 12 mois à compter de la date de clôture du bilan.

Les intérêts et autres charges supportés pour l'obtention des dettes financières sont imputés au résultat de l'exercice sur la base des droits constatés.

Les frais exigés pour l'obtention d'une ligne de crédit sont comptabilisés comme des coûts de transaction de la dette quand l'utilisation d'une partie ou de la totalité de la ligne est probable. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'à ce que l'utilisation à lieu. Dans la mesure où l'utilisation d'une partie ou de la totalité de la ligne de crédit les frais seront capitalisés comme un paiement anticipé pour les services de liquidité et s'amortit pendant la période visée à disponibilité du crédit.

Autres dettes financières obligatoirement convertibles en instruments de capitaux propres à une certaine date ou période, sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction et postérieurement au coût amorti, en fonction du taux d'intérêt effectif initial et en reconnaissant des modifications de la valeur comptable par le biais des résultats dues à des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs de remboursement de la dette.

## 2.20. Impôts courants et différés

La charge d'impôt de l'exercice comprend les impôts courants et différés. L'impôt se reconnaît en compte de résultats, excepté dans la mesure dans laquelle il se rapporte aux départs reconnus directement dans les capitaux propres. Dans ce cas l'impôt est donc reconnu dans les capitaux propres.

La charge d'impôt courant se calcule selon les lois fiscales approuvées ou sur le point d'être approuvées en date de clôture des bilans dans les pays dans lesquels les sociétés appliquent leurs activités et génèrent leur résultat soumis aux impôts. La Direction prend ainsi en compte les différentes variables pour créer sa provision d'impôt à payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont calculés, conformément à la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires survenues entre les assiettes fiscales des actifs et passifs et leurs montants comptables dans les comptes annuels consolidés. Néanmoins, si les impôts différés résultent de la reconnais-

sance initiale d'un passif ou d'un actif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le bénéfice ou la perte fiscale, il n'est pas comptabilisé. L'impôt différé est déterminé en utilisant les taux d'imposition (ainsi que les lois) approuvés ou sur le point d'être approuvés à la date de clôture du bilan et dont l'application est prévue lorsque l'actif d'impôt différé correspondant est réalisé ou que le passif d'impôt différé est liquidé.

Les actifs d'impôt différé sont reconnus dans la mesure où il est probable que le Groupe pourra disposer de bénéfices fiscaux futurs avec lesquels il pourra compenser les différences temporaires.

Les impôts différés sont reconnus sur les différences temporaires survenues dans les investissements dans des filiales et des entreprises associées, hormis les cas où le Groupe peut contrôler la date à laquelle résulteront les différences temporaires et lorsqu'il est probable que celles-ci ne résultent pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il exista un droit légal de compenser les actifs d'impôt courant avec passifs d'impôt courant et quand les actifs d'impôt différés et les passifs d'impôt différés provenant de l'impôt sur le revenu pour la même autorité fiscale, qui tombent sur la même entité ou des entités imposables différentes ou des procureurs, qui cherchent à liquider des actifs et passifs d'impôts courants sur une base nette.

## 2.21. Prestations au personnel

### Engagements de retraite

En vue de leur traitement comptable, il faut distinguer les plans à contribution définie, dans lesquels l'obligation de l'entreprise consiste exclusivement en l'apport d'une quantité annuelle, et les engagements à prestation définie, dans lesquels les travailleurs ont le droit à une prestation concrète dans le règlement de la retraite.

#### Plans de retraite à contribution définie

Un plan de retraite à contributions définies est un plan sous lequel le Groupe verse des apports fixes à un fonds et n'a aucune obligation, légale ou implicite, d'effectuer des apports additionnels si le fonds ne possède pas d'actifs suffisants pour verser à tous les employés les prestations liées aux services prêtés dans l'exercice en cours et lors d'exercices antérieurs. Dans les plans de retraite à contribution définie, les apports originés dans l'exercice en cours sont reconnus chaque année comme une dépense au compte de résultat.

#### Plans de prestation définie

Un plan à prestation définie est un plan de retraite qui n'est pas un plan à contribution définie. Habituellement, les plans de retraite à prestation définie fixent le montant de la prestation que percevra un employé lors de son départ à la retraite, normalement en fonction d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de services et la rémunération.

Le passif reconnu dans le bilan concernant les plans de retraite à prestation définie est la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies à la date de clôture du bilan, moins la juste valeur des actifs affectés au plan et tout coût pour services passés non reconnu. L'engagement de prestations définies est calculé chaque année par des actuaires indépendants conformément à la méthode de l'unité de crédit projetée. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en déduisant les flux d'entrée de trésorerie futurs estimés à des taux d'intérêt des bons du Trésor exprimés dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et avec des échéances similaires à celles des obligations correspondantes.

Au 31 Décembre 2013 et 2012, le Groupe n'a pas eu ce type de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

### Allocations de départ

Les allocations de départ sont versées aux employés suite à la décision du Groupe de résilier leur contrat de travail avant l'âge normal de départ à la retraite ou lorsque l'employé accepte de partir volontairement en contrepartie de telles prestations. Le Groupe reconnaît ces allocations lorsqu'il s'est engagé de façon démontrable à congédier les travailleurs actuels dans le cadre d'un plan formel détaillé non susceptible de retrait, ou à verser des allocations de départ à la suite d'une offre réalisée pour inciter à un départ volontaire. Les prestations qui ne seront pas versées dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan sont déduites à leur valeur actuelle.

### Plans de participation aux bénéfices et bonus

Le Groupe reconnaît un passif et une dépense pour bonus et participation aux bénéfices en vertu d'une formule qui tient compte du bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société après certains ajustements préalables. Le Groupe reconnaît une provision lorsqu'elle est contractuellement obligatoire ou lorsque la pratique a créé une obligation implicite par le passé.

## 2.22. Provisions

Le Groupe reconnaît une provision lorsque: le Groupe a une obligation présente, qu'elle soit légale ou implicite, résultat



d'évènements passés ; il est plus probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour liquider l'obligation, plutôt que le contraire ; et le montant a été estimé de façon fiable. Aucune provision pour pertes d'exploitation futures n'est reconnue.

Lorsqu'il existe un nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'un flux de sortie soit nécessaire pour la liquidation est déterminée en considérant le type d'obligations comme un tout. Une provision est reconnue même si la probabilité d'un flux de sortie concernant un poste inclus dans le même type d'obligations peut être réduite.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des versements considérés nécessaires pour liquider l'obligation en utilisant un taux avant impôts qui reflète les évaluations du marché actuel de la valeur temporaire de l'argent et les risques spécifiques de l'obligation. L'augmentation dans la provision due à l'écoulement du temps est reconnue comme un frais d'intérêts.

Les provisions pour l'achèvement des travaux et contrats de construction en pertes sont détaillés dans la note 2.23.

#### *Provisions pour démantèlement*

Le groupe, selon les études techniques réalisées, a estimé le coût actuel du démantèlement des installations techniques d'énergie solaire et les centrales de biodiesel figurant aux actifs alloués aux projets, tout en reconnaissant l'estimation à une valeur plus élevée des actifs et l'amortissement de la vie utile de l'installation, ce qui est dans la plupart des cas très similaire à la durée des contrats de location de terrains où se trouvent installées les centrales d'énergie solaire et les centrales de biodiesel.

En outre, le Groupe a enregistré comme augmentation de la valeur des immobilisations la valeur actualisée du coût futur estimé qui traduira par le démantèlement et le retrait des installations solaires au moment de la fin de la vie utile.

Les provisions par démantèlements, retraite, remplacement et grandes réparations d'actifs concessionnels sont détaillées dans la Note 2.7.

### **2.23. Reconnaissance du revenu**

Le Chiffre d'affaires comprend la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir par la vente de biens et de services dans le cours ordinaire des activités du Groupe. Le Chiffre d'affaires est net de la taxe sur la valeur ajoutée, restitutions, rabais, remises et ristournes et après élimination des ventes au sein du Groupe.

Le Groupe reconnaît le revenu lorsque le montant de celles-ci peut être évalué de façon fiable, lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques futurs vont aller à l'entité et que les

conditions spécifiques pour chacune des activités du Groupe sont réunies, tel que décrit ci-après. Le Groupe considère qu'il n'est possible d'évaluer de façon fiable le montant des recettes que lorsque toutes les contingences liées à la vente ont été résolues. Le Groupe fonde ses estimations sur des résultats historiques, en tenant compte du type de client, du genre de transaction et des termes concrets de chaque accord.

Le critère suivi pour la reconnaissance de revenu dans chacun des domaines d'activité du Groupe est le suivant:

#### **Activité de construction**

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon suffisamment fiable, les recettes et les dépenses associées à celui-ci sont reconnues dans les résultats en tant que telles, avec une référence à l'état d'achèvement de l'activité produite par le contrat à la date de clôture du bilan. Dans le cas des ouvrages où des pertes sont estimées, lors de l'élaboration du budget actualisé, les provisions nécessaires sont effectuées pour les couvrir entièrement lorsqu'une telle circonstance est prévue.

Pour déterminer l'état de réalisation d'un contrat, l'entreprise suit habituellement le critère de l'examen du travail exécuté. Cette méthode peut être mise en pratique car généralement tous les contrats présentent:

- Une définition de toutes les tâches qu'il faut exécuter pour compléter la totalité dudit ouvrage.
- La mesure de chacune de ces tâches, et
- Le prix auquel chacune d'entre elles est certifiée.

En vue de l'application pratique de cette méthode, la mesure des tâches réalisées pour chacun des ouvrages est obtenue à la fin de chaque mois. La somme totale est le montant auquel s'élèvent les travaux réalisés au prix établi dans le contrat, qui doit être reconnu comme recette de l'ouvrage dès son commencement. La différence avec le même chiffre du mois antérieur permet d'obtenir la production du mois, qui est comptabilisée comme recette.

Les coûts d'exécution des travaux sont comptabilisés en fonction de leur exigibilité, les frais réellement supportés dans l'exécution des tâches de l'ouvrage réalisées étant reconnus comme dépense, tout comme ceux susceptibles d'être occasionnés à l'avenir et devant être imputés aux tâches de l'ouvrage alors exécutées.

L'application de cette méthode de reconnaissance de résultat est allée à l'élaboration d'un budget établi pour chaque contrat d'ouvrage par tâche, et qui est utilisé comme outil clé dans la gestion, en vue de maintenir un suivi détaillé, tâche par tâche, où surviennent les écarts entre la réalité et ce qui a été budgétisé.

Dans les cas exceptionnels où il n'est pas possible d'évaluer la marge pour la totalité du contrat, le Groupe reconnaît le

total des coûts supportés dans le cadre de celui-ci, et comme recette de ce contrat les ventes raisonnablement garanties relatives à l'ouvrage réalisé, avec la limite des coûts susvisés supportés dans le cadre du contrat.

Des imprévus, qui n'étaient pas envisagés dans le contrat principal, peuvent surgir durant l'exécution des travaux, et supposer ainsi des travaux additionnels à réaliser. Les modifications sur le contrat initial exigent l'approbation technique du client, ainsi que l'approbation économique postérieure permettant, dès cet instant, l'émission d'attestations et le recouvrement de ces travaux additionnels. Le Groupe ne reconnaît les recettes pour ces travaux additionnels que lorsque l'approbation de ces derniers est raisonnablement garantie par le client ; en revanche, les coûts supportés pour la réalisation de ces travaux sont reconnus dès l'instant où ils se produisent, indépendamment du degré d'approbation par les clients des travaux réalisés.

Lorsque le montant de l'ouvrage exécuté à l'origine de chacun des travaux est supérieur au montant certifié pour chacun d'entre eux jusqu'à la date de clôture, la différence entre les deux montants est comptabilisée sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » du bilan consolidé. Lorsque le montant de l'ouvrage exécuté à l'origine de chacun des travaux est inférieur au montant des attestations émises, la différence est consignée sous la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » du bilan consolidé.

Les coûts estimés pour retrait d'ouvrage font l'objet d'une provision périodique durant l'exécution de celui-ci, le coût étant imputé proportionnellement au rapport entre coûts estimés et production réalisée ; les frais occasionnés entre l'achèvement de l'ouvrage et la liquidation définitive de celui-ci sont débités sur la provision réalisée, et le reliquat est enregistré dans le poste "Provisions pour d'autres postes du passif et charges – courantes" du bilan consolidé.

Si dans la date de clôture il y a des contrats de construction dont le résultat attendu c'est une perte, cette estimation de perte est enregistrée comptablement quand la compensation avec des revenus additionnelles n'est pas probable.

Quand il y a des réclamations contre le client en raison des surcoûts de construction, le Groupe ne reconnaît que les revenus correspondants, lorsque les négociations ont atteint un stade avancé et la probabilité que le client accepte la réclamation est élevée et le montant de celui-ci peut être mesuré de manière fiable.

Les intérêts moratoires sont occasionnés par un retard dans le recouvrement d'attestations avec les Administrations Publiques et se réalisent lorsqu'il est probable que ces intérêts moratoires vont effectivement être reçus les frais liés à la présentation d'offres pour la passation de marchés sont portés au compte de résultat dès l'instant où ils sont occasionnés lorsqu'il n'est pas probable ou lorsque l'on ignore, à la date

où ils sont occasionnés, si le contrat sera décroché. Les frais de présentation d'offres sont inclus dans le coût du contrat lorsqu'il est probable ou lorsque l'on sait que le contrat sera décroché ou lorsque l'on sait que ces coûts seront remboursés ou inclus dans les recettes du contrat.

### **Activité d'ingénierie**

Les recettes des travaux d'ingénierie ont reconnues selon la méthode du pourcentage d'ouvrage réalisé, lequel est calculé en fonction des coûts directs supportés par rapport au total estimé.

Il est fait application des concepts décrits pour l'activité de Construction quant à la reconnaissance des recettes liées aux travaux additionnels, la reconnaissance des pertes futures estimées à travers la constitution de provisions, le traitement comptable des différences temporaires susceptibles d'exister entre le rythme de reconnaissance comptable des recettes et les attestations délivrées aux clients, la reconnaissance comptable des intérêts moratoires, le traitement des coûts liés avec la présentation d'offres et le traitement des réclamations présentées auprès du client.

### **Activités de concessions et services**

Le Groupe est titulaire de concessions pour l'exploitation d'infrastructures électriques, de parkings, d'autoroutes, etc. (note 2.7). Les services concernent principalement la prestation de services environnementaux, par exemple le traitement des eaux usées, les services de maintenance d'infrastructure industrielle et les activités liées.

Dans les contrats de concession et de gestion de services, la reconnaissance du résultat s'effectue en consignation des recettes et les dépenses de l'exercice selon le critère de leur exigibilité, indépendamment de l'instant où se produit le flux monétaire ou financier qui en découlent. Le traitement des activités principales est décrit ci-dessous.

### **Contrats à éléments multiples**

Les concessions de services publics sont des contrats passés entre un opérateur privé et le Gouvernement ou un autre organisme public, en vertu desquels ce dernier confère à l'opérateur privé le droit de fournir des services publics, par exemple la fourniture d'eau et d'énergie, ou l'exploitation de carrières, d'aéroports ou de prisons. Le contrôle de l'actif demeure aux mains du secteur public mais l'opérateur privé est responsable de la construction de l'actif, ainsi que de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure. Selon les termes du contrat, les concessions sont traitées comme des immobilisations incorporelles (lorsqu'elles ont pour élé-

ment prédominant le droit du concessionnaire à percevoir des taxes directement auprès de l'utilisateur) ou comme des immobilisations financières (lorsque le concédant garantit le niveau de futurs flux de trésorerie).

Le Groupe propose certains accords déterminés en vertu desquels il construit une infrastructure en contrepartie de l'obtention d'une concession pour l'exploitation de cette infrastructure pendant une période déterminée. Lorsque ces accords à éléments multiples sont signés, le montant reconnu comme recette est défini comme la juste valeur de chacune des phases du contrat. La recette relative à la construction et à l'ingénierie de l'infrastructure est reconnue selon les normes décrites aux paragraphes précédents. La recette de l'exploitation d'un actif incorporel est reconnue en se fondant sur son exigibilité comme recettes d'exploitation, tandis que les recettes lorsqu'un actif financier a été reconnu constituent un remboursement du principal avec un élément de recette d'intérêts. Les normes suivantes ont été établies pour les caractéristiques des activités principales du groupe:

#### Autoroutes / lignes de transmission électriques

Dans la plupart des cas, le principe des risques et périls du concessionnaire coexiste avec le principe de garantie du maintien de l'équilibre économique et financier de la concession par l'Administration. La reconnaissance de recettes durant la phase de construction est déterminée en fonction de la juste valeur. Lorsque l'autorité concédant prête ou garantit directement un niveau de recettes au concessionnaire, l'actif est classé comme créance. Lorsque le concessionnaire bénéficie du droit de percevoir des taxes auprès des usagers, il existe un actif incorporel. Dans ce cas, le Groupe reconnaît les recettes en se fondant sur leur fait générateur et amortit l'actif incorporel pendant la durée de la concession selon une méthode linéaire, excepté pour certaines concessions d'infrastructures d'autoroutes pour que l'amortissement de forme systématique se reconnaisse en fonction du trafic prévu dans la concession

#### Parkings

Au sein de l'activité de parkings, il convient de distinguer:

- Les parkings résidentiels:

Il suppose la construction d'un parking dont les places sont directement vendues au client final. L'enregistrement comptable de la vente et de ses coûts ne se produit que lorsque la place de garage est remise, ce qui se produit généralement au moment de l'établissement de l'acte authentique. À titre additionnel, pour pouvoir reconnaître ce résultat, la construction de ce parking doit être achevée et la licence autorisant

l'usage de celui-ci doit être remise. Les engagements établis par un contrat relatifs à la vente de parkings réalisés et attendant que le produit soit prêt à être délivré sont enregistrés dans le compte des acomptes clients pour les sommes perçues de façon anticipée pour le parking. Les frais activés sont classés en stocks et évalués selon les critères mentionnés dans le paragraphe respectif.

- Parkings en superficie:

Il s'agit d'un service public prêté aux autorités locales dont l'objet fondamental est la gestion du contrôle du stationnement sur la voie publique et le recouvrement des tarifs perçus par les municipalités pour ces services. Les recettes sont habituellement les tarifs payés pour le stationnement ou un prix pour le service public prêté à verser par la Municipalité et leur comptabilisation s'effectue au moment où ces recettes sont exigibles. Dans le cas des concessions, la redevance pour l'obtention de celle-ci est imputée au compte de résultat durant la période de concession. Les coûts occasionnés sont classés comme des immobilisations incorporelles ou financières, selon les caractéristiques du contrat. L'amortissement est linéaire, durant les années de vie de la concession et débute au moment où ils sont prêts à être utilisés.

- Parkings en rotation:

Dans ce cas, les recettes proviennent de l'utilisation de places de garage appartenant à la société ou en régime de concession administrative. Les recettes de stationnements en rotation sont enregistrées au moment de la vente de tickets horaires et dans le cas des abonnés, il est procédé aux régularisations opportunes.

Les stationnements dits mixtes, qui sont dotés de places de rotation et de résidents, enregistrent leurs recettes, dans le cas des places de rotation, comme décrit au paragraphe antérieur ; quant aux places de résidents, les recouvrements perçus pour les places délivrées sont enregistrés comme un passif et imputés au résultat de façon linéaire durant les périodes des concessions respectives, dans la mesure où les coûts distribuables ne peuvent pas être raisonnablement ségrégués. Durant la période comptable où les recettes sont reconnues, les provisions nécessaires sont créées pour couvrir les frais devant être assumés après la réalisation des délivrances. Ces provisions sont effectuées conformément aux meilleures estimations des frais à supporter et ne peuvent diminuer qu'en cas de paiement lié au motif ayant donné lieu à la provision, ou en cas de réduction du risque. Lorsque le risque disparaît ou que tous les paiements ont été effectués, la provision restante est reprise. Les frais activés sont classés en immobilisations incorporelles.

## Vente d'énergie électrique

Les ventes d'électricité des centrales solaires photovoltaïques réalisées afin de réguler le secteur, détaillées par la suite, sont en règle générale enregistrées selon la production réelle. Dans le cas des centrales solaires photovoltaïques en Espagne, un supplément est enregistré selon les coûts d'investissement à partir d'une norme par technologie et un complément par rétribution de l'opération. Le chiffre des ventes de l'exercice comprend l'estimation de l'énergie fournie en attente de facturation à la clôture de l'exercice.

Jusqu'à l'exercice 2013, les centrales solaires photovoltaïques en Espagne opéraient et recevaient leur rétribution selon le Décret royal 661/2007 du 25 mai portant sur la régulation de la production d'énergie en régime spécial ou selon le Décret royal 1578/2008 du 26 septembre portant sur la rétribution de la production d'énergie électrique par la technologie solaire photovoltaïque pour des installations postérieures à la date limite de maintien de la rémunération du Décret royal 661/2007 du 25 mai. Dans les deux cas, la rémunération est établie à partir du droit à la perception d'un tarif régulé dans un délai de 30 ans maximum. Pendant la période de validité desdits Décrets royaux, certaines normes sont également entrées en vigueur, qui ne modifient pas en substance le système de rémunération, mais qui introduisent des limites et des variables qui modifient le revenu à percevoir.

Au cours de l'exercice 2013, avec la publication du Décret royal 9/2013 du 12 juillet 2013, par lequel des mesures urgentes sont adoptées pour garantir la stabilité financière du système électrique, les centrales solaires photovoltaïques, ainsi que les autres technologies de production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables, pourront percevoir pendant la vie utile régulatrice, en plus de la rémunération par la vente d'énergie au prix du marché, une rémunération spécifique composée par un terme par unité de puissance installée qui couvre les coûts d'investissements pour chaque centrale photovoltaïque type qui ne peuvent être récupérés par la vente d'énergie sur le marché appelé rémunération sur investissement, et un terme à l'opération qui couvre, dans son cas, la différence entre les coûts d'exploitation et les revenus de participation sur le marché, appelé rémunération sur opération.

Pour le calcul de la rémunération sur investissement et de la rémunération sur opération, on considère pour une installation type, les revenus standards par la vente de l'énergie générée au tarif du marché, les coûts standards d'exploitation nécessaires à la réalisation de l'activité et la valeur standard de l'investissement initial. Ces valeurs standards sont établies par ordre ministériel publié par le ministre de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, pour chacune des différentes centrales solaires photovoltaïques, qui peuvent être divisées par technologie, puissance, ancienneté, etc.

La rémunération sur investissement et, dans son cas, la rémunération sur opération permettront de couvrir les coûts des installations afin d'être à un niveau égal à celui des autres technologies et d'obtenir une juste rentabilité qui sera fixée dans le rendement moyen des Obligations de l'État espagnol sur dix ans augmenté du différentiel. Tant le différentiel fixe que certains paramètres de rémunérations fixés par ordre ministériel pourront être modifiés tous les six ans.

L'effet de cette nouvelle régulation entre en vigueur à partir du 13 juillet 2013, si à la date de formulation des comptes annuels consolidés, dépend de la publication définitive de certains développements sur celle-ci, comme le projet de Décret royal portant sur la régulation de la production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables, production combinée et résidus (publié le 26 novembre 2013) ainsi que le projet d'arrêté approuvant les paramètres de subvention des installations types applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelables, production combinée et résidus (publié à la date du 4 février 2014) où les paramètres à prendre en compte pour la rémunération spécifique à laquelle a droit chaque installation ainsi que les différentes normes par type de centrale.

Sur la base des changements régulateurs, la Société dominante a réalisé des tests de détérioration sur les unités génératrices de trésoreries des parcs solaires photovoltaïques selon la Note 8.2.

## 2.24. Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts se reconnaissent utilisant la méthode du type d'intérêt effectif. Quand un prêt ou une créance subit une perte due à une dépréciation de la valeur, le Groupe réduit le montant en comptabilité jusqu'à son montant récupérable, qui est calculé en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument, et continue de mettre à jour le compte débiteur à titre de revenu d'intérêt. Les revenus d'intérêts sur les prêts qui ont subi une perte de valeur sont comptabilisés en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.

## 2.25. Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

## 2.26. Contrats de location

### Lorsqu'une entité du Groupe est locataire – Leasing financier

Le Groupe loue certaines immobilisations corporelles. Lorsque le Groupe assume substantiellement tous les risques et les avantages découlant de la propriété, les locations d'immobilisations corporelles sont classées comme leasings financiers. Les leasings financiers sont capitalisés en début de bail pour la plus faible valeur entre la juste valeur de la propriété louée et la valeur actuelle des paiements minimums pour le bail.

Chaque versement de bail est distribué entre le passif et les charges financières pour obtenir un taux d'intérêt constant sur l'encours de la dette. Les obligations correspondantes en vertu du bail, nettes de charges financières, sont incluses dans le poste d'autres dettes à long terme. L'élément d'intérêt du coût financier est porté au compte de résultat durant la période de location de façon à obtenir un taux périodique constant d'intérêt sur le solde restant du passif pour chaque exercice. Les immobilisations acquises en régime de location financière sont dépréciées durant la période la plus faible entre leur durée de vie utile ou la durée du contrat, le mineur des deux.

### Lorsqu'une entité du Groupe est locataire – Leasing opérationnel

Les locations en vertu desquelles le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages découlant de la propriété sont classées comme leasing opérationnel. Les versements au titre de leasing opérationnel (nets de tout encouragement reçu du bailleur) sont portés au compte de résultat sur une base linéaire durant la période de location.

### Lorsqu'une entité du Groupe est loueur

Lorsque les actifs sont des leasings financiers, la valeur actuelle des paiements pour la location se reconnaissent comme comptes financiers à recevoir. La différence entre le montant brut à recevoir et la valeur actuelle est le montant qui se reconnaît comme rendement financier du capital.

Les revenus de locations de reconnaissent durant la période de locations en accord avec la méthode d'investissement net qui reflète un type de rendement constant.

Les actifs de location à des tirs sont sous contrats de location opérationnel, et s'incluent dans l'immobilisation corporelle durant la période de location. Les recettes dérivées de la location se reconnaissent d'une forme linéaire durant le terme de la location.

## 2.27. Distribution de dividendes

La distribution de dividendes aux actionnaires de la Société est reconnue comme un passif dans les comptes annuels consolidés du Groupe dans l'exercice durant lequel les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

## 2.28. Environnement

Le Groupe consolidé n'a pas de responsabilités, charges, actifs, provisions ni contingences de nature environnementale susceptibles d'être significatifs vis-à-vis du patrimoine, de la situation financière et des résultats de celle-ci. Cette annexe aux comptes annuels consolidés ne présente donc pas de ventilations spécifiques sur l'information relative à des aspects environnementaux.

## 2.29. Résultat d'exploitation

La rubrique des Résultats d'exploitation du compte de résultat comprend les résultats des opérations habituelles des compagnies du Groupe, à l'exception des résultats financiers (voir Note 27), des participations au résultat de sociétés associées et résultat de l'exercice des activités abandonnées.

## 2.30. Actifs non courants (ou groupes d'actifs à céder) et passifs maintenus pour la vente et activités discontinues

Les actifs non courants et passifs liés (ou groupes d'actifs à céder) sont classés comme actifs maintenus pour la vente et passifs liés aux actifs non courants maintenus pour la vente lorsque sa valeur sera principalement récupérée lors de sa vente, à condition que la vente soit considérée comme fort probable et que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel. Ces actifs sont évalués en fonction de la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts pour la vente.

Les activités discontinues représentent des composants du Groupe qui vont être cédées ou disponibles par un autre moyen, ou sont classées comme maintenues pour la vente. Ces composants comprennent des activités et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués du reste du Groupe, tant d'un point de vue opérationnel comme pour information financière et représentent des lignes de métier ou des zones géographiques qui peuvent être considérées individuellement.

### **2.31. Information financière par des segments**

Les segments opérants se présentent d'une forme cohérente avec l'information interne que l'on présente à l'instance maximale de prise de décisions. L'instance maximale de prise de décisions est responsable d'assigner des ressources aux segments opérants et d'évaluer le rendement de tels segments. On a identifié comme instance maximale de prise de décisions au Comité de Direction qui prend les décisions stratégiques.

# 03

## Gestion du risque financier

### 3.1. Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe sont exposées à différents risques financiers: Risque du marché (y compris le risque de taux de change, risque de taux d'intérêt de la juste valeur et risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion du risque global du Groupe est axé sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les éventuels effets néfastes sur la rentabilité financière du Groupe. Le Groupe emploie des instruments dérivés pour couvrir certains risques des instruments financiers

La gestion du risque est contrôlée par le Département Central de Trésorerie du Groupe dans le cadre de politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Ce Département identifie, évalue et couvre les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles du Groupe. Le Conseil fournit des politiques écrites pour la gestion du risque global, ainsi que pour des domaines concrets tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et de non dérivés et l'investissement de liquidité excédentaire.

#### a) Risque de marché

##### a.1) Risque de taux de change

Le Groupe opère sur le marché international, et est de ce fait exposé au risque de taux de change pour des opérations en devises, notamment le dollar américain (USD), le real brésilien, le peso mexicain, la roupie indienne et d'autres monnaies. Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans le cadre d'opérations à l'étranger.

La Direction a établi une politique qui oblige les entités du Groupe à gérer leur risque de taux de change de monnaie étrangère face à la monnaie fonctionnelle. Les entités du Groupe sont tenues de couvrir la totalité du risque de taux de change auquel elles sont exposées avec le Département Central de Trésorerie. Pour gérer le risque de taux de change survenu dans le cadre de transactions commerciales futures et des actifs et passifs reconnus, les entités du Groupe utilisent des contrats à terme, négociés à travers le Département de Trésorerie du Groupe. Le risque de taux de change surgit lorsque les transactions commerciales futures ou les actifs ou passifs reconnus sont dénommés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'entité. De plus, les politiques de la direction établissent également divers mécanismes de « couverture naturelle », à travers laquelle les prix de vente en différentes devises sont négociés.

La politique de gestion du risque du Département de Trésorerie du Groupe prétend couvrir les flux prévus nets générés dans le cadre de transactions prévues (essentiellement dans les ventes)

dans des monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle correspondant à la compagnie du Groupe qui effectue la transaction. Au 31 décembre 2013 et 2012, il n'y avait que des opérations d'achat et vente de monnaie étrangère au titre de transactions réalisées par des compagnies situées en Espagne, USA, Asie et Amérique Latine (Voir note 11).

Les opérations du Groupe sont généralement effectuées dans la monnaie fonctionnelle de chaque pays, bien que certaines opérations s'effectuent habituellement dans une autre monnaie (en Espagne, Inde et à l'Amérique Latine principalement), notamment en USD et en euros. Si au 31 décembre 2013, la monnaie fonctionnelle de chaque pays avec des opérations en USD avait été dévaluée / réévaluée 10 % par rapport à l'USD et que le reste de variables était resté constant, le résultat consolidé de l'exercice après impôts aurait été de 19.974 milliers d'euros inférieur / supérieur (2012: 21.062 milliers d'euros supérieur / inférieur) principalement comme résultat des effets de la revalorisation / dépréciation des positions en USD passives ou active ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans tenir compte de l'impact des variations dans la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

Le Groupe possède plusieurs investissements dans le cadre d'opérations à l'étranger, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de monnaie étrangère. Ces opérations se concentrent essentiellement dans les Pays Bas, Amérique Latine (Brésil et Mexique), USA e Inde. Selon la politique du Groupe, les opérations dans chaque pays sont généralement financées avec une dette prise dans la monnaie fonctionnelle de chaque pays, le risque n'affecte ainsi que la part correspondant à l'investissement en capital. Si l'investissement est partiellement ou entièrement financé par des emprunts, la politique du Groupe est de prendre des crédits dénommés dans la monnaie fonctionnelle correspondante. S'il n'existe pas de financement, la politique du Groupe est de ne pas réaliser de couvertures, sauf dans certains cas où des flux prévus à court terme sont couverts par la remise de dividendes de la filiale. Voici les principales expositions en monnaie étrangère occasionnées par les investissements de capital réalisés (mesurés à partir des actifs nets des sociétés étrangères incluses dans le bilan consolidé):

	2013	2012
Real brésilien (*)	461.787	378.114
Peso mexicain (*)	217.775	233.372
Roupie Indienne	283.483	132.631
Dollar American (*)	565.731	390.861
Autres monnaies (*)	54.054	34.259
<b>Total</b>	<b>1.582.830</b>	<b>1.169.237</b>

(\*) La valeur du fonds de commerce existant à chaque date n'est pas incluse, tel qu'énoncé dans la Note 7.1

### a.2) Risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé au risque du prix des titres de capital puisqu'il n'existe pas d'investissements significatifs détenus par le Groupe. Le Groupe est partiellement exposé au risque du prix de la matière première cotée essentiellement lié aux métaux et au pétrole et ils affectent donc le prix des fournitures d'équipements et de matériaux fabriqués dans les projets construits. Ces impacts sont généralement transférés efficacement dans les prix de vente par tous les entrepreneurs similaires qui opèrent dans le même secteur. Le Groupe réduit et atténue le risque de prix aux politiques établies instruit par la direction, essentiellement l'accélération ou le ralentissement des taux de placement et de sélection des monnaies des pays d'origine, ainsi que d'assurer la production ou l'extraction du prix de fermeture de certaines matières premières.

En ce qui concerne la sensibilité au risque de prix de l'option dans le contrat avec Corpin Capital Asesores, S.A. et autres, voir information à la note 11.

### a.3) Risque de taux d'intérêt des flux de trésorerie et de la juste valeur

Pour analyser le risque de taux d'intérêt, il faut distinguer les deux types de financements du Groupe:

#### • Financement de projets

Comme l'explique la Note 8, le Groupe participe à différents projets d'investissement (« Project finance ») qui se caractérisent, entre autres aspects, par le fait que le remboursement du financement pris n'est garanti que par le flux de trésorerie des projets respectifs. Dans ce genre de projets, les financements sont essentiellement à long terme et émis à des taux variables, en fonction de la référence du taux d'intérêt au pays dans lequel le projet est localisé et de la monnaie dans laquelle le financement est émis. Les financements émis à des taux variables exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt des flux de trésorerie. La politique du Groupe consiste en l'utilisation de swaps de taux d'intérêts pour convertir les financements à long terme, totalement ou partiellement, en financements fixes. En outre, dans certains contrats de « Project finance », la compagnie souscrivant le financement s'engage envers les banques octroyant le crédit à souscrire le dérivé financier susvisé. Il convient de mentionner que dans ces « Project finance » qui sont actualisés en fonction de l'inflation, il existe un « mécanisme naturel » de couverture puisque les prix facturés par les concessionnaires tiennent également compte de l'inflation.

L'exposition au risque de taux d'intérêt variable à la clôture de chaque exercice est la suivante:

2013	Référencé Euribor	Référencé TJLP/CDI (1)	Référencé TIIE (2)	Référencé PLR (3)	Référencé LIBOR (4)	Autres références*	Total
Financement	950.485	698.168	455.745	424.314	164.166	82.970	2.775.848
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(71.509)	(43.673)	(17.432)	(34.697)	(29.743)	(3.642)	(200.697)
<b>Position nette</b>	<b>878.976</b>	<b>654.495</b>	<b>438.313</b>	<b>389.617</b>	<b>134.423</b>	<b>79.328</b>	<b>2.575.151</b>
Portion couverte par des dérivés financiers	79%	0%	19%	0%	59%	0%	33%

  

2012	Référencé Euribor	Référencé TJLP/CDI (1)	Référencé TIIE (2)	Référencé PLR (3)	Référencé LIBOR (4)	Autres références	Total
Financement	944.718	812.837	354.292	427.598	95.969	78.879	2.714.293
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(98.566)	(90.662)	(21.938)	(22.209)	(20.051)	(5.339)	(258.765)
<b>Position nette</b>	<b>846.152</b>	<b>722.175</b>	<b>332.354</b>	<b>405.389</b>	<b>75.918</b>	<b>73.540</b>	<b>2.455.528</b>
Portion couverte par des dérivés financiers	86%	0%	59%	0%	134%	0%	42%

(1) Type d'intérêt brésilien de référence et/ou taux d'inflation à long terme.

(2) Type d'intérêt mexicain de référence et/ou taux d'inflation à long terme.

(3) Type d'intérêt indien de référence à long terme.

(4) Type d'intérêt international de référence à long terme.

\*sont incluses au sein des montants, les dettes liées aux actifs classés comme maintenus pour la vente au 31 décembre 2013 (voir Note 15).



Le Groupe analyse son exposition au risque de taux d'intérêt de façon dynamique. Il effectue une simulation à travers laquelle le Groupe calcule l'effet d'une variation déterminée du taux d'intérêt sur le résultat. Pour chaque simulation, la même variation dans le taux d'intérêt est utilisée pour toutes les monnaies et les références. Les simulations ne sont appliquées qu'aux passifs qui représentent les positions les plus significatives supportant un intérêt. D'après les simulations réalisées, l'impact sur le résultat après impôts d'une hausse / baisse de 100 points de base du taux d'intérêt supposerait une baisse / hausse de 11.068 milliers d'euros (2012: 8.187 milliers d'euros), en raison notamment d'une dépense plus importante / plus faible pour les intérêts des prêts à taux variable ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans considérer l'impact des variations sur la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

• *Dettes Financières*

Le risque de taux d'intérêt du Groupe découle essentiellement des dettes financières à long terme. Les dettes financières à des taux variables exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt des flux de trésorerie. Les dettes financières à un taux d'intérêt variable exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt de juste valeur. Une part importante des dettes financières du Groupe est à taux variable, la principale référence étant l'Euribor. La politique du Groupe consiste en l'utilisation de swaps de taux d'intérêt pour convertir les dettes financières à long terme, en dettes financières fixes.

L'exposition au risque de taux d'intérêt variable à la clôture de chaque exercice est la suivante:

	2013			2012		
	Référencé Euribor	Autres références	Total	Référencé Euribor	Autres références	Total
Dettes Financières	1.050.632	241.371	1.292.003	1.212.228	144.323	1.356.551
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(117.040)	(97.361)	(214.401)	(128.149)	(152.752)	(280.901)
<b>Position nette</b>	<b>933.592</b>	<b>144.010</b>	<b>1.077.602</b>	<b>1.084.079</b>	<b>(8.429)</b>	<b>1.075.650</b>
Portion couverte par des dérivés financiers	60%	0%	52%	74%	0%	75%

Le Groupe analyse son exposition au risque de taux d'intérêt de façon dynamique. Il procède à une simulation de plusieurs hypothèses en tenant compte du refinancement, du renouvellement des positions actuelles, du financement alternatif, de l'existence d'investissements portant un intérêt variable (en ce sens, les placements à très court terme portant un intérêt sont considérés comme des placements exposés à un taux d'intérêt variable), ainsi que les couvertures existantes. En fonction de telles hypothèses, le Groupe calcule l'effet sur le résultat d'une variation déterminée du taux d'intérêt. Pour chaque simulation, la même variation dans le taux d'intérêt est utilisée pour toutes les monnaies. Les simulations ne sont appliquées qu'aux passifs qui représentent les positions les plus significatives supportant un intérêt. D'après les simulations réalisées, l'impact sur le résultat après impôts d'une hausse / baisse de 100 points de base du taux d'intérêt supposerait une baisse / hausse de 2.579 milliers d'euros (2012: 1.667 milliers d'euros), en raison notamment d'une dépense plus importante / plus faible pour les intérêts des prêts à taux variable ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans considérer l'impact des variations sur la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

## b) Risque de crédit

Le Groupe gère le risque de crédit en considérant le regroupement d'actifs financiers suivant:

- Actifs d'instruments financiers dérivés (voir Note 11) et soldes pour différents concepts inclus dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie et actifs financiers à la juste valeur par résultat (voir Note 14).
- Soldes liés à la rubrique Clients et comptes rattachés (voir Note 12).

Les instruments financiers dérivés et les opérations menées avec des entités financières incluses dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie, sont souscrits auprès de prestigieuses entités financières jouissant d'une excellente notation financière (« rating »).

S'agissant des soldes de Clients et comptes rattachés, une importante proportion (respectivement de 68,67% et de 60,03 % au 31 décembre 2013 et 2012) a trait à des opérations auprès d'entités publiques ; le Groupe considère donc que le risque de crédit est très limité. Quant aux clients du secteur privé, une partie significative des soldes correspond à des compagnies bénéficiant d'une excellente notation financière et avec lesquelles aucune défaillance n'a été enregistrée par le passé. Le Groupe effectue un suivi périodique de la position globale de la rubrique Clients et comptes rattachés, ainsi qu'une analyse individuelle des expositions les plus significatives.

## c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de trésorerie et de valeurs mobilières, la

disponibilité d'un financement à travers des facilités de crédit engagées suffisantes et une capacité de liquidation des positions de marché. Étant donné le caractère dynamique des activités sous-jacentes, le Département de Trésorerie du Groupe a pour objectif de maintenir la flexibilité du financement à travers la disponibilité de lignes de crédit engagées.

Il convient de signaler, concernant les différents projets d'investissement (« Project finance ») auxquels le Groupe participe, comme l'explique la Note 8, que ces derniers se caractérisent par le fait que le remboursement du financement pris n'est garanti que par le flux de trésorerie des projets respectifs. Dans ce cas, pour couvrir le risque de liquidité, la politique du Groupe consiste en la prise à long terme de ces financements et en leur structuration en fonction des flux de trésorerie prévus pour chacun des projets. En vertu de cette politique, 89% du financement pris au 31 décembre 2013 (2012: 87%) présente une échéance supérieure à 1 an, et 69% du financement pris au 31 décembre 2012 (2012: 66%) présente une échéance supérieure à 4 ans.

S'agissant du reste de la position de liquidité du Groupe, la Direction effectue un suivi des prévisions de réserve de liquidité du Groupe en fonction des flux de trésorerie espérés.

Le tableau suivant offre une analyse des passifs financiers du Groupe qui seront liquidés par le net regroupés par échéances conformément aux délais restants à la date de clôture du bilan jusqu'à la date d'échéance stipulée dans le contrat. Les montants indiqués dans le tableau correspondent aux flux de trésorerie stipulés dans le contrat sans actualisation. Les soldes à payer dans les 12 mois équivalent à leurs montants comptables, étant donné que l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

	Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Au 31 décembre 2013</b>				
Dettes financières	406.854	302.788	541.707	73.983
Instruments financiers dérivés	27.086	10.586	6.093	-
Fournisseurs et comptes rattachés (Hors recettes à distribuer)	2.415.165	15.815	37.832	78.253
Intérêts non courus à verser	56.095	38.354	44.979	5.918
<b>Total</b>	<b>2.905.200</b>	<b>367.543</b>	<b>630.611</b>	<b>158.154</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>				
Dettes financières	584.808	244.357	528.716	89.103
Instruments financiers dérivés	28.487	12.445	12.441	-
Fournisseurs et comptes rattachés (Hors recettes à distribuer)	2.329.180	5.517	34.948	78.676
Intérêts non courus à verser	57.729	37.000	29.114	2.228
<b>Total</b>	<b>3.000.204</b>	<b>299.319</b>	<b>605.219</b>	<b>170.007</b>

\*N'inclut pas les dérivés associés au financement de projets

La gestion du risque de liquidité est effectuée de façon conjointe et centralisée par la Trésorerie du Groupe. Cette gestion comprend tout autant le maniement de trésorerie de l'activité récurrente du Groupe (analyse et suivi d'échéances de dettes et recouvrement de crédits, renouvellement et souscription de polices de crédit, gestion des lignes de crédit disponibles, écoulement temporaire d'excédents de trésorerie), que la gestion des fonds nécessaires pour aborder les investissements prévus.

Bien que le Groupe dispose d'un capital de roulement négatif au 31 Décembre, 2013 s'élevant à 373 millions d'euros (2012: 543 millions d'euros), la direction du Groupe estime que le risque de liquidité est suffisamment limité pour les raisons suivantes:

- Une partie significatif du fond de roulement négatif, environ 260 millions d'euros, correspondent à l'activité de concession, ce qui s'explique principalement par des prêts relais classés dans le passif courant pour la construction d'une concession d'infrastructure considérés comme des actifs non courants et deviennent le financement de projets à long terme une fois la construction est fini et la phase d'exploitation a commencé, alors on ne s'attend pas qu'il y aura des décaissements de cet ouvrage dans le court terme. En outre, l'accord avec la PSP (Note 31) assure les intrants nécessaires pour respecter les engagements d'investissement nécessaires à cette entreprise.

- En ce qui concerne le fond de roulement négatif des autres activités du Groupe, 113 millions d'euros, le Groupe a prévu pour 2014 les flux de trésorerie qui suit:

- Le flux de trésorerie d'exploitation prévisionnel pour 2014 est positif à 275 millions d'euros. Cette prévision pourrait même s'améliorer, entre autres raisons, par le succès de certaines réclamations sur des travaux que le Groupe mène actuellement, ainsi comme l'embauche et l'exécution du portefeuille supplémentaire à laquelle le Groupe maintient en fin d'année 2013.
- Les prévisions de flux de placement négatifs pour 2014 s'élèvent à (15) millions d'euros, ayant déjà décidé le Groupe les investissements nécessaires dans les projets concessionnaires grâce à l'accord avec la PSP (Note 31). Cette prévision pourrait être améliorée sensiblement par diverses alternatives de financement des investissements engagés que le Groupe est en train de négocier.
- La prévision du flux négatif de financement est de (193) millions d'euros, car c'est prévu de renouveler la totalité des polices de crédits disposés (comme dans des exercices précédents), ainsi comme d'autres dettes avec des entités de crédit à court terme qui sont renouvelables annuellement. Il faut souligner que la prévision de flux de financement pourrait s'améliorer

de manière importante à cause de l'obtention d'autres financements au long terme d'investissement déjà considérés que le Groupe est en train de négocier. Dans ce sens, le Groupe évalue l'application de différentes alternatives qui, de façon simultanée ou alternative, prévoient une amélioration substantielle du profil d'endettement du Groupe ; lesdites mesures dans l'évaluation incluent la possibilité d'émission de dette sur des marchés financiers, l'obtention d'un nouveau financement avec de meilleures conditions, ou les cessions partielles ou totales de certains actifs.

Tenant en compte ces prévisions des flux d'effectifs, ainsi comme la caisse disponible à la clôture de l'exercice 2013, le Groupe a une situation solide qui lui permet de faire front à ses obligations dans le court terme, considérant en plus l'existence de lignes de crédit non disposés et existante des lignes disponibles d'affacturage et d'autres instruments de financement permettant une efficacité dans la gestion du capital circulant ainsi comme l'adéquation de la gestion du risque de liquidité.

### **3.2. Gestion du risque du capital**

Les objectifs du Groupe quant à la gestion du capital tendent à sauvegarder la capacité de celui-ci pour continuer en tant qu'entreprise en fonctionnement pour fournir un rendement aux actionnaires ainsi que des bénéfices à d'autres détenteurs d'instruments de capitaux propres, et pour maintenir une structure de capital optimale en réduisant le coût de celui-ci.

Afin de pouvoir maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de réduire la dette.

Le Groupe effectue un suivi du capital conformément au taux de levier, conformément à la pratique du secteur. Ce taux est calculé comme la dette nette divisée par le capital social (sans inclure la position affectée à des projets). La dette nette est calculée comme le total des dettes financières, y compris dettes financières et les fournisseurs et comptes rattachés, tels qu'indiqués dans les comptes consolidés, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est calculé comme les capitaux propres, tel qu'indiqué dans les comptes consolidés, plus la dette nette.

En 2013 la stratégie du groupe n'a pas changé par rapport à 2012, il s'agit de maintenir un indice autour du 80%, considérant raisonnable et en prenant en compte les principes du Groupe (construction et Ingénierie) qui se caractérisent avec des niveaux élevés de capital circulant (tant comme actifs ou passifs financiers). Le taux de levier au 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivants:

	2013	2012
Dettes Financières (voir Note 20) et Fournisseurs et comptes rattachés (voir Note 19)	3.740.497	3.776.165
Moins: Actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat (voir Nota 14.2)	(8.499)	(1.484)
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 14.1)	(420.652)	(561.847)
Dette nette	3.311.346	3.212.834
Capitaux propres (y compris intérêts minoritaires hors réserves de couverture et écarts de conversion cumulés)	782.090	778.079
Capital total	4.093.436	3.990.913
<b>Taux de levier (Dette nette/Capital Total)</b>	<b>80,89%</b>	<b>80,50%</b>

### 3.3. Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers commercialisés sur les marchés actifs (tels que les dérivés à la cote officielle, les investissements acquis en vue de leur négociation et ceux disponibles en vue de leur vente) se fonde sur les prix de marché à la date de clôture du bilan. Le prix coté de marché utilisé pour les actifs financiers est le prix d'achat courant.

La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise une variété de méthodes et élabore des hypothèses fondées sur les conditions du marché existantes à chacune des dates du bilan. Pour la dette à long terme, le groupe utilise des prix cotés de marché ou des cotations d'agents. Pour déterminer la juste valeur du reste d'instruments financiers, le Groupe emploie d'autres techniques, tels que les flux de trésorerie actualisés estimés. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie estimés. La juste valeur des contrats de taux de change à terme est déterminée en utilisant les taux de change à terme cotés sur le marché à la date de clôture du bilan. Les méthodes sont classifiés d'accord avec l'établi dans l'IFRS (Voir note 2.10).

La juste valeur de l'option du contrat de Coprin Capital et d'autres entités (note 11) est calculée en utilisant des modèles basés sur la réduction de flux futurs estimés à partir de données observables sur le marché.

Le Groupe assume que le montant comptable moins la provision pour dépréciation de valeur des créances se rapproche de la juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de la présentation de l'information financière est estimée en actualisant les flux contractuels futurs de trésorerie au taux d'intérêt courante du marché dont le Groupe peut disposer pour des instruments financiers similaires.

Le tableau ci-après comprend une analyse des instruments financiers évalués à juste valeur, classés selon leur valeur. Les différents niveaux sont définis comme suit:

- Prix de cotisation (non ajustés) sur les marchés actifs pour actifs et passifs identiques (Niveau 1).

- Données différentes du prix de cotisation incluses dans le Niveau 1 qui sont observable pour l'actif ou le passif, aussi bien directement (c'est-à-dire, les prix), qu'indirectement (c'est-à-dire, les dérivés des prix) (Niveau 2).
- Données pour l'actif ou le passif non basées sur les données observables du marché (c'est-à-dire, données non observables) (Niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à juste valeur au 31 décembre 2013:

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments financiers dérivés - actifs	-	3.018	-	3.018
Instruments financiers dérivés - passifs	-	(132.270)	(17.969)	(150.239)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(129.252)</b>	<b>(17.969)</b>	<b>(147.221)</b>

Au cours de l'exercice, aucune reclassification n'a été effectuée entre les niveaux précédents.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à juste valeur au 31 décembre 2012:

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments financiers dérivés - actifs	-	4.005	-	4.005
Instruments financiers dérivés - passifs	-	(224.563)	(5.995)	(230.558)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(220.558)</b>	<b>(5.995)</b>	<b>(226.553)</b>

Les techniques d'évaluation utilisées pour définir la juste valeur des instruments financiers dérivés classés au niveau 2 sont décrites par la suite:

- a) Swaps: échange de la part de deux agents du marché d'une série de flux de trésorerie, selon les précisions de chaque

contrat, dans un certain délai, l'évaluation de cette typologie d'instruments est calculée par réduction de flux dans la devise de référence du contrat. De la même façon, des modèles de calcul des jours sont utilisés en fonction de la base.

Échange de type d'intérêts: Les types d'intérêts variables sont calculés à partir de la courbe de la devise correspondante et de l'extraction des types implicites dans chacune des dates de référence du contrat.

b) Futurs sur le type de change entre des devises ou actifs en actions: la juste valeur est calculée à partir du différentiel entre le type libre contracté au début de l'opération et la valeur attendue de l'actif à échéance (pratique la plus courante du marché).

c) Options sur l'ensemble de valeurs: Les prix des options sont obtenus à partir d'estimations de voir certains scénarios se produire. Dans ce contexte, le moyen le plus populaire est celui de Monte-Carlo qui se base sur le fait que la valeur d'une option s'obtient comme la moyenne des valeurs obtenues selon différents scénarios aléatoires ajustés à la distribution statistique des valeurs. Le nombre de scénarios doit être élevé et en aucun cas inférieur à 50.000. Afin de réaliser l'évaluation de ces actifs, la méthode de simulation Monte-Carlo est utilisée pour évaluer les valeurs et le Payoff est appliqué dans chacun des scénarios pour réduire le prix correspondant.

# 04

## Estimations et jugements comptables

Pour élaborer les comptes annuels consolidés conformément aux IFRS-UE, la Direction doit procéder à des estimations et à des conjectures susceptibles d'affecter les politiques comptables adoptées ainsi que le montant des actifs, passifs, recettes, dépenses et ventilations afférents. Les estimations et hypothèses sont fondées, entre autres, sur l'expérience historique ou sur d'autres faits considérés raisonnables en vertu des faits et des circonstances considérés à la date de clôture du bilan, et dont le résultat représente la base de jugement sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui, autrement, ne seraient pas immédiatement déterminables. Les résultats réels pourraient différer des estimations qui ont été faites.

Les estimations et les jugements font l'objet d'une évaluation constante et reposent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, dont les expectatives d'événements futurs jugés raisonnable en vertu des circonstances.

Certaines estimations comptables sont considérées comme significatives si la nature des estimations et des conjectures est matérielle et si l'impact des estimations et des conjectures sur la position financière ou le rendement opérationnel est matériel. Voici une description des principales estimations effectuées par la Direction du Groupe.

### 4.1. Estimations et jugements comptables notables

Le Groupe formule des estimations et des jugements concernant le futur. Par définition, les estimations comptables qui en résultent seront rarement identiques aux résultats réels correspondants. Voici l'explication des estimations et des jugements pour lesquels il existe un risque significatif d'ajustement matériel dans les montants comptables des actifs et des passifs durant l'exercice financier suivant.

#### Acquisitions d'entreprises ou groupes d'actifs nets

À la date d'acquisition d'une filiale, l'UE-IFRS exigent une analyse de la situation dans le cas de l'achat d'une entreprise, ou d'un ensemble d'actifs nets qui ne répondent pas à la définition d'une entreprise, conformément à l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » (Note 2.2).

Lorsque le Groupe acquiert des actions dans une entité qui ne constitue pas une entreprise mais un groupe de l'actif net, le coût est réparti entre les différents actifs et passifs identifiables au sein du groupe, sur la base de la juste valeur de celui-ci à la date d'acquisition. Il est possible que le coût de l'actif net du groupe comprenne un élément des paiements fondés sur les actions. Dans ce cas, la différence entre la juste valeur des actifs acquis et le montant convenu à régler en espèces est payable directement en capitaux propres (note 2.27).

Lorsque le Groupe acquiert des actions dans une entité qui constitue une entreprise à la date d'acquisition, il répartit le coût de regroupement d'entreprises entre les actifs, passifs et passifs contingents identifiables de l'entreprise acquise. Ces actifs et passifs sont évalués initialement à leur juste valeur. Si une partie du coût de la combinaison dépend d'événements futurs, le montant de cet ajustement s'intègre dans le coût de la combinaison, à condition qu'il soit probable et qui puisse être mesuré de manière fiable.

L'excédent du coût de la combinaison de la participation de l'acquéreur pour la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé comme fonds de commerce.

Au cours des exercices 2013 et 2012, le Groupe réalisa des acquisitions et des changements de contrôle d'actifs nets et d'entreprises (Les plus importants sont détaillés dans la Note 31). La Direction a utilisé son jugement pour comptabiliser le coût d'acquisition de ces groupes d'actifs nets et de l'affaire conformément aux dispositions des contrats d'achat-vente.

#### Perte estimée pour dépréciation du fonds de commerce et d'autres actifs non financiers

Le Groupe vérifie chaque année si le fonds de commerce et d'autres actifs non financiers, pour ces derniers il peut y avoir des indicateurs potentiels de détérioration, ont subi une quelconque perte pour dépréciation de la valeur, conformément à la politique comptable de la Note 2.9. Les montants récupérables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés selon des calculs de la valeur d'usage. Ces calculs exigent l'emploi d'estimations, une analyse de sensibilité des principales variables considérées dans ces estimations, en tenant compte notamment des situations où il pourrait exister des indicateurs de dépréciation potentielle (voir Note 7.1 et 8.2).

#### Impôt sur les bénéfices

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. La détermination de la provision mondiale pour l'impôt sur les bénéfices exige un jugement pointu. Pour de nombreuses transactions et calculs, la détermination ultime de l'impôt est incertaine durant le cours ordinaire de l'activité. Le Groupe reconnaît des passifs pour des problèmes fiscaux anticipés sur la base d'estimations qui déterminent si des impôts additionnels seront nécessaires. Lorsque le résultat fiscal final de ces questions diffère des montants initialement reconnus, ces écarts auront un effet sur l'impôt sur les bénéfices et les provisions d'impôts différés dans l'exercice durant lequel cette détermination est réalisée. En ce sens, il n'existe pas d'aspects significatifs soumis à des estimations et susceptibles de produire un impact notable sur la position du Groupe.

## Recouvrement des actifs d'impôts différés

La recouvrabilité des actifs d'impôts différés (note 21) est évaluée lorsque ces actifs sont générés, et ultérieurement à chaque date de bilan, selon l'évolution des résultats du Groupe prévus dans le plan d'affaires de ce dernier. En particulier, dans l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés ont été prises en considération, notamment, les synergies découlant de la consolidation fiscale, et l'estimation des avantages fiscaux futurs selon le plan d'affaires du groupe.

## Juste valeur des produits financiers dérivés ou autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers non négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise le jugement pour sélectionner une variété de méthodes et effectuer de conjectures principalement fondées sur les conditions du marché existantes à la date de clôture de chaque bilan. Le Groupe a utilisé une analyse de flux de trésorerie actualisés pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'étaient pas négociés sur des marchés actifs.

## Reconnaissance du revenu

Le critère de reconnaissance de revenu employé par le Groupe pour les activités de construction et d'ingénierie repose sur la méthode du pourcentage de réalisation selon le degré de progression. Le degré de progression est calculé comme pourcentage des coûts supportés du contrat sur le total des coûts estimés pour la réalisation du contrat. Cette méthode de reconnaissance des recettes ne s'applique que lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable et lorsque le contrat générera probablement des bénéfices. Si le résultat du contrat ne peut être estimé de façon fiable, les recettes sont reconnues dans la mesure de récupération des coûts. Lorsqu'il est probable que les coûts du contrat excéderont les recettes de celui-ci, la perte est immédiatement reconnue comme une charge. Lors de l'application de la méthode du pourcentage de réalisation, le Groupe effectue des estimations significatives en rapport avec les coûts totaux nécessaires à la réalisation du contrat. Ces estimations sont révisées et évaluées périodiquement en vue de vérifier si elles ont généré des pertes et s'il est possible de continuer à appliquer la méthode du pourcentage de réalisation ou pour ré estimer la marge attendue dans le projet. Lors du déroulement du projet, le Groupe estime également les contingences probables liées à la hausse du coût total estimé et varie en conséquence la reconnaissance des recettes. S'agissant des aspects qui viennent d'être commentés, le passé du Groupe confirme que ses estimations sont adéquates et raisonnables.

## Contrat de concession

Pour déterminer si le contrat de concession est bien conforme aux règles de l'interprétation IFRIC 12, le Groupe réalise une analyse détaillée de chaque contrat de concession, basée sur l'information disponible sur tous les termes éminents figurant dans ces documents. Les principales questions à prendre en considération dans cette analyse sont les suivantes:

- a) Si le concédant contrôle ou réglemente les services pour lesquels le concessionnaire doit destiner / attribuer l'infrastructure, à qui ces services doivent être fournis et à quel prix.
- b) Si le concédant contrôle des participations résiduelles de l'infrastructure, à la fin du contrat de concession.

Sur la base de l'information de l'analyse et sur l'information disponible dans chaque contrat, le Groupe détermine le modèle comptable à appliquer:

**Modèle de l'actif incorporel:** le Groupe applique ce modèle quand le concessionnaire a le droit de percevoir des péages (ou autres paiements) des utilisateurs, à titre de contrepartie pour le financement et la construction d'infrastructures ou lorsque le cédant de la concession règle le concessionnaire sur la base du degré d'utilisation de l'infrastructure, mais ne garantit pas les montants à payer au concessionnaire.

**Modèle d'actifs financiers:** le Groupe applique ce modèle lorsque le concessionnaire a un droit inconditionnel de recevoir des paiements du contrat de la part du cédant, indépendamment de l'utilisation de l'infrastructure.

**Modèle mixte:** lorsque le concessionnaire est partiellement payé par les usagers (montant dépendant de l'utilisation de la subvention / infrastructures) et partiellement versée par le concédant (il a le droit inconditionnel de recevoir des paiements)

Une fois le modèle comptable déterminé, il existe des estimations ou des hypothèses clés utilisées par la Direction, par exemple:

- Les estimations du trafic pour calculer l'amortissement des actifs incorporels (Concession d'autoroutes).
- Provision pour la maintenance: les estimations du CAPEX futur, en fonction de chaque plan d'affaires utilisé par la Direction.
- Le marge de la construction estimée par la Direction, utilisée pour mesurer la juste valeur des actifs incorporels / actifs financiers.
- La Direction estime qu'une fois déterminée la valeur des actifs financiers, selon les contrats portant sur les lignes de transmission électrique et leurs interprétations juridiques, le concédant indemniserait le concessionnaire pour la valeur résiduelle de l'infrastructure à la fin de la période de concession.

### **Durée de vie utile des éléments des Immobilisations corporelles et des Immobilisations incorporelles**

La Direction du Groupe détermine la durée de vie utile estimée et les charges d'amortissement correspondantes pour ses Immobilisations corporelles et ses Immobilisations incorporelles. Cette estimation est fondée sur la période durant laquelle les éléments des immobilisations vont générer des bénéfices économiques selon les plans d'affaires mis à jour. Le Groupe révisé lors de chaque clôture la durée de vie utile des immobilisations et si les estimations diffèrent de celles préalablement réalisées, l'effet de la variation est comptabilisé prospectivement à compter de l'exercice durant lequel cette variation a lieu.

Dans le cas d'immobilisations déterminés incorporelles relatifs aux concessions administratives d'infrastructures d'autoroutes qui sont amorties d'une forme systématique en fonction du trafic prévu dans la concession selon les plans d'affaires mis à jour, la Direction du Groupe actualise annuellement les estimations de trafic pour les dites concessions.

Aussi en cas d'aggravation de la situation concernant les plans d'affaires, sont faits des tests de dépréciation.

### **Réclamations en garantie**

Le Groupe propose généralement des garanties de 24 ou 36 mois pour ses ouvrages et services. (Dans des cas particuliers jusqu'à 60 mois). La Direction estime la provision correspondante pour de futures réclamations en garantie en se fondant sur une information historique relative à des réclamations en garantie, ainsi que sur des tendances récentes susceptibles de suggérer que l'information passée sur le coût peut différer des réclamations futures. Comme pour la Reconnaissance de recettes, le passé du Groupe démontre que les estimations à ce propos sont adéquates.

### **Créances et actifs financiers**

Le Groupe effectue des estimations en rapport avec l'exigibilité des soldes restants dus par des clients dans le cadre des projets ayant donné lieu à des controverses à résoudre ou à des litiges en cours occasionnés par la non-conformité du travail exécuté ou l'inexécution de clauses contractuelles liées au rendement des actifs remis aux clients. De même, le Groupe effectue des estimations pour évaluer la recouvrabilité des actifs financiers disponibles à la vente fondées principalement sur la santé financière et la perspective d'affaires de la société liée dans un délai proche.

### **Provisions**

Les provisions sont reconnues lorsqu'il est probable qu'une obligation présente, fruit d'événements passés, donnera lieu à une sortie de ressources et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Des estimations significatives sont nécessaires pour respecter la norme comptable. La Direction du Groupe effectue des estimations, en évaluant toute l'information et les faits marquants, de la probabilité de survenance des contingences ainsi que du montant du passif à liquider à terme.



# 05

## Information financière par des segments

Le Groupe a déterminé les segments opérants étant basé sur l'information que le Comité de Direction révise, et qui sont utilisés pour la prise de décisions stratégiques.

Le Comité considère aux effets de segments opérants l'existence de trois grandes aires d'affaire: l'infrastructure et les activités industrielles, Énergie et les Concessions. En outre, le Comité réalise une analyse additionnelle d'un point de vue géographique en tenant en compte des zones géographiques où le Groupe concentre son activité: l'Espagne, l'Amérique latine (principalement le Mexique, le Brésil et l'Argentine), l'Asie (principalement l'Inde), et les autres (qu'inclut principalement activités aux Etats-Unis et en différents pays de l'Afrique comme l'Angola et l'Algérie).

Ils sont inclus à l'intérieur de la colonne de « Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation » les affaires du « Immobilier » et « Énergie Renouvelable » en tenant en compte de sa peu d'importance, peu abondant dans une relation au volume d'opérations du Groupe; les recettes ordinaires de ces segments sont obtenues de la vente de promotions immobilières et de la vente du combustible (biodiesel), respectivement. De plus sont inclus les activités abandonnées (Voir Note 15).

Les segments « Infrastructure et Activités Industrielles » et « Énergie » obtiennent ses recettes ordinaires principalement de la vente de services de construction, alors que le segment « Concessions » les obtient de la vente du service correspon-

dant selon le type de concession auquel se rapporte.

Les recettes engendrées entre des segments proviennent principalement des services de construction prêtés par les segments de « Infrastructure et Activités Industrielles » et « Énergie » au reste de segments ou au secteur Corporatif du Groupe. Les recettes, qui entretiennent une correspondance avec opérations réalisées dans des conditions de marché, sont analysées par le Comité de Direction.

Le Comité de Direction analyse le rendement des segments opérants sur la base d'une évaluation du résultat d'exploitation de chaque segment. Les recettes et les frais financiers sont analysés, à un niveau de chacun des segments, par son impact conjoint dans la ligne le « Résultat financier net »; l'analyse détaillée emporte par la Trésorerie Centrale, qui traite la position d'effectif du Groupe. De la même manière, l'Impôt sur les Gains n'est pas non plus imputé à chacun des segments, puisque le Comité de Direction analyse dans une forme ajoutée ce départ à un niveau d'impact dans le Groupe.

Afin de préparer l'information financière par segments, la Direction impute les ajustements nécessaires pour le classement des résultats des activités discontinues dans la colonne « Autres, Entreprise et Ajustements de Consolidation ». Cette procédure a également été appliquée dans la réécriture des informations correspondantes à l'exercice 2012.

L'information par les segments qui sont fournis au Comité de Direction pour les segments dont il faut informer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 est la suivante:

2013	EPC		Concessions	Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation	Total
	Infrastructures et activités industrielles	Énergie			
<b>Recettes ordinaires de clients externes</b>	<b>1.531.518</b>	<b>893.757</b>	<b>617.141</b>	<b>(17.285)</b>	<b>3.025.131</b>
Recettes ordinaire des segmentes	1.663.465	910.220	617.141	(165.695)	3.025.131
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations	-	-	-	148.410	148.410
Autres recettes d'exploitation et variation des stocks	9.600	7.200	20.421	(7.922)	29.299
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>	<b>1.673.065</b>	<b>917.420</b>	<b>637.562</b>	<b>(25.207)</b>	<b>3.202.840</b>
Amortissement et charges pour détérioration de la valeur	(15.567)	(2.371)	(87.624)	(15.090)	(120.652)
Frais d'exploitation	(1.476.389)	(813.047)	(320.211)	(59.531)	(2.669.178)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>181.109</b>	<b>102.002</b>	<b>229.727</b>	<b>(99.828)</b>	<b>413.010</b>
Résultat financier net	(3.829)	(26.897)	(255.643)	(81.626)	(367.995)
Participation au résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>177.280</b>	<b>75.105</b>	<b>(25.916)</b>	<b>(181.454)</b>	<b>45.015</b>
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	(30.613)	(30.613)
<b>Résultat de l'exercice des activités poursuivies</b>	<b>177.280</b>	<b>75.105</b>	<b>(25.916)</b>	<b>(212.067)</b>	<b>14.402</b>
Résultats des activités abandonnées				<b>(8.522)</b>	<b>(8.522)</b>
<b>Résultat total de l'exercice</b>	<b>177.280</b>	<b>75.105</b>	<b>(25.916)</b>	<b>(220.589)</b>	<b>5.880</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>2.117.490</b>	<b>1.621.797</b>	<b>4.875.803</b>	<b>(214.875)</b>	<b>8.400.215</b>
Les actifs totaux incluent:					
Investissements aux entreprises associées	-	-	-	2.384	2.384
Additionne aux actifs non courants	<b>15.951</b>	<b>1.538</b>	<b>631.474</b>	<b>7.506</b>	<b>656.469</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>1.626.596</b>	<b>1.285.326</b>	<b>4.157.863</b>	<b>775.181</b>	<b>7.844.966</b>

L'information par les segments qui sont fournis au Comité de Direction pour les segments dont il faut informer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 est la suivante:

2012	EPC		Concessions	Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation	Total
	Infrastructures et activités industrielles	Énergie			
<b>Recettes ordinaires de clients externes</b>	<b>1.828.197</b>	<b>660.018</b>	<b>396.874</b>	<b>(7.652)</b>	<b>2.877.437</b>
Recettes ordinaire des segmentes	2.125.261	660.018	396.874	(304.716)	2.877.437
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations	-	-	-	144.515	144.515
Autres recettes d'exploitation et variation des stocks	6.643	-	422	372.973	380.038
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>	<b>2.131.904</b>	<b>660.018</b>	<b>397.296</b>	<b>212.772</b>	<b>3.401.990</b>
Amortissement et charges pour détérioration de la valeur	(18.879)	(2.578)	(108.100)	(82.431)	(211.988)
Frais d'exploitation	(1.945.006)	(617.883)	(108.858)	(188.772)	(2.860.519)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>168.019</b>	<b>39.557</b>	<b>180.338</b>	<b>(58.431)</b>	<b>329.483</b>
Résultat financier net	(10.693)	(4.030)	(213.238)	(54.537)	(282.498)
Participation au résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>157.326</b>	<b>35.527</b>	<b>(32.900)</b>	<b>(112.968)</b>	<b>46.985</b>
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	(20.068)	(20.068)
<b>Résultat de l'exercice des activités poursuivies</b>	<b>157.326</b>	<b>35.527</b>	<b>(32.900)</b>	<b>(133.036)</b>	<b>26.917</b>
Résultats des activités abandonnées	-	-	-	(129.215)	(129.215)
<b>Résultat total de l'exercice</b>	<b>157.326</b>	<b>35.527</b>	<b>(32.900)</b>	<b>(262.251)</b>	<b>(102.298)</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>1.873.371</b>	<b>1.396.205</b>	<b>4.883.500</b>	<b>303.311</b>	<b>8.456.387</b>
Les actifs totaux incluent:					
Investissements aux entreprises associées	-	-	-	3.576	3.576
Additionne aux actifs non courants	<b>12.519</b>	<b>3.266</b>	<b>1.132.723</b>	<b>7.810</b>	<b>1.156.318</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>1.577.161</b>	<b>1.091.399</b>	<b>4.126.030</b>	<b>1.012.345</b>	<b>7.806.935</b>

Pendant l'exercice 2012 des dépréciations se sont produites dans la valeur des fonds de commerce « d'Énergie renouvelable » et « d'Énergie solaire – photovoltaïque - fabrication », voir note 7.1.

Les recettes ordinaires originaires de clients externes dont le Comité de Direction est informé sont évaluées conformément aux critères uniformes à appliqués en compte de résultats.

Les montants qui facilitent au Comité de Direction un rapport des actifs et passifs totaux sont évalués conformément aux critères uniformes à appliqués en comptes annuels consolidés. Ces actifs et passifs sont assignés en fonction des activités du segment et la localisation physique de l'actif.

La société mère est domiciliée en Espagne, et comme indiqué précédemment le Groupe opère également dans les affaires en dehors de l'Espagne. Voici les renseignements par secteur géographique, compte tenu du pays d'origine du client, pour l'exercice terminé le Décembre 31 décembre 2013:

<b>2013</b>	<b>Espagne</b>	<b>L'Amérique Latine</b>	<b>Asie</b>	<b>Autres et Ajustement de Consolidation</b>	<b>Total</b>
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>692.195</b>	<b>1.489.161</b>	<b>423.157</b>	<b>420.618</b>	<b>3.025.131</b>
<b>Total actifs</b>	<b>3.520.277</b>	<b>3.510.957</b>	<b>1.103.923</b>	<b>265.058</b>	<b>8.400.215</b>
Les actifs totaux incluent:					
Actifs non courantes	1.860.538	2.127.541	736.395	460.809	5.185.283
<b>Total Passifs</b>	<b>4.420.861</b>	<b>2.698.393</b>	<b>813.478</b>	<b>(87.766)</b>	<b>7.844.966</b>

Voici les renseignements par secteur géographique, compte tenu du pays d'origine du client, pour l'exercice terminé le 31 Décembre 2012:

<b>2012</b>	<b>Espagne</b>	<b>L'Amérique Latine</b>	<b>Asie</b>	<b>Autres et Ajustement de Consolidation</b>	<b>Total</b>
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>904.167</b>	<b>1.347.035</b>	<b>339.395</b>	<b>286.840</b>	<b>2.877.437</b>
<b>Total actifs</b>	<b>3.949.937</b>	<b>3.208.006</b>	<b>941.487</b>	<b>356.957</b>	<b>8.456.387</b>
Les actifs totaux incluent:					
Actifs non courantes	2.399.980	2.105.624	685.057	320.644	5.511.305
<b>Total Passifs</b>	<b>4.749.243</b>	<b>2.480.094</b>	<b>715.832</b>	<b>(138.234)</b>	<b>7.806.935</b>

Au cours de l'exercice 2013 et 2012, il n'y a pas eu de revenus provenant de transactions avec un seul client représentant plus de 10% du total du groupe.

# 06

## Immobilisations corporelles

Le tableau suivant décrit les mouvements des différentes catégories d'immobilisations corporelles:

2013	Terrains et construction	Installations techniques, machines et outillage	Mobilier	Éléments de transport	Équipements de traitement de l'information	Immobilisation en cours	Autre immobilisation	Total
<b>Coût</b>								
1er janvier	132.398	215.470	9.531	14.299	11.562	4.078	4.290	391.628
Entrées	768	6.793	405	2.022	175	68	387	10.618
Sorties	(2.362)	(8.015)	(516)	(3.152)	(813)	(25)	(89)	(14.972)
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	(46.862)	-	(5)	-	(7)	-	-	(46.874)
Transferts	-	3.580	-	-	-	(3.580)	-	-
Changements du périmètre de consolidation (Note 15)	(11.016)	(83.408)	-	-	-	-	-	(94.424)
<b>31 décembre</b>	<b>72.926</b>	<b>134.420</b>	<b>9.415</b>	<b>13.169</b>	<b>10.917</b>	<b>541</b>	<b>4.588</b>	<b>245.976</b>
<b>Amortissement et dépréciations cumulés</b>								
1er janvier	(8.740)	(164.314)	(4.945)	(10.797)	(8.510)	-	(3.893)	(201.199)
Amortissements	(1.793)	(11.584)	(839)	(1.555)	(1.130)	-	(1.360)	(18.261)
Sorties	1.284	7.484	258	3.086	822	-	844	13.778
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	1.712	-	-	-	5	-	-	1.717
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements du périmètre de consolidation (Note 15)	1.229	83.408	-	-	-	-	-	84.637
<b>31 décembre</b>	<b>(6.308)</b>	<b>(85.006)</b>	<b>(5.526)</b>	<b>(9.266)</b>	<b>(8.813)</b>	<b>-</b>	<b>(4.409)</b>	<b>(119.328)</b>
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>66.618</b>	<b>49.414</b>	<b>3.889</b>	<b>3.903</b>	<b>2.104</b>	<b>541</b>	<b>179</b>	<b>126.648</b>

2012	Terrains et constructions	Installations techniques, machines et outillage	Mobilier	Éléments de transport	Équipements de traitement de l'information	Immobilisation en cours	Autre immobilisation	Total
<b>Coût</b>								
1er janvier	121.862	142.707	8.777	15.477	10.959	601	4.324	304.707
Entrées	146	8.423	1.010	847	1.024	3.500	143	15.093
Sorties	(592)	(19.068)	(442)	(2.025)	(421)	-	(177)	(22.725)
Transferts	10.982	83.408	186	-	-	(23)	-	94.553
<b>31 décembre</b>	<b>132.398</b>	<b>215.470</b>	<b>9.531</b>	<b>14.299</b>	<b>11.562</b>	<b>4.078</b>	<b>4.290</b>	<b>391.628</b>
<b>Amortissement et dépréciations cumulés</b>								
1er janvier	(6.169)	(81.399)	(4.456)	(11.174)	(7.391)	-	(3.759)	(114.348)
Amortissements	(700)	(15.009)	(868)	(1.584)	(1.313)	-	(1.246)	(20.720)
Sorties	59	16.515	243	1.961	265	-	118	19.161
Dépréciations	(701)	-	-	-	-	-	-	(701)
Transferts	(1.229)	(84.421)	136	-	(71)	-	994	(84.591)
<b>31 décembre</b>	<b>(8.740)</b>	<b>(164.314)</b>	<b>(4.945)</b>	<b>(10.797)</b>	<b>(8.510)</b>	<b>-</b>	<b>(3.893)</b>	<b>(201.199)</b>
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>123.658</b>	<b>51.156</b>	<b>4.586</b>	<b>3.502</b>	<b>3.052</b>	<b>4.078</b>	<b>397</b>	<b>190.429</b>

Au cours de l'exercice 2013, les réductions sont principalement dues à la sortie du périmètre de la fabrique de T-Solar en raison de la perte de contrôle subie par le Groupe (voir Note 1 et 15) et à la classification de certains actifs comme maintenus pour la vente.

Les transferts de l'exercice 2012, sont dus principalement par le transfert de la fabrique de T-Solar depuis autres immobilisations dédiés aux projets. (Note 8.2)

Dans les immobilisations corporelles existent des éléments de transports, machines et autres immobilisations pour un montant de 623 milliers d'euros acquis en régime de location financière (1.054 milliers d'euros au 31 décembre 2012), selon la répartition suivante:

	2013	2012
Coût leasings financiers capitalisés	1.275	3.272
Dépréciation cumulée	(652)	(2.218)
<b>Montant comptable net</b>	<b>623</b>	<b>1.054</b>

Les dettes financières sont garanties par la valeur des terrains et constructions de 24.752 milliers d'euros (2012: 43.734 milliers d'euros). Le solde de dettes garanti atteint 4.523 milliers d'euros (2012: 10.423 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2013, le Groupe détient à l'étranger des immobilisations corporelles pour une valeur de 47.407 milliers

d'euros (2012: 50.138 milliers d'euros), et un amortissement accumulé de 27.704 milliers d'euros (2012: 25.565 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2013, il n'existe aucun élément d'immobilisations corporelles non affecté par l'exploitation, la totalité ayant été classée comme maintenue pour la vente au cours de l'exercice (voir Note 15). Au 31 décembre 2012, les éléments d'immobilisations corporelles n'étaient pas affectés à l'exploitation avec un coût original de 40.584 milliers d'euros et d'amortissement accumulé de 418 milliers d'euros, correspondant en grande majorité aux immeubles acquis par le Groupe en datations de paiement. Au cours de l'exercice 2012, une détérioration de ces actifs de 700 milliers d'euros a été enregistrée.

Le compte de résultat inclus des charges pour locations pour un montant de 126.487 milliers d'euros (2012: 116.687 milliers d'euros) correspondants aux locations des éléments d'immobilisations corporelles.

Au 31 Décembre 2013, il y a des immobilisations corporelles, encore en usage, et la entièrement amorti avec un coût comptable de 43.635 milliers d'euros (2012: 30.384 milliers d'euros).

Le Groupe consolidé a souscrit diverses polices d'assurance destinées à couvrir les risques auxquels sont exposés les éléments des immobilisations corporelles. La couverture de ces polices est jugée suffisante.

07

## Fonds de Commerce et autres immobilisations incorporelles

### 7.1. Fonds de Commerce

Voici le détail des mouvements de fonds de commerce, uniques immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéfinie:

	2013	2012
<b>En début d'exercice</b>	<b>511.646</b>	<b>577.436</b>
Entrées	-	-
Différences de change	(547)	66
Charges pour dépréciation	-	(57.665)
Effet du regroupement d'entreprises	-	(8.191)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>511.099</b>	<b>511.646</b>

Au cours de l'exercice 2013, aucune charge pour dégradation de valeur n'a été identifiée. En 2012, des charges pour dégradation de valeur d'énergie solaire photovoltaïque (fabrication) d'un montant de 47.824 milliers d'euros et d'énergies renouvelables d'un montant de 9.841 milliers d'euros ont été observées et reconnues dans le compte de résultats de l'exercice. En plus de la perte de valeur du fonds de commerce, il y a eu d'autres dépréciations d'actifs des correspondantes UGTs (voir note 8.2).

En 2012 l'effet du regroupement d'entreprises provient de l'impact sur le fonds de commerce de l'Énergie solaire- Photovoltaïque (Génération-Non Espagne) de la perte de contrôle Isolux Infrastructure et des filiales (voir note 31).

Le fonds de commerce et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est indéterminée ont été affectés

aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe en fonction du pays de l'opération et du segment d'activité.

Voici un résumé par UGT (ou groupes d'UGT) de l'affectation du fonds de commerce:

UGT	2013	2012
Construction	154.578	154.578
Énergie Solaire- Photovoltaïque (Génération-Non Espagne)	33.978	33.978
Ingénierie – Mexique	24.510	24.510
Ingénierie – Brésil	54.735	54.735
Ingénierie – Argentine et autres	12.132	12.679
Ingénierie – Espagne et autres	231.166	231.166
<b>Total</b>	<b>511.099</b>	<b>511.646</b>

Le montant récupérable des UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'usage à partir de projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des hypothèses financières approuvées par la Direction et couvrant une période de cinq ans sauf pour Énergie Solaire- Photovoltaïque (Génération-Non Espagne), dont il s'estime les flux pour toute la vie du projet. Les flux de trésorerie correspondant à cette période de cinq ans sont extrapolés en utilisant les taux de croissance résiduels estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour les activités respectives dans lesquelles l'UGT opère. Pour l'actualisation des flux, le Groupe utilise un taux d'actualisation fondé sur le coût moyen pondéré du capital pour chacune des UGT.

Les hypothèses clé utilisées pour les principaux calculs de la valeur d'usage sont les suivantes:

UGT	Résultat d'exploitation (*)		Taux de croissance résiduel		Taux d'actualisation	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Construction	68.721	58.383	1%	1%	10,86%	11,75%
Énergie Solaire (Génération -No Espagne) (***)	8.246	38.971	(**)	(**)	11%	7%-14%
Ingénierie – Mexique	12.267	8.284	2%	2%	10,49%	10,94%
Ingénierie – Brésil	11.715	22.737	2%	2%	10,87%	14,50%
Ingénierie – Argentine et autres	3.276	4.528	2%	2%	17,63%	17,63%
Ingénierie – Espagne et autres	140.207	135.354	1,7%	1,7%	10,69%	9,61%

(\*) Les données des colonnes de résultat d'exploitation sont des prévisions pour l'année suivante (Exclut génération 2013).

(\*\*) Ne s'applique pas.

Ces hypothèses ont été utilisées pour l'analyse de chaque UGT au sein du segment d'activité. La Direction du Groupe considère qu'il n'existe pas de variations d'hypothèses pouvant être considérées raisonnablement possibles, et susceptibles de conduire à un montant comptable de l'UGT supérieur à sa valeur récupérable.

La Direction a déterminé la marge brute budgétisée sur la base du rendement passé et de ses expectatives de développement du marché. Les taux de croissance moyenne pondé-

rée s'ajustent aux prévisions contenues dans les rapports de l'industrie. Les taux d'actualisation employés sont avant impôts et reflètent les risques spécifiques liés aux principaux segments.

## 7.2. Autres immobilisations incorporelles

Le détail du mouvement des exercices 2013 et 2012 est le suivant :

2013	Concessions Administratives	Applications informatiques	Total
<b>Coût</b>			
1er janvier	10.471	36.502	46.973
Entrées	7.139	5.588	12.727
Sorties	(741)	(1.337)	(2.078)
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	-	(19)	(19)
<b>31 décembre</b>	<b>16.869</b>	<b>40.734</b>	<b>57.603</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulé</b>			
1er janvier	(2.629)	(23.238)	(25.867)
Amortissements	(417)	(6.458)	(6.875)
Sorties	630	1.220	1.850
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	-	16	16
<b>31 décembre</b>	<b>(2.416)</b>	<b>(28.460)</b>	<b>(30.876)</b>
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>14.453</b>	<b>12.274</b>	<b>26.727</b>



2012	Portefeuille de contrats	Concessions Administratives	Applications informatiques	Total
<b>Coût</b>				
1er janvier	11.116	11.183	28.902	51.201
Entrées	-	559	7.063	7.622
Sorties	(11.116)	(461)	(268)	(11.845)
Transferts	-	(810)	805	(5)
<b>31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>10.471</b>	<b>36.502</b>	<b>46.973</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulé</b>				
1er janvier	(6.669)	(3.295)	(16.348)	(26.312)
Amortissements	(4.446)	(562)	(5.963)	(10.971)
Sorties	11.115	417	101	11.633
Cessions	-	811	(1.028)	(217)
<b>31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>(2.629)</b>	<b>(23.238)</b>	<b>(25.867)</b>
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>-</b>	<b>7.842</b>	<b>13.264</b>	<b>21.106</b>

La rubrique Concessions Administratives inclut les frais liés à la construction et /ou à l'exploitation de différents actifs (stations de traitement des eaux et de gestion des déchets, et autres) où le Groupe a reçu la concession pour l'exploitation de ces biens pour une période déterminée. À la fin de la période de concession, l'actif sera repris dans sa totalité par l'entité concédant. Le Groupe amortira l'actif capitalisé pendant la durée de la concession.

La rubrique Applications informatiques couvre la propriété et le droit d'utilisation des applications informatiques acquises auprès de tiers. Le solde Applications informatiques n'inclut pas les montants liés au développement interne de programmes informatiques.

Au 31 Décembre 2013 il y a des applications informatiques encore en usage, et entièrement amortis avec un coût comptable de 15.724 milliers d'euros. (2012: 9.898 mille euros).

Les dettes auprès d'entités de crédit est garanti par les autres actifs incorporels évalués pour un montant de 11.514 milliers d'euros (2012: 4.930 milliers d'euros). Le solde de dette garantie s'élève à 700 milliers d'euros (2012: 329 milliers d'euros).

# 08

## Actifs des concessions et Immobilisations affectées à des projets

Le périmètre de consolidation comprend des participations dans diverses sociétés dont l'objet social est « uni projet ». Les sociétés titulaires des Projets financent habituellement ces derniers à travers la formule dite de « Project Finance » (Financement de Projet).

En vertu de cette formule, la base de l'accord entre la société et l'entité financière réside dans l'affectation des flux de caisse générés par le projet à l'amortissement du financement et à la charge financière, avec exclusion ou bonification quantifiée de toute autre ressource patrimoniale, de sorte que la récupération de l'investissement par l'entité financière se fera exclusivement à travers les flux de caisse du projet objet de celui-ci, avec une subordination de tout autre endettement à celui qui dérive du Financement de Projet, tant que celui-ci n'aura pas été remboursé dans sa totalité.

Nous nous trouvons donc devant des formules de financement qui s'appliquent univoquement à des projets d'entreprises spécifiques. Même si il y certains projets dans lesquelles le Groupe est le seule titulaire des concessions (projets de parkings principalement), la plus part des projets s'intègrent au Groupe à travers de la coentreprise formée par le sous-groupe Isolux Infrastructure Netherlands.

### 8.1. Immobilisations incorporelles affectées à des projets

Compte tenu des caractéristiques des projets, une grande part des immobilisations affectées à des projets correspond au concept d'Immobilisations incorporelles – Concessions ; leur traitement comptable est expliqué dans les Notes 2.6, 2.7 et 2.23. Il convient de signaler que cette rubrique inclut 694.762 milliers d'euros (2012: 983.612 milliers d'euros) qui correspondent aux Immobilisations en cours.

	2013	2012
<b>Coût</b>		
1er janvier	3.024.693	2.529.286
Incorporations au périmètre	11.972	-
Entrées	474.452	874.362
Effet de combinaison d'affaires	-	(190.791)
Différence de conversion	(355.142)	(152.539)
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	(244.422)	-
Sorties	(7.541)	(35.601)
Transferts	(61.403)	(24)
<b>31 de décembre</b>	<b>2.842.609</b>	<b>3.024.693</b>

<b>Amortissement cumulé et dépréciations</b>		
1er janvier	(110.894)	(77.909)
Incorporations au périmètre	(391)	-
Amortissements	(53.001)	(46.769)
Dépréciations	-	(10.681)
Effet de combinaison d'affaires	-	18.430
Différence de conversion	12.665	921
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	37.028	-
Sorties	6.902	-
Transferts	1.099	5.114
<b>31 de décembre</b>	<b>(106.592)</b>	<b>(110.894)</b>

<b>Valeur Net Comptable</b>	<b>2.736.017</b>	<b>2.913.799</b>
-----------------------------	------------------	------------------

Au 31 décembre 2013 le Groupe détient à l'étranger des immobilisations incorporelles affectés à des projets pour une valeur comptable nette de 2.256.993 milliers d'euros (2012: 2.226.713 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2013, les intérêts capitalisés s'élevaient à 58.980 milliers d'euros (2012: 67.799 milliers d'euros), correspondants aux intérêts produits durant la période de construction de postes des immobilisations, et qui découlent de financements directs reçus pour la construction des biens respectifs.

En 2012 l'effet de regroupement d'entreprises provient de l'impact sur l'intitulé de l'opération d'Isolux Infrastructure Netherlands et de ses filiales (voir note 31).

Selon ce qui est décrit dans la note 2.7 des règles d'évaluation, le Groupe classe ses actifs concessionnels en deux groupes de nature incorporelle et de nature financière, correspondant au 31 décembre 2013, une valeur nette comptable de ceux-ci de 1.700.293 milliers d'euros (2012: 1.968.615 milliers d'euros) et 1.035.724 milliers d'euros (2012: 945.184 milliers d'euros), respectivement. De plus, dans la Note 12, les comptes à encaisser à court terme correspondant aux actifs concessionnels assignés aux projets sont détaillées.

Les actifs financiers comprennent principalement les comptes débiteurs liés aux contrats de concession de la ligne de transmission au Brésil et en Inde. Conformément aux critères comptables applicables et en conformité avec l'IFRIC 12 par rapport à ces contrats, les comptes débiteurs sont classés selon le modèle des actifs financiers. Les comptes débiteurs à long terme sont reconnus au coût amorti. L'effet de la rémunération financière des comptes débiteurs a représenté un revenu de 105.301 milliers d'euros (2012: 97.865 milliers d'euros).

Les projets inclus sous cette épigraphe se réfèrent essentiellement aux opérations suivantes en régime de concession:

- Concession de lignes de transmission électrique au Brésil et en Inde de plus de 5.545 Km et un investissement total d'environ 1.829 millions d'euros, pour des périodes comprises entre 25 et 30 ans. Au 31 décembre 2013, le Groupe disposait de 8 concessions, dont 5 se trouve partiellement ou entièrement en exploitation, et 3 autres en construction ou récemment attribuées. Au 31 décembre 2012, le Groupe comptait 7 concessions dont 3 étaient partiellement ou entièrement en exploitation et 4 autres en construction ou récemment attribuées.

Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a remporté le contrat Itacaianas pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une ligne de 500 kV et 563 kilomètres de transmission de puissance au Brésil. La durée de la concession est de 30 ans. A la fin de l'année 2013 la ligne est encore en construction.

- Concession de deux autoroutes en Mexico à travers de les sociétés Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo, S.A. de C.V. et Concesionaria Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V. Au 31 décembre 2013 ces concessions se trouvent dans la situation suivante:
  - Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo, S.A.C.V. Concession pour la construction, l'exploitation et l'entretien obtenu en 2006 jusqu'en 2036 (avec une prorogation additionnelle pouvant aller jusqu'à 15 ans sous certaines conditions) pour un tracé de 95 km, avec un investissement total de 200 millions d'euros. La concession a commencé partiellement son exploitation au cours des exercices précédents, en élargissant les sections

d'exploitation lors des années suivantes, tournant à plein rendement au 31 décembre 2013.

Le 26 Novembre 2012 il a été approuvé la cinquième modification de la concession de l'Autoroute Saltillo Monterrey, par laquelle s'établit la maintenance des 15 ans de prorogation de la durée de la concession, à condition que le concessionnaire atteste que ça soit nécessaire pour récupérer les montants auxquels ils avaient droit d'accord aux conditions initiales du concours du projet.

- Concesionaria Autopista Perote-Xalapa, S.A.C.V. Concession pour la construction, l'exploitation et l'entretien obtenu en 2008 et jusqu'en 2038 pour un tracé de 59,9 km, avec un investissement total estimé de 492 millions d'euros. La concession a commencé à fonctionner de manière partielle en juillet 2012, et elle a atteint le 100% de fonctionnement en décembre. La période d'exploitation de cette concession pourrait augmenter à cause des raisons expliquées dans la note 8.3.
  - Concession obtenue en 2007 pour l'amélioration, l'élargissement et l'entretien d'une autoroute à péage fictif de 68 km (Autoroute A-4) à travers la société Concesionaria Autovía A-4 Madrid, S.A. La période de concession est jusqu'en 2026. Au 31 décembre 2013 elle se trouve en exploitation. L'investissement total est d'environ de 92 millions d'euros.
  - Concession de quatre autoroutes en Inde:
    - Concession obtenue en 2008 pour une période de 15 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 291 km (Panipat-Jalandar) à travers la société, Soma-Isolux NH One Tollway Private Limited. La période de concession est jusqu'en 2023. En 2009 a commencé la construction en termes d'expansion et d'amélioration du tracé existant (les travaux d'exploitation et d'entretien sont exécutés à partir du lancement de la concession), avec un investissement total prévu d'environ 524 millions d'euros.
- À la date du 17 mai 2013, la société du Groupe Soma Isolux NH-One Tollway Private Limited a présenté une demande par écrit pour commencer les procédures d'arbitrage devant le Tribunal de Delhi. Il y était demandé de rectifier le Contrat d'exclusivité au sein duquel la société agit comme concessionnaire et la réassignation des péages de l'autoroute liés audit contrat d'exclusivité. À la date du 27 mai 2013, le Tribunal de Punjab et Haryana

a rendu son verdict contre la société. Selon ladite sentence, l'entité concédant (National Highways Authority of India) doit prendre le contrôle de l'auto-route et des péages et terminer la construction de celle-ci dans les 6 mois suivant la date de la sentence. La société a fait appel de la sentence du Tribunal Suprême de l'Inde, qui a décidé de suspendre temporairement l'exécution de la sentence initiale. Selon les conseillers juridiques du Groupe, il est probable que cette décision soit définitive et que l'entité concédant doive réassigner les péages et concéder un nouveau délai à l'opérateur afin de finaliser les travaux de constructions nécessaires.

- Concession obtenue en 2009 pour une période de 19 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 133 Km (Surat-Hazira) à travers la société Soma-Isolux Surat Hazira Tollway PVT, Limited. La période de la concession est jusqu'en 2028. Pendant l'année 2011, les travaux de construction ont commencé, avec un investissement total prévu d'environ 214 millions d'euros. La mise en exploitation est prévue pour l'exercice 2014. La durée de la concession peut être modifiée en fonction des niveaux de circulation obtenus au cours de l'exercice 2018.
- Concession obtenue en 2009 pour une période de 18 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 94 Km (Kishangarh-Aimer Beawar Highway) à travers de la société Soma-Isolux Kishangarh-Ajmer-Beawar Tollway PVT Limited. La période de la concession est jusqu'en 2027. Pendant l'année 2011, les travaux de construction ont commencé, avec un investissement total prévu d'environ 134 millions d'euros. La mise en exploitation est prévue pour l'exercice 2014. La durée de la concession peut être modifiée en fonction des niveaux de circulation obtenus au cours de l'exercice 2021.
- Concession obtenue en 2010 pour une période de 30 ans pour l'expansion, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 192,4 km (Varanasi Aurangabad) à travers de la société Soma Isolux Varanasi Aurangabad Tollway. La période de concession est jusqu'en 2040. En 2011 ont commencé les travaux de construction en termes d'expansion et d'amélioration du tracé existant (les travaux d'exploitation et d'entretien sont exécutés à partir du lancement de la concession), avec un investissement total prévu d'environ

273 millions d'euros. La concession commence à générer des revenus à partir de la date d'octroi (Brownfield Project).

- Concession obtenue en 2009 pour une période de 25 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'autoroutes à péage au Brésil d'une longueur totale de 681 kilomètres à travers de la société Viabahia Concessionaria de Rodovias, S.A. La période de la concession est jusqu'en 2035. Au 31 décembre 2011 elle se trouvait en exploitation après avoir réalisé en même temps les travaux initiaux et l'implantation des systèmes de péage. L'investissement total prévu est d'environ 981 millions d'euros. La concession commence à générer des revenus à partir de la date d'octroi (Brownfield Project).

La plupart des biens en concession finissent par être contrôlés par l'organisme concédant à la fin de la période de concession, cependant il est fréquent qu'il existe des opérations de rénovation des concessions pour des périodes supplémentaires au moment de l'échéance des concessions.

## 8.2. Autres immobilisations affectées à des projets

Il existe d'autre part d'autres immobilisations affectées à des projets (actifs concessionnels et non inclus dans l'IFRIC 12), comme indiqué ci-après:

	2013	2012
<b>Coût</b>		
1er janvier	1.677.898	1.668.628
Entrées	158.672	267.823
Effet de regroupement d'entreprises	-	(209.013)
Différence de conversion	11.338	(1.450)
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	(106.120)	-
Sorties	(89)	(38.922)
Transferts	(1.502)	(9.168)
<b>31 décembre</b>	<b>1.740.197</b>	<b>1.677.898</b>
<b>Amortissement cumulé et dépréciations</b>		
1er janvier	(325.883)	(180.027)
Amortissements	(50.697)	(62.405)
Dépréciations	-	(122.131)
Effet de regroupement d'entreprises	-	44.192
Différence de conversion	(45)	168
Sorties	55	-
Reclassification actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	5.602	-
Transferts	1.502	(5.680)
<b>31 décembre</b>	<b>(369.466)</b>	<b>(325.883)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>1.370.731</b>	<b>1.352.015</b>

L'effet du regroupement d'entreprises pendant l'exercice 2012 provient de l'impact sur la rubrique de l'opération d'Isolux Infrastructure Netherlands et les sociétés dépendantes. (Voir note 31).

À partir des changements régulateurs indiqués dans la note 2.23, le Groupe a réalisé des essais de pertes pour cause de dégradation de valeur sur les unités génératrices de trésoreries des parcs solaires photovoltaïques situés en Espagne. Les principales hypothèses considérées par la Direction du

Groupe pour la réalisation desdits essais sont les suivantes: estimations des revenus futurs et période de considération des business plans (estimés à 30 ans au total) en fonction de la régulation existante (voir informations détaillées dans la Note 2.23), coûts des opérations similaires aux coûts actuels, structure de financement selon les conditions actuelles, et taux de remises basés sur le coût moyen pondéré du capital avec un index situé entre 5,5 et 6,5 % et avec une moyenne de 6 % (moyenne qui reflète les risques spécifiques liés à l'entreprise). Ainsi, en réalisant les essais de dégradation, la Direction a considéré l'application de différentes sensibilités qui, en plus de celle mentionnée en lien avec le taux de remise, a tenu compte d'autres aspects à définir selon la régulation (par exemple, la considération de la puissance nominale et puissance maximale au moment de définir la rémunération de l'investissement applicable à chaque centrale). Il convient de mentionner que ces estimations ont été réalisées avec les informations disponibles à la date de formulation des présents comptes annuels consolidés (voir Note 4.1). D'autre part, et en conséquence des changements régulateurs précédemment mentionnés, une diminution de la rémunération perçue par les parcs par la production et la vente d'énergie s'est produite au cours de l'exercice 2013 et devrait se produire lors des prochains exercices. À son tour, cette diminution a les conséquences suivantes sur les financements spécifiques desdits parcs: à la clôture de l'exercice 2013, certains des ratios financiers n'ont pas été remplis, ayant obtenu les dispenses pertinentes par les banques bailleuses de fonds et, dans les prochains exercices une restructuration de l'endettement devrait être requise afin d'adapter les échéances à la capacité de génération de caisse en tenant compte des nouvelles circonstances. Ces essais n'ont produit aucun impact significatif sur le montant récupérable des actifs liés au segment productif de générations électriques.

Au 31 décembre 2013 sont inclus dans cette épigraphe 134 millions d'euros de valeur nette (2012: 141 millions d'euros) en référence au deux usines de production de biodiesel (placées à Ferrol y Castellón) et qui sont gérées à travers la société Infinita Renovables. Ces usines sont entrées en phase d'exploitation lors de l'exercice 2009. Au cours de l'exercice 2012, une dégradation des actifs d'un montant de 52 millions d'euros a été enregistrée comme conséquence des réévaluations des business plans réalisées au cours de l'exercice en raison des changements continus régulateurs en Espagne.

À la date du 24 janvier 2014, la liste définitive des assignations de quantités de production de biodiesel pour le calcul des objectifs obligatoires de biocarburants a été publiée dans le Journal Officiel de l'État espagnol. Cela autorise Infinita Renovables, S.A. pour les deux prochaines années à produire 900.000 tonnes par an, capacité maximum des centrales de la Société. D'autre part, le 10 avril 2013, la société a signé un

contrat de location industrielle, qui devrait entrer en vigueur au premier trimestre 2014, par lequel la société louera pour une durée de cinq ans, renouvelable pour cinq ans supplémentaires, l'exploitation des deux centrales en échange d'un prix annuel fixe, plus une variable dépendant des tonnes vendues par le tiers, plus un pourcentage des bénéfices obtenus par celui-ci. La valeur récupérable de ces actifs est calculée à partir d'un business plan qui reflète la meilleure estimation de la Direction, considérant une série d'hypothèses et de prises en charge, la plus importante étant l'entrée en vigueur et la durée du contrat de location industrielle ainsi que le volume de production assigné et le début des activités de commercialisation par un tiers.

Cette épigraphe comprend les actifs liés à la construction et l'entretien de sept lignes de transmission d'une longueur de 421 kilomètres et cinq nouvelles sous-stations dans l'État du Texas (USA) faites par la société Wind Energy Transmission Texas L.L.C. La période de concession est illimitée. À la date de formulation des présents comptes annuels consolidés, la concession se trouve exploitée, l'investissement total étant de 464 millions d'euros environ.

Dans le montant de l'épigraphe se trouvent les éléments affectés à des projets à l'étranger pour une valeur comptable nette de 347.058 milliers d'euros (2012: 299.999 milliers d'euros).

Durant l'exercice, des frais financiers d'un montant de 9.735 milliers d'euros ont été capitalisés (2012: 397 milliers d'euros).

Parmi les dégradations au cours de l'exercice 2012, 67 millions d'euros concernent l'entreprise T-Solar (voir Note 15).

Il est à noter que dans cette épigraphe sont comptabilisées au 31 décembre 2013 les immobilisations en cours s'élevant à 1.270 milliers d'euros (2012: 66.243 milliers d'euros)

### 8.3. Financement de projets

Le Groupe prévoit, à la date de clôture du bilan, de procéder à l'annulation des Financements affectés à des projets selon le calendrier suivant, et conformément aux prévisions de « cash-flow » (Flux de caisse) devant être générés par les projets, et aux dispositions des contrats correspondants:

2013		No Courant							
	Courant	2015	2016	2017	2018	2019	Postérieurs	Sous-total	Total
<b>Échéances par année</b>	<b>299.990</b>	143.038	165.817	279.761	181.583	189.684	1.570.607	<b>2.530.490</b>	<b>2.830.480</b>

  

2012		No Courant							
	Courant	2014	2015	2016	2017	2018	Postérieurs	Sous-total	Total
<b>Échéances par année</b>	<b>367.492</b>	153.949	177.044	285.760	187.750	220.768	1.512.286	<b>2.537.557</b>	<b>2.905.049</b>

Dans le passif courant du Groupe, il existe des financements «relais» associés à la période de construction d'infrastructures d'un montant d'environ 144 millions d'euros (2012: 250 millions d'euros), qui devraient devenir des financements à long terme après le début de la période d'exploitation.

Au 31 décembre 2013, il existe des dettes d'une valeur totale de 2.035.058 milliers d'euros (2012: 1.842.990 milliers d'euros) dénommés en monnaie étrangère, le Real brésilien, Roupies Indiennes et le Peso Mexicain étant dans la plupart des cas les monnaies d'origine du financement.

Le 11 Novembre 2011, la Société du Groupe Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A. effectua une émission d'obligations à échéances périodiques d'un montant de 220 millions de dollars, jusqu'au 11 novembre 2023. L'intérêt annuel maximal que rapportent ces obligations s'élève à 8,4%. L'obligation s'inscrit auprès de la CVM et l'ANBIMA du Brésil.

Au 11 décembre 2011, Isolux Energia e Participações, S.A., a fait des émissions d'obligations pour un montant de 140.000 milliers de réais brésiliens. À la date du 12 décembre 2013, Isolux Energia et Participações, S.A ont réalisé l'émission de bons pour un montant de 180.000 milliers de réais brésiliens, amortissant l'émission précédente. Ces bons sont amortis de façon semestrielle et ont un intérêt équivalent au CDI+5,35 %.

Au 27 juin 2012, Linhas de Taubaté Transmissora de Energia, S.A. effectua une émission d'obligations pour un montant de 148.500 milliers de réais brésiliens. À la date du 10 décembre 2013, Linhas de Taubaté Transmissora de Energia, S.A a réalisé l'émission de bons pour un montant de 165.000 milliers de réais brésiliens, amortissant l'émission précédente. Les obligations sont amorties de manière annuelle et elles ont des intérêts équivalents au CDI+2,75%.

Au même temps la Société a amorti et annulé totalement le financement de projets senior qu'il a eus avec Santander, S.A. et partiellement le prêt subordonné convertible contracté auprès du Fonds national de l'infrastructure (Fonadin). En outre, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt désignés pour couvrir ce prêt avec Santander, S.A.

Au 28 février 2013, la société Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo S.A. de C.V. fait une émission d'obligations de 4.200.000 milliers de pesos mexicains. Les obligations, libellées en UDIS, vont s'amortir le 29 décembre 2037 et les intérêts courent un 5,9% annuel plus l'effet de l'inflation. Au même temps la Société a amorti et annulé totalement le financement de projets senior qu'il a eus avec Santander, S.A. et partiellement le prêt subordonné convertible contracté auprès du Fonds national de l'infrastructure (Fonadin). En outre, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt désignés pour couvrir ce prêt avec Santander, S.A.

À la date du 25 septembre 2013, la société Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo S.A. de C.V. a émis des

bons pour un total de 3.500 milliers de pesos mexicains. Les bons, dénommés en UDIS, seront amortis le 15 février 2039 et dégagent des intérêts à hauteur de 8 % annuel en plus de l'inflation.

Avec les fonds provenant de ces émissions, le sous-groupe Isolux Infraestructura a réalisé des dispositions de fonds à ses actionnaires, correspondant au Groupe un montant total perçu au cours de l'exercice 2013 d'environ 65.844 milliers d'euros qui, avec les intérêts perçus par le prêt convertible décrit dans la Note 19, atteint un total facturé de 68.027 milliers d'euros..

Le financement obtenu par Soma-Isolux NH One Tollway Private Limited liée aux sociétés indiennes a une valeur atteignant 24.359.932 milliers de roupies, avec un intérêt de 13,70 % et une échéance fixée à octobre 2022.

Le Groupe a accordé un crédit d'un montant nominal de 202 millions d'euros (Crédit Sénior), dont environ 174 millions d'euros restent encore à annuler au 31 décembre 2013 afin de financer les obligations dérivées de la construction et l'exploitation des centrales de production de biodiesel. Ledit crédit a été accordé par l'entité Banco Santander. À la date du 27 décembre 2013, le contrat de crédit a été renouvelé avec un taux d'intérêt d'Euribor fixe plus un différentiel qui oscille entre 3,75 % et 4,25 % selon une série de paramètres et une échéance allant jusqu'à l'exercice 2017. À la date du 27 décembre, une dispense liée à l'accomplissement des ratios associés au prêt pour l'année 2013 a été obtenue.

Les Financements des projets peuvent avoir comme garanties habituelles le nantissement d'actions de la société promotrice, conféré par les associés de celle-ci, la cession de droits de recouvrement ou de limitations sur la disposition des actifs du projet, principalement au cours de la période de construction et jusqu'à la mise en fonctionnement des projets, des garanties supplémentaires peuvent exister.

La totalité des financements sont référencés à différentes références de marché, et contractuellement révisés par périodes n'excédant généralement pas les 6 mois. C'est pourquoi les justes valeurs des financements, courants comme non courants, sont proches de leur valeur comptable.

De plus, dans la note 19, les autres instruments de financements de concessions avec des entités non financières sont recueillis (prêts convertibles, passif financier pour les actions privilégiées convertibles).

09

## Investissements dans des entreprises associées et mises en équivalence

Le tableau suivant décrit le mouvement des investissements effectués dans des sociétés associées:

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Solde initial 1er janvier</b>	<b>3.576</b>	<b>34.634</b>
Entrées	-	-
Sorties	-	-
Cessions	-	(24.738)
Cessions actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15)	(2.384)	-
Résultat sociétés mises en équivalence (Note 15)	(1.192)	(6.320)
<b>Solde final 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>3.576</b>

La cession de l'exercice 2012 correspond à l'opération d'achat de la société « Las Cabezas de Aranjuez S. L. » dans laquelle le Groupe a pris le contrôle et par conséquent elle est considéré comme dépendante (note 31).

La participation du Groupe dans ses activités associées consolidés par la méthode de participation, dont aucune n'est cotée en Bourse:

2013						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	Participation
Alqunia 5, S.L.*	Espagne	10.235	20.255	-	(463)	50,00%
Pinares del Sur, S.L.*	Espagne	39.093	49.518	2.196	(1.869)	50,00%
Landscape Corsan, S.L.*	Espagne	273	51	-	-	50,00%

2012						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	Participation
Alqunia 5, S.L.	Espagne	16.626	19.831	-	(495)	50,00%
Pinares del Sur, S.L.	Espagne	30.766	39.909	18.580	(1.249)	50,00%
Landscape Corsan, S.L.	Espagne	273	51	-	-	50,00%

\* Sociétés classées comme Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15).



La participation du Groupe dans ses entreprises associées, dont aucune n'est cotée en Bourse:

<b>2013</b>						
<b>Dénomination</b>	<b>Pays de constitution</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Revenus</b>	<b>Résultats</b>	<b>Participation</b>
Autopista Madrid-Toledo, S.A.	Espagne	596.570	561.428	4.936	(17.630)	25,50%
Gestión de Partícipes de Biorreciclajes, S.L.	Espagne	283	308	-	-	33,33%
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.*	Espagne	7.122	9.965	-	-	23,75%
Albali Señalización, S.A.	Espagne	87.865	74.461	6.659	566	7,50%

\* Sociétés classées comme Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 15).

<b>2012</b>						
<b>Dénomination</b>	<b>Pays de constitution</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>	<b>Revenus</b>	<b>Résultats</b>	<b>Participation</b>
Autopista Madrid-Toledo, S.A.	Espagne	582.342	529.570	4.985	(8.732)	25,50%
Gestión de Partícipes de Biorreciclajes, S.L.	Espagne	283	307	-	-	33,33%
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	Espagne	7.122	9.965	-	-	23,75%
Albali Señalización, S.A.	Espagne	100.974	95.886	2.463	(258)	7,50%

Il convient de mentionner que le Groupe a suivi un processus d'homogénéisation pour évaluer ses participations, en ajustant les chiffres susvisés, en vertu des politiques comptables décrites dans la Note 2.

Il n'existe aucun passif contingent lié à la participation du groupe dans des entreprises associées.

# 10

## Investissements financiers

Le tableau suivant décrit les mouvements des actifs financiers disponibles à la vente:

	2013	2012
<b>Solde initial</b>	<b>11.844</b>	<b>10.956</b>
Entrées	-	2.813
Sorties	(1.398)	(1.925)
<b>Solde final</b>	<b>10.446</b>	<b>11.844</b>
Moins Part non courante	<b>(10.446)</b>	<b>(11.844)</b>
Part courante		-

Aux effets d'évaluation les investissements financiers se classent comme actifs financiers disponibles la vente. (Voir Note 2.10).

Pour les investissements minoritaires au sein d'entités qui ne sont cotées dans aucun marché actif et dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence significative. Étant donné qu'il s'agit d'investissements résiduels dans des compagnies aux dimensions peu significatives au sein du Groupe, et qu'il est impossible d'appliquer des techniques d'évaluation de tels investissements, ceux-ci sont présentés par leur coût d'acquisition, nets de dépréciation de valeur déterminés à partir de l'information financière des sociétés respectives. Cette rubrique n'inclut pas les investissements en titres de dette.

Les actifs financiers sont dénommés dans leur totalité en euros. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information est la valeur comptable des actifs financiers.

# 11

## Instruments financiers dérivés

Les soldes à la clôture des exercices 2013 et 2012 correspondant aux instruments financiers dérivés sont les suivants:

	2013		2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	-	(121.822)	-	(216.520)
Swaps de taux d'intérêt – détenus en vue de leur négociation	292	-	1.372	-
Contrats à terme en monnaie étrangère – couvertures des flux de trésorerie	2.712	(10.448)	2.582	(8.043)
Contrats à terme en monnaie étrangère – détenus en vue de leur négociation	14	-	51	-
<b>Total</b>	<b>3.018</b>	<b>(132.270)</b>	<b>4.005</b>	<b>(224.563)</b>
Moins part non courante:				
Swaps de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	-	(105.178)	-	(196.072)
Swaps de taux d'intérêt – détenus en vue de leur négociation	-	-	-	-
Contrats à terme en monnaie étrangère – couvertures des flux de trésorerie	-	(6)	12	(4)
Contrats à terme en monnaie étrangère – détenus en vue de leur négociation	-	-	-	-
	-	<b>(105.184)</b>	<b>12</b>	<b>(196.076)</b>
Part courante	<b>3.018</b>	<b>(27.086)</b>	<b>3.993</b>	<b>(28.487)</b>

Les instruments financiers dérivés détenus en vue de leur négociation sont classés comme un actif ou passif courant. La juste valeur totale d'un instrument financier dérivé de couverture est classée comme un actif ou passif non courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est supérieure à 12 mois, et comme un actif ou passif courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est inférieure à 12 mois.

La part net non effective reconnue comme revenu au compte de résultat née d'une couverture de flux de trésorerie et la juste valeur s'élevant à une perte de 36 milliers d'euros (2012: bénéfice 101 milliers d'euros) (voir Note 27).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information est la juste valeur des actifs dérivés du bilan.

Les soldes des instruments financiers de cette épigraphe catégorisent à l'intérieur du groupe 2 aux effets de provenance de l'information sur les données utilisées pour déterminer sa valeur raisonnable selon l'IFRS 7. (Voir Note 2.10).

### Contrats à terme en monnaie étrangère

Les montants du principal notionnel des contrats de vente de devises à terme, essentiellement vente d'USD contre achat d'euros (nettes d'achat d'USD contre vente d'euros), en cours au 31 décembre 2013 étaient de 124.555 milliers d'USD. (2012: 124.443 milliers d'USD).

Des transactions futures en monnaie étrangère sont espérées dans les 12 prochains mois. Les pertes et bénéfices reconnus dans la réserve de couverture des capitaux propres sur les contrats à terme en monnaie étrangère au 31 décembre 2013 sont reconnus dans le compte de résultat dans la période ou les périodes durant lesquelles la transaction couverte affecte le compte de résultat. Ceci succède normalement les 12 mois suivants en date du bilan, à moins que le bénéfice ou la perte n'eussent été inclus dans le montant initialement reconnu pour l'achat d'actifs fixes, dans dont le cas, la dite reconnaissance se produit durant la vie de l'actif (entre cinq et dix ans).

On présente ensuite les caractéristiques des contrats principaux de terme de monnaie étrangère en vigueur au 31 décembre 2013:

Dénomination du Project ou Société du groupe	Opération	Monnaie (**)	Date d'échéance finale	Valeur notionnelle (*)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	MXN	28/01/2014	(9.837)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	QAR	22/01/2014	(74.083)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	15/01/2014	(6.495)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	31/12/2015	390
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	29/01/2014	(238)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	29/01/2014	38.848
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	15/01/2014	(1.300)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	09/01/2014	29.645
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	14/01/2014	6.737
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	30/09/2014	(33.062)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	06/05/2014	34.741
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	31/12/2014	(140.533)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	31/12/2014	196.361
Forward Isolux Ingénierie/Tecna	Achat	USD	16/01/2014	1.481
Forward Elaborados Metalicos Emesa	Vente	USD	03/04/2014	(2.020)

(\*) En vigueur au 31 décembre 2013

(\*\*) USD: Dollar américain; QAR: Rial Qatari; MXN: Peso mexicain

On présente ensuite les caractéristiques des contrats principaux de terme de monnaie étrangère en vigueur au 31 décembre 2012:

Dénomination du Project ou Société du groupe	Opération	Monnaie (**)	Date d'échéance finale	Valeur notionnelle (*)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	QAR	16/01/2013	(76.527)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	31/12/2015	(1.216)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	31/05/2013	2.704
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	04/01/2013	(35)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	04/01/2013	29.571
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	01/02/2013	(18.668)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	30/07/2013	67.265
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	28/06/2013	(9.321)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	31/12/2013	46.136
Forward Isolux Ingénierie	Vente	MXN	10/01/2013	(9.837)
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	31/01/2013	(362)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	04/01/2013	17.429
Forward Isolux Ingénierie	Vente	USD	30/09/2014	(40.224)
Forward Isolux Ingénierie	Achat	USD	06/05/2014	35.948
Forward Isolux Ingénierie/Tecna	Vente	USD	31/01/2013	(15.965)
Forward Isolux Ingénierie/Tecna	Achat	USD	07/01/2013	11.182

(\*) En vigueur au 31 décembre 2012

(\*\*) USD: Dollar américain; QAR: Rial Qatari; MXN: Peso mexicain

Bien que toutes les opérations en vigueur au 31 décembre 2013 et 2012 aient été souscrites aux fins de couverture, en raison des critères de souscription et de désignation des politiques du Groupe au moment de la souscription de telles opérations, certains d'entre eux ne répondaient pas les conditions de couverture fixées par les normes IFRS-UE.

Les pertes et bénéfices bruts reconnus dans la réserve de couverture dans les capitaux propres (nets d'effet fiscal et Intérêts minoritaires), originaires des flux de trésoreries au 31 décembre 2013 arrive à un montant de (5.349) milliers d'euros (2012: (4.412) milliers d'euros) et se voient transféré au compte de résultat de forme continue jusqu'à ce que liquident les contrats respectifs.

### Swaps de taux d'intérêt

Les montant du principal notionnel des contrats de swaps de taux d'intérêt en cours au 31 décembre 2012 étaient de 1.252.008 milliers d'euros (2012: 1.528.256 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2013, pour les opérations dont le taux d'intérêt est variable à l'EURIBOR, les taux d'intérêt fixes va-

riaient entre un 1,72% et un 5,09% (2012: 1,80% et 5,09), s'agissant du dérivé en rapport avec le taux d'intérêt TIE (taux variable utilisé pour deux projets au Mexique) le taux d'intérêt fixe est d'un 8,20% (2012: 8,20%), tandis que pour les opérations dans lesquelles le taux d'intérêt variable chargé est le Libor (taux variable utilisé pour les entreprises Wind Energy Texas) les taux d'intérêt fixes varient entre 1,91% et un 1,96% (2012: 1,91% et un 1,96%).

Les pertes et bénéfices reconnus dans la réserve de couverture dans les capitaux propres (nets d'effet fiscal et Associés Externes) pour les contrats de swap de taux d'intérêt au 31 décembre 2013 s'élèvent à (42.276) milliers d'euros (2012: (44.683) milliers d'euros), et seront continuellement transférés au compte de résultat jusqu'à ce que les prêts bancaires soient remboursés. Les liquidations de ces dérivés ont engendré une perte de 14.202 milliers d'euros (2012: 24.660 milliers d'euros).

Le tableau suivant présente les caractéristiques des principaux contrats de swaps d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2013 (incluant les contrats liés aux opérations classées comme actifs et passifs indexés maintenus pour la vente):

Dénomination	Date du contrat	Date d'échange	Valeur notionnelle (Milliers)	Monnaie	Taux d'intérêt fixe payé	Taux d'intérêt variable reçu
GRUPO ISOLUX	04/07/2013	29/12/2017	343.777	Eur	1,72%	Euribor
GRUPO ISOLUX	10/09/2010	29/06/2015	136.698	Eur	2,03%	Euribor
GRUPO ISOLUX	28/06/2011	29/06/2014	35.700	Eur	2,20%	Euribor
GRUPO ISOLUX	16/05/2011	16/05/2015	45.000	Eur	3,05%	Euribor
HIXAM I	05/02/2007	29/12/2022	58.311	Eur	4,36%	Euribor
HIXAM II	13/01/2010	23/12/2025	27.558	Eur	3,60%	Euribor
Sociedad Concesionaria ZONA8A	19/05/2008	20/05/2024	6.185	Eur	4,82%	Euribor
INFINITA RENOVABLES	05/01/2010	30/12/2016	106.134	Eur	3,79%	Euribor
Infra Netherlands PEROTE XALAPA	13/02/2008	14/02/2022	1.512.706	Mxn	8,20%	TIE (*)
Infra Netherlands CONCESIONARIA A4	01/08/2008	16/06/2025	46.293	Eur	4,45%	Euribor
Infra Netherlands WIND ENERGY TEXAS	02/08/2011	31/03/2016	92.961	Usd	1,91%	Libor
Infra Netherlands WETT HOLDINGS	31/08/2011	31/03/2016	15.493	Usd	1,96%	Libor
Préstamo sindicado del BBVA (**)	15/07/2008	31/12/2027	362.284	Eur	5,09%	Euribor
Préstamo de La Caixa (**)	18/06/2009	18/06/2021	8.666	Eur	4,09%	Euribor
Préstamo del Santander loan (**)	04/01/2009	04/12/2023	5.111	Eur	4,00%	Euribor
Préstamo sindicado de Banesto (**)	31/12/2010	20/12/2023	25.215	Eur	3,69%	Euribor
Préstamo de Bankia (**)	18/03/2010	23/04/2026	1.629	Eur	3,65%	Euribor
Préstamo Raggio di Puglia (**)	25/01/2012	29/06/2029	11.935	Eur	2,73%	Euribor
Préstamo sindicado del Banco NCG (**)	22/12/2008	31/12/2026	31.512	Eur	3,96%	Euribor

(\*) Taux d'intérêt mexicain de référence à long terme

(\*\*) Correspondant au Groupe T- Solar Global

Le tableau suivant présente les caractéristiques des principaux contrats de swaps d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2012:

Dénomination	Date du contrat	Date d'échange	Valeur notionnelle (Milliers)	Monnaie	Taux d'intérêt fixe payé	Taux d'intérêt variable reçu
GRUPO ISOLUX (ING)	11/09/2009	02/06/2013	50.000	Eur	2,66%	Euribor
GRUPO ISOLUX (KBC)	28/04/2010	03/06/2013	50.000	Eur	1,97%	Euribor
GRUPO ISOLUX (KBC)	22/06/2010	18/06/2013	85.000	Eur	1,80%	Euribor
GRUPO ISOLUX	10/09/2010	29/06/2015	532.000	Eur	2,03%	Euribor
GRUPO ISOLUX	28/06/2011	29/06/2014	41.650	Eur	2,20%	Euribor
GRUPO ISOLUX	16/05/2011	16/05/2015	45.000	Eur	3,05%	Euribor
HIXAM I	05/02/2007	29/12/2022	60.391	Eur	4,36%	Euribor
HIXAM II	13/01/2010	23/12/2025	28.638	Eur	3,60%	Euribor
Sociedad Concesionaria ZONA8A	19/05/2008	20/05/2024	6.665	Eur	4,82%	Euribor
INFINITA RENOVABLES	05/01/2010	30/12/2016	136.195	Eur	3,79%	Euribor
Infra Netherlands SALTILLOMONTERREY (***)	30/05/2007	30/05/2025	1.849.776	Mxn	8,20%	TIIE (*)
Infra Netherlands PEROTE XALAPA	13/02/2008	14/02/2022	1.516.927	Mxn	8,20%	TIIE (*)
Infra Netherlands CONCESIONARIA A4	01/08/2008	16/06/2025	46.364	Eur	4,45%	Euribor
Infra Netherlands WIND ENERGY TEXAS	02/08/2011	31/03/2016	115.093	Usd	1,91%	Libor
Infra Netherlands WETT HOLDINGS	31/08/2011	31/03/2016	19.182	Usd	1,96%	Libor
Préstamo sindicado del BBVA (**)	15/07/2008	31/12/2027	362.284	Eur	5,09%	Euribor
Préstamo de La Caixa (**)	18/06/2009	18/06/2021	8.666	Eur	4,09%	Euribor
Préstamo del Santander loan (**)	04/01/2009	04/12/2023	5.111	Eur	4,00%	Euribor
Préstamo sindicado de Banesto (**)	31/12/2010	20/12/2023	25.211	Eur	3,69%	Euribor
Préstamo de Bankia (**)	18/03/2010	23/04/2026	1.629	Eur	3,65%	Euribor
Préstamo Raggio di Puglia (**)	25/01/2012	29/06/2029	11.935	Eur	2,73%	Euribor
Préstamo sindicado del Banco NCG (**)	22/12/2008	31/12/2026	31.512	Eur	3,96%	Euribor

(\*) Taux d'intérêt mexicain de référence à long terme

(\*\*) Correspondant au Groupe T- Solar Global

(\*\*\*) Annulé en 2013

### **Options d'achat et vente des participations**

En octobre 2011, le Groupe a conclu un accord avec les actionnaires du Groupe T-Solar Global, S.A. (GTSG) (avec une tendance totale de 11,66 % du capital de ladite Société), par lequel la totalité des actions de GTSG en possession des dites entités, était soumise à une option de vente et d'achat en vertu desquelles le Groupe s'engagerait (sous l'option de la vente) ou se verrait accorder le droit (sous l'option de l'achat) d'acquérir ces actions sous certaines conditions (différentes selon l'option). Les options sont assorties d'une période prévue entre le 30 avril et le 31 mai 2016 pour l'option de vente, s'il existait des situations d'opérations de liquidité qui donneraient

lieu à un exercice anticipé, et entre le 1er janvier 2014 et le 28 février 2016 pour l'option d'achat, à un prix convenu de 75,6 millions d'euros (pouvant varier en fonction de la date de l'exercice et autres conditions).

Ces options ont été évaluées en tenant compte de leur valeur raisonnable au 31 décembre 2013 atteignant 17.969 milliers d'euros (2012: 5.995 milliers d'euros), à l'intérieur du titre d'autres comptes à payer du passif non circulant.

# 12

## Clients et comptes rattachés

Le tableau suivant décrit le compte clients et comptes rattachés:

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Non courant</b>		
Prêts Associées	-	6.642
Clients pour ventes et prestation de services	31.496	25.078
Autres créances	30.905	104.726
	<b>62.401</b>	<b>136.446</b>
<b>Courant</b>		
Clients pour ventes et prestation de services	585.759	567.627
Clients – Ouvrage exécuté à certifier	949.939	692.451
Moins: Provision de pertes pour dépréciation de créances	(36.133)	(55.050)
Clients – Net	1.499.565	1.205.028
Clients entreprises sociétés mises en équivalence	-	1.379
Prêts sociétés mises en équivalence	-	3.699
Débiteurs divers	61.443	30.294
Administrations publiques	177.906	199.183
Acompte fournisseurs	135.486	292.510
Autres débiteurs	44.270	240.935
	<b>1.918.670</b>	<b>1.973.028</b>

En plus de ces comptes débiteurs, dans la note 8.1 sont inclus les comptes débiteurs relatifs aux projets de concessions de lignes de transmission électrique selon un modèle financier d'un montant de 1.035.724 milliers d'euros (2012: 945.184 milliers d'euros).

Dans l'épigraphe clients pour ventes et prestation de services sont comptabilisés 75.875 milliers d'euros (2012: 68.291 milliers d'euros) correspondant à la part à recouvrer à court terme des actifs concessionnels enregistrés sous le modèle financier. (Voir note 8.1).

Il n'existe pas d'effet significatif sur des justes valeurs de clients et comptes rattachés. Les valeurs nominales sont considérées comme une approximation de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2013, 119.707 milliers d'euros (2012: 148.207 milliers d'euros) ont été déduits; ils correspondent à des crédits au titre de contrats de méthode allemande et à d'autres factures cédées à des tiers avant leur échéance. Ces actifs ont été éliminés du bilan car le Groupe considère qu'ils réunissent les conditions fixées par l'IAS 39 sur les sorties d'actifs financiers.

Au 31 décembre 2013 à l'intérieur de l'épigraphe de clients par des ventes et prestation de services existent les opérations qui communiquent correspondant à des effets escomptés auprès d'entités financières par montant de 47.238 milliers

d'euros (2012: 95.601 milliers d'euros).

Le Groupe a reconnu une perte de 4.679 milliers d'euros au titre de la perte pour dépréciation de la valeur de ses comptes commerciaux à recevoir durant l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 (2012: perte de 49.044 milliers d'euros).

Le mouvement de la provision de pertes pour dépréciation de la valeur de comptes commerciaux à recevoir a été le suivant:

	2013	2012
<b>Solde initial</b>	<b>55.050</b>	<b>15.806</b>
Dotations	4.679	49.044
Applications	(23.595)	(9.801)
Transferts	(1)	1
<b>Solde final</b>	<b>36.133</b>	<b>55.050</b>

Le reste des comptes inclus dans les comptes à recevoir ne présentent pas d'actifs ayant subi une dépréciation de valeur.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information est la juste valeur de chacune des catégories de créances indiquées précédemment. Le Groupe ne maintient aucune garantie comme assurance.

Le solde Clients pour ventes et prestation de services présente les montants suivants, dénommés dans des monnaies différentes de l'euro:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Dollar américain	76.619	27.752
Rial qatari	13.203	15.390
Real brésilien	105.232	35.521
Peso argentin	51.334	54.017
Peso mexicain	11.487	3.987
Dinar algérienne	50.258	3.588
Roupie indienne	22.471	18.187
Peso Chilien	3.728	6.807
Autres monnaies	12.804	6.069
	<b>347.136</b>	<b>171.318</b>

Le montant total des coûts supportés et des bénéfices reconnus (moins les pertes reconnues) pour tous les contrats en cours à la date de clôture du bilan s'élevait respectivement à 6.139 millions d'euros (2012: 5.415 millions d'euros) et à 371 millions d'euros (2012: 301 millions d'euros).

En 2012, dans l'épigraphe "autres débiteurs" dans l'actif courant est recueilli une créance en dollars pour un montant de 160.062 milliers d'euros des paiements du fond Infra-PSP Canada Inc, lié avec l'opération indiquée dans la note 31 a). La partie au long terme en 2012 recueilli dans l'épigraphe « autres créances » est de 32.012 milliers d'euros. Pendant l'exercice 2013, les déboursements ont été reçus, restant une somme à percevoir à court terme pour un montant de 40.583 milliers d'euros.



# 13

## Stocks et en cours

Le tableau suivant décrit le compte de stocks:

	31/12/2013	31/12/2012
Promotions immobilières en cours	90.976	279.125
Matières premières et produits finis	52.291	75.439
Coûts activés de projets	63.334	50.166
	<b>206.601</b>	<b>404.730</b>

Voici le détail des promotions en cours en fonction de leur cycle:

	31/12/2013	31/12/2012
Promotions immobilières en cours cycle court	-	50.681
Promotions immobilières en cours cycle long	90.976	228.444
	<b>90.976</b>	<b>279.125</b>

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a procédé à la classification des actifs immobilisés en Espagne comme discontinu et à ses actifs et passifs non courants respectifs comme maintenus pour la vente. (Voir Note 15).

Au 31 de décembre 2013 et 2012 il n'existe pas des engagements de vente relatifs à des promotions immobilières en cours (différents de ceux maintenus pour la vente). À la clôture de l'exercice 2013, le Groupe n'a reçu aucune avance de clients associés à la vente de promotions immobilières (2012: 16 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2013, les intérêts capitalisés s'élevaient à 751 milliers d'euros (2012: 583 milliers d'euros), correspondant aux intérêts courus durant la période de construction de promotions immobilières, et qui découlent de financements directs reçus pour la construction des promotions respectives.

Au cours de l'année 2013, des biens ont été reçus en paiement d'un montant de 512 milliers d'euros (2012: 2.318).

En 2012 le montant des promotions immobilières en garantie de financement reçu s'élève à 63.655 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2013 se sont détériorées promotions immobilières en cours par un montant de 1.800 milliers d'euros en fonction des valeurs de marché déterminée à partir des rapports d'experts indépendants (2012: 9.717 milliers d'euros).

# 14

## Disponibilités et équivalents de trésorerie, et actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat

### 14.1 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La ventilation des soldes des Disponibilités et équivalents de trésorerie est la suivante:

	31/12/2013	31/12/2012
Disponibilités	115.445	443.530
Dépôts auprès d'entités de crédit à court terme et autres	305.207	118.317
	<b>420.652</b>	<b>561.847</b>

Cette rubrique comprend les disponibilités (avoir en caisse et dépôts bancaires à vue) et les équivalents de trésorerie (c'est-à-dire les investissements à court terme à forte liquidité, aisément convertibles en montants déterminés de trésorerie dans un délai maximal de trois mois et dont la valeur est soumise à un risque de changes peu significatif).

Sur le montant total correspondant aux disponibilités et aux équivalents de trésorerie, la somme de 74.240 milliers d'euros provenait d'Unions Temporaires (2012: 58.570 milliers d'euros) et la somme de 201.496 milliers d'euros provenait de Coentreprises (2012: 245.742 milliers d'euros).

Le poste Disponibilités et équivalents de trésorerie comprend des soldes exprimés dans une monnaie différente de l'euro pour un total de 229.379 milliers d'euros (2012: 326.889 milliers d'euros).

Les principales devises de cette trésorerie sont:

	31/12/2013	31/12/2012
Real brésilien	55.969	105.677
Roupie	38.107	37.765
Dollar américain	46.892	58.986
Boliviano bolivien	19.813	9.775
Sol péruvien	4.152	629
Peso argentin	13.054	31.458
Peso mexicain	19.850	31.810
Autres	31.542	50.789
<b>Total</b>	<b>229.379</b>	<b>326.889</b>

Aux effets de l'état des flux de trésorerie, le solde de trésorerie inclut le solde de la rubrique de trésorerie et équivalents de trésorerie.

À la fin de l'exercice 2012, à l'intérieur de « Disponibilités » on reprend 7.200 milliers d'euros dont la disponibilité se trouve restreinte en fonction d'eux les conditions du crédit qui a été obtenu, pour financer le projet de Hixam II. Au cours de 2013,

ces montants ont été libérés.

Dans les soldes bancaires se trouvent les soldes destinés à couvrir le service de la dette s'élevant à 33.314 milliers d'euros (2012: 3.696 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2012, les principales opérations qui n'ont pas eu de mouvements de trésorerie sont les suivantes:

- Regroupement d'entreprises d'Isolux Infrastructure Netherlands (Note 31).
- Regroupement d'entreprises de Las Cabezas (Note 31).

### 14.2 Actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat

Le détail des actifs financiers à juste valeur est le suivant:

	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts auprès des établissements de crédit et autres effets à court terme	8.499	1.484
	<b>8.499</b>	<b>1.484</b>

En 2013 dans cette épigraphe se trouvent principalement les dépôts auprès d'établissements de crédit à court terme.

Pendant l'exercice 2012 dans cette épigraphe se trouvent principalement des actions d'établissements financiers cotés en bourse, qui sont considérés de disponibilité immédiate, puisqu'ils sont admis à la cote dans un marché continu et régulé. Les actions inclus le 31 décembre 2012 dans le solde, se sont détériorées au montant de 1.837 milliers d'euros.

15

## Actifs non courants et passifs indexés maintenus pour la vente et activités discontinuées

### Actifs non courants et passifs indexés maintenus pour la vente:

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a formellement accepté le début d'un processus de vente de ses activités immobilières et de concessions de parkings en Espagne, ainsi que certains actifs opérationnels situés en Amérique Latine pour lesquels a été réalisée une classification des actifs et des pas-

sifs liés aux dites activités comme maintenus pour la vente dans le Bilan de Situation consolidé au 31 décembre 2013. La Direction du Groupe considère que le processus de vente prendra fin au cours du prochain exercice. Au 31 décembre 2012, le Groupe ne possédait pas d'actifs immobilisés maintenus pour la vente.

Le détail des principaux postes du bilan de situation au 31 décembre 2013 sont les suivants:

#### Actif non courant

Immobilisations corporelles (Note 6)	45.157
Actifs incorporels (Note 7.2)	3
Investissements immobiliers	14.531
Actifs des concessions consacrés à des projets et autre immobilisé destiné à des projets (Notes 8.1 et 8.2)	307.912
Participations dans des entreprises associées (Note 9)	2.384
Crédits commerciaux à long terme	11.575
Actifs pour Impôts différés (Note 21)	17.010
	<b>398.572</b>
<b>Actif courant</b>	
Stocks	186.099
Clients et autres comptes à encaisser	62.511
Liquide et équivalent de liquide	10.310
	<b>258.920</b>
<b>Total actif</b>	<b>657.492</b>

#### Passif non courant

Dettes auprès d'établissements de crédit	53.806
Financement de Projets	212.295
Instruments financiers dérivés	14.922
Passifs pour impôts différés (Note 21)	3.587
Obligations pour charges sociales des employés	
Provisions pour autres passifs et charges (Note 22)	6.599
Autres comptes à payer	8.049
	<b>299.258</b>
<b>Passif courant</b>	
Dettes auprès d'établissements de crédits	11.680
Financement de Projets	30.298
Fournisseurs et autres comptes à payer	19.334
	<b>61.312</b>
<b>Total passif</b>	<b>360.570</b>

Afin d'effectuer le contraste de valeur dans les livres des actifs avec leur valeur raisonnable, le groupe a effectué une estimation des valeurs raisonnables en utilisant les valorisations d'experts indépendants dans le cas de l'activité immobilière en Espagne et les valorisations internes comparées aux valorisations externes dans le cas de l'activité de parking. Aucune perte de valeur n'a été détectée lors de la réalisation de cette comparaison.

De plus, dans le patrimoine net du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2013 sont compris 10,4 millions d'euros et 6,2 millions d'euros comme provisions de couvertures et écarts cumulés de change, respectivement, étant liés aux actifs et passifs non circulants maintenus pour la vente.

Les dettes auprès d'établissements de crédit sont garanties par des terrains et constructions évalués à 17.962 milliers d'euros. Le solde de la dette garantie atteint 4.328 milliers d'euros.

À l'intérieur des stocks, on trouve les promotions immobilières d'une valeur de 116.952 milliers d'euros comme garantie financière reçue au 31 décembre 2013.

### Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a classé les activités immobilières et de concessions de parkings situés en Espagne comme activités discontinuées, puisqu'il s'agit de composantes du Groupe ayant été classées comme maintenues pour la vente (comme susmentionné) et représentent les branches d'affaires significatives et pouvant être considérées comme séparées du reste.

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe avait classé l'activité de fabrication des panneaux solaires photovoltaïques comme activité abandonnée, due à la décision d'abandonner ces opérations, pour les raisons énoncées ci-dessous, et en tenant compte du fait que cette composante de l'activité répond aux critères de la norme IFRS 5 pour procéder à la classification. Ces activités sont exercées à travers la société T-Solar Global, S.A.U. Postérieurement, au cours de l'exercice 2013, la société a volontairement présenté la requête d'ouverture de concours entre créanciers par laquelle selon l'application des normes comptables correspondantes le Groupe a procédé à la déconsolidation de cet investissement au moment de sa perte de contrôle.

Dans le but de respecter les dispositions de la NIIF 5, le Groupe a présenté les informations de ses activités dans une ligne à part des comptes de résultats, ainsi qu'un comparatif de l'exercice 2012 (lequel a été retraité dans le but d'intégrer les résultats correspondants aux activités classées comme discontinuées au cours de l'exercice de 2013).

La décomposition du compte de résultat pour l'année 2013 et 2012 est la suivante:

	2013	2012
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>	<b>24.970</b>	<b>39.918</b>
<b>Total Frais d'Exploitation</b>	<b>(27.614)</b>	<b>(166.578)</b>
Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	(8.300)	(120.124)
Autres frais d'exploitation	(19.314)	(46.454)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2.644)</b>	<b>(126.660)</b>
Frais financiers	(11.585)	(15.526)
Recettes financières	636	1.208
<b>Résultat financier net</b>	<b>(10.949)</b>	<b>(14.318)</b>
Participations dans des entreprises associées (Note 9)	(1.192)	(6.320)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(14.785)</b>	<b>(147.298)</b>
Impôt sur les bénéfices (Note 28)	6.263	18.083
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(8.522)</b>	<b>(129.215)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		
Attribuable à:		
Actionnaires de la Société	(8.648)	(76.360)
Intérêts minoritaires	126	(52.855)
	<b>(8.522)</b>	<b>(129.215)</b>

Les « Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur » en 2012 comprennent la détérioration de l'usine qui a développé cette activité de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques comme une activité abandonnée. L'estimation de la détérioration a été faite sur la base de la valeur de marché donné par des experts indépendants dans une situation de non-activité.

Le flux de trésorerie généré par cette unité d'affaires en 2013 et 2012 se présentent comme suit:

	2013	2012
Flux d'Activités d'exploitations	19.023	(1.245)
Flux d'activités d'investissements	(31.732)	(8.512)
Flux des activités de financement	4.379	5.135
<b>Variation net de la trésorerie et équivalents</b>	<b>(8.330)</b>	<b>(4.622)</b>

# 16

## Capital social, prime d'émission et réserve légale

### a) Capital souscrit

Le capital souscrit de la Société dominante se compose de 90.085.006 actions (2012: 90.085.006 actions) ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,20 euros (2012: 0,20 euros) chacune, entièrement libérées et s'élevant à un montant de 18.017 milliers d'euros (2012: 18.017 milliers d'euros). Il n'y a pas de restrictions à leur libre transmissibilité.

Les sociétés participant au capital social sont les suivantes:

	2013		2012	
	Nombre d'actions	% Participation	Nombre d'actions	% Participation
Construction Investment Sarl	46.864.562	52,023%	46.864.562	52,023%
Inversiones Corporativas S.A.	10.573.339	11,737%	10.573.339	11,737%
Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros et Monte de Piedad de Navarra, S.A.U.	-	-	5.334.367	5,921%
CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.C.R.	-	-	1.535.266	1,704%
Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U.	-	-	14.572.815	16,177%
Hiscan Patrimonio, S.A.U.	21.442.448	23,802%	-	-
Cartera Perseidas, S.L.	9.021.752	10,015%	9.021.752	10,015%
Charanne B.V.	2.182.905	2,423%	2.182.905	2,423%
<b>Total</b>	<b>90.085.006</b>	<b>100,000%</b>	<b>90.085.006</b>	<b>100,000%</b>

Au cours de l'exercice 2013, un processus de fusion par absorption des sociétés Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.U., CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.C.R et Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U a été engagé par la société Hiscan Patrimonio, S.A.U.

Le 27 Décembre 2012, le Conseil d'administration de la Société dominante a approuvé une augmentation de capital d'un montant de 554 milliers d'euros par l'émission de 2.768.807 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,20 Euros. Cette augmentation de capital a été réalisée avec une prime d'émission de 57.824 milliers d'euros. Cette augmentation de capital a été entièrement souscrite et libéré par l'apport en nature d'actions de Grupo T-Solar Global SA.

### b) Prime d'émission

Cette réserve est librement utilisable et s'élève à un montant de 526.237 milliers d'euros (2012: 526.237 milliers d'euros).

### c) Réserve légale et autres réserves indisponibles

La réserve légale sera dotée conformément à l'Article 214 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux, qui dispose qu'un montant égal à 10 pour 100 du bénéfice de l'exercice sera en tous les cas destiné à celle-ci jusqu'à atteindre au moins 20 pour 100 du capital social. Le montant de cette réserve le 31 décembre 2013 et 2012 il monte à 3.493 milliers d'euros. Au 31 Décembre 2011 Il y avait été pleinement constitué, à la suite de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, dans les exercices à venir, une partie des bénéfices devraient être alloués à l'allocation de la réserve.

Elle ne peut être distribuée et, si elle est employée pour compenser des pertes lorsqu'il n'existe pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin, elle devra être rétablie avec de futurs bénéfices.

Additionnement inclut dans cette réserve celle qui surgit d'appliquer dans la Société dominante le disposé dans avec l'article 273.4 de la LSC: "Dans n'importe quel cas, devra être dotée une réserve indisponible équivalente au fonds de commerce qui apparaît dans l'actif du bilan de

situation, en leur destinant à tel effet un chiffre du bénéfice qui représente, au moins, cinq pour cent du montant du fonds de commerce cité. Si un bénéfice n'existait pas, ou celui-ci serait insuffisant, des réserves de disposition libre s'emploieront.». Le solde au 31 décembre 2013 de cette réserve monte à 11.787 milliers d'euros (2012: 9.428 milliers d'euros).

17

## Écarts cumulés de conversion

Voici la ventilation par société / sous-groupe de la rubrique  
Écarts cumulés de conversion:

Société ou sous-groupe	2013	2012
Isolux de México S.A. de CV	(2.097)	(457)
Grupo Isolux Corsán - Succursales	1.719	(130)
Carreteras Centrales Argentina, S.A.	511	1.096
Constructora Autopista Perote Xalapa, S.A. de C.V.	(37)	(180)
Isolux Corsán Argelia, S.A.	(346)	(1.084)
Isolux Corsán Energías Renovables, S.A.	(5.419)	(2.298)
Isolux Proyectos e Instalaciones, Ltda.	(6.202)	(25.368)
Powertec Proyectos et Obras, Ltda.	1.176	880
Isolux Corsán do Brasil, S.A.	8.422	4.030
Isolux Corsán India	(5.389)	(1.799)
Tecna Estudios et Proyectos de Ingeniería, S.A. et ses filiales	(5.987)	(2.894)
Azul de Cortes, S.A. de C.V.	3.127	5.481
Isolux Corsán Argentina, S.A.	(2.837)	(907)
Corsán Corvián Construcción, S.A. - Succursales	(9.394)	(11.147)
Isolux Ingeniería, S.A. - Succursales	(22.663)	(12.028)
Isolux Mozambique LDA.	1.536	1.530
Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. et ses filiales	(134.396)	(34.699)
Autres	(940)	442
<b>Total</b>	<b>(179.216)</b>	<b>(79.532)</b>

# 18

## Distribution du résultat de la société mère et participations ne donnant pas le contrôle

Voici la proposition de distribution du résultat de 2013 de la Société dominante qui sera présentée à l'Assemblée Générale des Actionnaires, ainsi que la distribution approuvée de 2012 dans l'Assemblée Générale des Actionnaires le 28 juin 2013:

Base de distribution	2013	2012
Résultat de l'exercice	(66.766)	(91.702)
<b>Distribution</b>		
Reserve Volontaire	(408)	(81.546)
Résultats négatifs des exercices précédents	(68.715)	(12.515)
Reserve Indisponible Fonds de Commerce (art. 273.4 LSC)	2.357	2.359
Dividendes	-	-
	<b>(66.766)</b>	<b>(91.702)</b>

L'évolution des intérêts minoritaires pendant le 2013 est celle qui suit:

	Solde initial	Participation aux résultats	Dividendes	Variation participation et autres	Solde final
Grupo Tecna	6.810	754	-	(3.563)	4.001
Grupo Isolux Corsan Concessions, S.A.	37.000	(1.521)	-	(18.295)	17.184
Interisolux Torrejón Viv. Joven, S.L.	12	-	-	-	12
Julitex, S.L.	(294)	(112)	-	11	(395)
Interisolux Alcorcón Viv. Joven, S.L.	449	49	-	-	498
Agua Limpia Paulista, S.A.	2.617	(215)	-	(412)	1.990
Viabahía Concessionaria de Rodovías, S.A.	33.189	2.891	(552)	(8.515)	27.013
Infinita Renovables, S.A.	(19.696)	(9.172)	-	1.544	(27.324)
Grupo T-Solar Global, S.A.	56.828	7.491	(883)	10.681	74.117
Mainpuri Power Transmission PL.	5.652	318	-	(2.668)	3.302
Soma(Isolux NH One Tollway Pvt. Ltda.	29.230	(1.379)	-	(4.506)	23.345
South East U.P. Power Transmission Company Limited	7.910	(43)	-	(6.814)	1.053
Aparcamiento Gomez Ulla, S.L.	-	87	-	1.489	1.576
Aparc. Nuevo Hospital de Burgos	-	101	-	43	144
Luxeol, S.L.	-	(1)	-	4	3
Sociedad Concesionaria Auto. A4, S.A.	2.203	(8)	(468)	1.444	3.171
<b>Total</b>	<b>161.910</b>	<b>(760)</b>	<b>(1.903)</b>	<b>(29.557)</b>	<b>129.690</b>



L'évolution des intérêts minoritaires pendant le 2012 est celle qui suit:

	<b>Solde initial</b>	<b>Participation aux résultats</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Variation participation et autres</b>	<b>Solde final</b>
Grupo Tecna	7.520	(1.545)	-	835	6.810
Grupo Isolux Corsan Concessions	-	-	-	37.000	37.000
Interisolux Torrejón Viv. Joven, S.L.	12	-	-	-	12
Julitex, S.L.	(233)	(51)	-	(10)	(294)
Interisolux Alcorcón Viv. Joven, S.L.	427	19	-	3	449
Agua Limpia Paulista, S.A.	1.893	1.069	-	(345)	2.617
Viabahía Concessionaria de Rodovías, S.A.	21.198	4.108	(675)	8.558	33.189
Infinita Renovables	(4.837)	(12.898)	-	(1.961)	(19.696)
Grupo T-Solar Global, S.A.	233.263	(51.185)	-	(125.250)	56.828
Mainpuri Power Transmission PL.	336	(18)	-	5.334	5.652
Soma-Isolux NH One Tollway Pvt. Ltda.	35.036	(3.414)	-	(2.392)	29.230
South East U.P. Power Transmission company limited	-	(561)	-	8.471	7.910
Sociedad Concesionaria Auto. A4, S.A.	(1.297)	572	(1.043)	3.970	2.203
<b>Total</b>	<b>293.318</b>	<b>(63.904)</b>	<b>(1.718)</b>	<b>(65.787)</b>	<b>161.910</b>

Au 31 décembre 2013, on trouve parmi les participations ne donnant pas le contrôle des réserves de couverture et écarts de conversion pour un montant de (21.672) milliers d'euros et (8.190) milliers d'euros (2012: (15.144) et 1 139 milliers d'euros respectivement).

# 19

## Fournisseurs et comptes rattachés

La ventilation de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante:

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Non courant</b>		
Impôts à payer à long terme	93.158	82.610
Recettes à distribuer – Subventions officielles	27.396	24.779
Autres dettes	347.266	370.736
<b>Total</b>	<b>467.820</b>	<b>478.125</b>
<b>Courant</b>		
Fournisseurs	1.184.579	1.170.364
Effets à payer	331.094	443.398
Acompte facturation	95.237	116.364
Acomptes reçus pour travail de contrats	381.684	338.647
Sécurité Sociale et autres impôts	113.968	116.456
Autres dettes	308.603	143.951
<b>Total</b>	<b>2.415.165</b>	<b>2.329.180</b>

Les impôts à payer à long terme correspondent au report d'impôts sur les revenus des concessions des lignes au Brésil.

À l'intérieur des poste « Autres dettes » au 31 décembre 2013 des prix sont inclus à encourir par 48.953 milliers d'euros et 101.196 milliers d'euros respectivement (2012: 66.512 milliers d'euros et 128.518 milliers d'euros respectivement) relatifs à l'actif incorporel par des droits de concession correspondants aux autoroutes en Inde (Varanasi) et le Brésil (Viabaha Concesionaria Rodovias S.A.) respectivement. De ces montants sont à long terme 25.651 milliers d'euros

En outre, en date du 18 mars 2011, le Groupe a signé un accord avec Morgan Stanley Infrastructure Partner (ci-après MSIP), un fonds d'investissement en infrastructures pour son entrée en tant qu'Associé stratégique dans le développement de l'activité des concessions mise en place par le Groupe en Inde.

Au 31 décembre 2013, Morgan Stanley Infrastructure Partner (MSIP) a effectué plusieurs apports à ICC Sandpiper, qui à son tour a effectué des apports aux concessionnaires pour un montant cumulé de 35 millions d'euros (classés sous autres comptes à payer non circulants). Ces apports, classés au passif du bilan consolidé, octroient à MSIP 24% des droits de vote d'ICC Sandpiper et environ 83% des droits économiques, position qui sera réévaluée dans le futur.

Faisant partie de l'opération décrite dans la Note 31, à travers laquelle est convenue avec Public Sector Pension

Investment Board (PSP) son immersion dans la société Isolux Infrastructure Netherlands, B.V, ce dernier reçoit deux prêts convertibles de la part des actionnaires.

De son côté, PSP met à la disposition de la société un prêt convertible d'une valeur de 313 millions de dollars américains. Ce montant est disponible dans sa totalité à partir du 31 décembre 2013 et son échéance est prévue au 30 juin 2017, sauf dans le cas où il serait converti en actions avant cette date. D'autre part, Grupo Isolux Corsán Concessions S.L met à la disposition de la société un prêt convertible d'une valeur de 63 millions de dollars américains.

La conversion se fait selon les taux fixés dans le contrat, en fonction des variables spécifiques des résultats d'exploitation et le développement de nouveaux projets. Les prêts portent un taux d'intérêt de 12,5% payable semestriellement. Au 31 décembre 2013, les prêts sont comptabilisés au coût amorti pour un montant de 205 millions d'euros (2012: 197 millions d'euros), et compris un intérêt exceptionnel d'un montant de 12 millions d'euros (2012: 11 millions d'euros).

Dans une relation à la position non courante les revenus à distribuer correspondant principalement aux subventions à fond perdu reçues pour l'acquisition d'éléments d'immobilisés assignés aux projets.

Les valeurs nominales sont considérées comme une approximation de leur juste valeur.

[Information sur les reports de paiement aux fournisseurs. Troisième disposition supplémentaire. Devoir d'informer la Loi 15/2010 du 5 Juillet.](#)

Conformément à la résolution du 29 décembre 2010, de l'Institut de Comptabilité et d'Audit sur les Comptes Annuels, à propos de l'information à inclure dans le mémoire des états financiers concernant les reports des paiements aux fournisseurs commerciaux, les entreprises doivent publier explicitement l'information sur les délais de paiement à ses fournisseurs dans le mémoire de ses états financiers pour les entreprises basées en Espagne qui forment des comptes annuels et consolidés.

Conformément à la Loi 15/2010 du 5 juillet, le délai moyen de paiement pour les fournisseurs se trouvant dans le maximum légal applicable aux sociétés espagnoles du Groupe Isolux Corsán fixé en 60 jours, en fonction que ce soient des fournisseurs et des sous-traitants liés à des contrats de travaux ou autres opérations commerciales. Ces délais s'appliquent aux contrats conclus après le 7 juillet 2010.

L'obligation d'informer ne concerne que les fournisseurs commerciaux inclus dans l'épigraphe «Fournisseurs et comptes rattachés» du passif courant du bilan consolidé, par conséquent, la norme laisse hors de son champ d'application les créanciers ou les fournisseurs qui ne respectent pas cette

condition, comme par exemple les fournisseurs d'immobilisations ou les créiteurs de locations financières.

En général, le Groupe utilise comme système de gestion des paiements le paiement confirmé à travers des établissements financiers en vertu des contrats souscrits avec leurs fournisseurs et/ou sous-traitants. Le Groupe reconnaît et paie aux fournisseurs les frais financiers du retard implicite dans ces arrangements, assumés par le Groupe.

Compte tenu de ce qui précède, au 31 décembre 2013 et 2012, les soldes en cours de paiement aux fournisseurs à qui s'applique cette loi ne dépassent pas à hauteur de montants importants le report accumulé supérieur au délai légal stipulé.

De plus, au cours de l'exercice 2013, les paiements aux fournisseurs de sociétés situées en Espagne, ayant dépassé les limites établies ont été d'environ 146 millions d'euros (2012: 143 millions d'euros), qui est un 49,3% (2012: 22%) du total des paiements, dépassant 40 jours (2012: 166 jours) du délai légal.

<b>Paiements réalisés et impayés à la date de clôture du bilan</b>		
<b>2013</b>		
	<b>Milliers d'euros</b>	<b>%</b>
Paiements de l'exercice dans le délai maximum légal	151.288	50,7%
Reste	146.881	49,3%
<b>Total paiements de l'exercice</b>	<b>298.169</b>	
<b>Montant des paiements impayés à la clôture qui dépassent le délai maximum légal</b>	<b>51.340</b>	
<b>Délai moyen pondéré dépassé du paiement (jours)</b>	<b>40</b>	

La politique de paiements aux fournisseurs du Groupe selon les dispositions susmentionnées répond aux pactes instaurés d'un commun accord avec ces derniers et prend en compte les circonstances du marché, le volume de travaux et de livraisons dérivés des contrats signés par le Groupe avec plusieurs administrations publiques ainsi que la période de paiement habituelle dans les secteurs d'activité dans lesquels il intervient.

# 20

## Dettes avec des établissements de crédit

Le détail de la dette avec des établissements de crédit pendant les années 2013 et 2012:

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Non courant</b>		
Promotions immobilières	-	17.841
Autres prêts hypothécaires	-	42.096
Prêt syndiqué	698.422	547.531
Polices de crédit	11.018	1.852
Autres Parts	208.799	249.888
Passifs pour leasing financier	239	2.969
	<b>918.478</b>	<b>862.177</b>
<b>Courant</b>		
Dettes par avance de crédits	47.238	92.148
Prêt syndiqué	120.364	111.252
Prêt hypothécaires	-	8.748
Polices de crédits	147.972	225.362
Passifs pour leasing financier	107	673
Autres Prêts	91.173	146.625
	<b>406.854</b>	<b>584.808</b>
<b>Total Dettes Financières</b>	<b>1.325.332</b>	<b>1.446.985</b>

En 2012 les dettes correspondant aux postes Promotions immobilières et Passifs pour leasing financier sont garanties par la valeur des actifs financés correspondants. Les Autres prêts hypothécaires sont garantis par l'actif immobilisé décrit dans les Notes 6 et 15. Au cours de l'exercice 2013, ces dettes et les actifs qui les garantissent ont été classés comme maintenus pour la vente (voir Note 15).

La quasi-totalité des prêts sont référencés sur l'Euribor, et contractuellement révisés par périodes n'excédant généralement pas les 6 mois. C'est pourquoi les justes valeurs des dettes financières, courant comme non courant, sont proches de leur valeur comptable.

La société possède de multiples polices de crédits qui sont généralement classifiées à court terme en dépit du fait que l'échéance est annuelle, aussi bien les polices sont reconduites tacitement avec des clauses de renouvellements. Ces accords sont indexés sur l'Euribor, avec des écarts situés entre 2 % et 6 %.

L'ouverture par année d'échéance des dettes financières non courant au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante:

Concept	2013			2012		
	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Promotions immobilières	-	-	-	905	16.936	17.841
Autres prêts	160.450	48.349	208.799	199.436	50.452	249.888
Prêt syndiqué	698.422	-	698.422	547.531	-	547.531
Polices de crédit	11.018	-	11.018	1.810	42	1.852
Autres prêts hypothécaires	-	-	-	22.351	19.745	42.096
Passifs pour leasing financier	206	33	239	1.041	1.928	2.969
<b>Total</b>	<b>870.096</b>	<b>48.382</b>	<b>918.478</b>	<b>773.074</b>	<b>89.103</b>	<b>862.177</b>

Les montants correspondant à des Passifs pour leasing financier sont actualisés à leur valeur actuelle. Les charges financières futures pour leasing financier s'élèvent à 347 milliers d'euros (2012: 482 milliers d'euros).

## 20.1) Prêts syndiqués

Le 29 juin 2010, le groupe célèbre un accord de crédit syndiqué à long terme avec la modalité « Forward Start Facility » (disposition le 14 Février 2011) qui annule les accords susmentionnés, ainsi que d'autres lignes de crédit et de prêts par 72.000 milliers d'euros, et qui est faite d'un montant initial à 532.000 milliers d'euros (extensible à 700.000 milliers d'euros par l'adhésion d'autres institutions financières qui maintiennent crédit accordé au Groupe) structuré dans une tranche A, d'un montant de 345.800 milliers d'euros et un montant de la tranche B de crédit renouvelable de 186.200 milliers d'euros (ce dernier dans le but également de financer les fonds général des besoins du groupe). Au 31 Décembre 2010, le prêt syndiqué a été étendu à 552.000 milliers d'euros (352.300 milliers d'euros de la tranche A et 189.700 milliers d'euros de la Tranche B), étant le solde comptable de ses crédits dans cette accord au 31 décembre 2012 de 533.851 milliers d'euros. Ces prêts produisent des intérêts Euribor plus une marge de 2,25% et un 3% en fonction de la valeur des quelques ratios.

En relation à ce prêt syndiqué, au mois de juillet 2013, le Groupe a passé un accord avec certaines banques qui composent le syndicat (environ 66 % de la dette totale), pour signer un nouvel «Forward Start Facility» qui remplace le précédent. Les principaux termes convenus de ce nouveau prêt comprennent des clauses de remboursement et d'intérêts basées sur l'Euribor et les écarts de 3,25 % à 4,25 % en fonction des valeurs de certains ratios. Dans le cas des banques n'ayant pas accepté les nouvelles conditions de financement, les termes précédemment convenus seront maintenus. Suite à cet accord, un autre accord avec les autres débiteurs (ICO et autres banques ayant des dettes pour accords de prêt) pour adhérer à ce «Forward Start Facility». Cette mesure a augmenté la valeur nominale du prêt pour atteindre les 574 millions d'euros.

Ces prêts sont sujets à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2013, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation à ce contrat.

Les dates d'expiration de ces crédits sont les suivantes:

Date d'expiration	Vieux FSF	FSF 2013
Juin 2014	22.192	-
Décembre 2014	33.303	40.719
Juin 2015	92.504	40.719
Décembre 2015	-	40.719
Juin 2016	-	62.611
Décembre 2016	-	62.611
Juin 2017	-	62.611
Décembre 2017	-	264.055
<b>Total</b>	<b>147.999</b>	<b>574.045</b>

Le 17 Juin 2010, le Groupe célébra un accord d'octroi de crédit pour une valeur nominale de 85.000 milliers d'euros, Natixis, ICO et KBC (structuré comme étant une tranche A de 70.000 milliers d'euros pour la financement de projets de concessions d'infrastructures en Inde que le Groupe se développe et une tranche B 15.000 milliers d'euros pour le financement d'autres projets du Groupe). À la date de clôture du bilan présente un solde comptable pendant de paiement de 85.000 milliers d'euros. Ce prêt produit des intérêts Euribor plus une marge de 3% par an et l'annulation se fait via un paiement unique le 29 juin 2015 (avec la possibilité de l'amortissement anticipé né de l'accord entre les entités financières et le Groupe le 29 juin 2013 et 29 juin 2015). Ce prêt est sujet à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2013, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation à ce contrat.

Le 28 juin 2011, le Groupe a conclu un accord pour octroyer un crédit pour une valeur nominale de 59.500 milliers d'euros avec EBN Banco de Negocios, S.A., Caja de España de Inversiones Salamanca y Soria, CAMP., Montes de Piedad y Caja de Ahorros de Ronda, Cádiz, Almería Málaga, Antequera y Jaén. (Unicaja), Banque Marocaine du Commerce Extérieur International, S.A.U., Banco do Brasil, Suc. España, Bankia, S.A.U., Caja de Ahorros y Monte Piedad de Navarra, Commerzbank Aktiengesellschaft, Suc. España., Caja General de Ahorros de Granada, Banco de la Nación Argentina, Suc. España et Caixa D'Estalvis del Penede pour le financement des projets du Groupe. À la date de clôture du bilan il affiche un solde à payer de 29.750 milliers d'euros. Ce prêt paie des intérêts correspondant à l'Euribor plus 3,5% annuel.

Les dates d'expiration de ce crédit sont les suivantes:

Date d'expiration	Montant (Milliers d'euros)
28/06/2014	29.750
<b>Total</b>	<b>29.750</b>

Ce prêt est sujet à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2013, la Direction entend que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation à ce contrat. Au 11 février 2014, la dernière échéance du délai a été renouvelée, se répartissant ainsi sur plusieurs exercices jusqu'au mois de juin 2017.

## 20.2) Autres Prêts

Sous cette rubrique, les dettes suivantes sont principalement collectées:

Le 2 juin 2008, le Groupe a célébré l'octroi d'une ligne de crédit pour une valeur de 100.000 milliers d'euros avec l'Institut de Crédit Official (ICO), dont la destination principal est le financement des concessions et infrastructures au Mexique que le groupe développe. Au 31 décembre 2012, on pouvait observer un solde débiteur de 100.000 milliers d'euros. En juillet 2013, le débiteur a adhéré au nouvel «Forward Start Facility», selon les conditions expliquées précédemment au paragraphe 20.1.

Le 5 mai 2011, le Groupe a signé un nouvel accord avec Bank of America, National Association, Sucursal España, pour l'octroi d'un crédit pour une valeur nominale de 45.000 milliers d'euros, dont le principal objectif est le financement des activités du Groupe, à la date de clôture du bilan il a un montant à payer de 40.000 milliers d'euros (2012: 45.000 milliers d'euros). Le prêt payait des intérêts au taux de l'Euribor plus une marge de 4% annuel, sur des périodes de 1, 3 ou 6 mois. Ce prêt est soumis à l'accomplissement des ratios comme il est habituel pour ce type d'opération. Au 31 décembre 2013, la Direction comprend qu'aucun ratio n'a été manqué par rapport à ce contrat. L'échéance de ce prêt est le 31 juillet 2014, avec des renouvellements annuels unilatéraux par la banque pour un maximum de 4 ans.

Le 15 février 2012, le Groupe a conclu un nouvel accord avec Corporación Andina de Fomento, pour l'octroi de crédit pour une valeur nominale de 50.000 milliers de dollars (36.370 milliers d'euros au taux de clôture), dont le principal but est le financement des activités du Groupe, la date de clôture il présente un solde impayé de 36.370 milliers d'euros. Ce prêt porte intérêt LIBOR semestriel majoré d'une marge de 5,5% sur des périodes de 6 mois. Cet emprunt est soumis au

respect de certains ratios comme il est habituel pour ce type d'opération. Au 31 Décembre 2013, la direction estime qu'il a respecté les ratios par rapport à ce contrat. L'échéance finale de cet emprunt est le 13 Février 2022, avec des versements semestriels à partir du 13 février 2014.

Au 14 mars 2013, le Groupe a passé un nouvel accord avec la Inter-American Development Bank pour l'allocation d'un crédit d'une valeur nominale de 100.000 milliers de dollars (72.470 milliers d'euros, taux de change à la clôture de l'exercice) destiné principalement au financement des activités du Groupe et qui présentait un solde débiteur de 72.470 milliers d'euros à la date de clôture. Ce prêt comprend des intérêts indexés sur le Libor semestriel ainsi qu'une marge de 4,38 % annuel sur une période de 6 mois. Ce prêt est soumis à l'application des ratios selon les dispositions d'usage pour ce type d'opérations. Au 31 décembre 2013 la Direction considère que les ratios liés à ce contrat ont été respectés. L'échéance finale de ce prêt est prévue pour le 15 février 2020 avec des paiements semestriels prévus à partir du 15 février 2015.

Au 25 avril 2013, le Groupe a passé un nouvel accord avec la Corporación Andina de Fomento pour l'allocation d'un crédit d'une valeur nominale de 50.000 milliers de dollars (36.370 milliers d'euros, taux de change à la clôture de l'exercice) destiné principalement au financement des activités du Groupe et qui présentait un solde débiteur de 36.370 milliers d'euros à la date de clôture. Ce prêt comprend des intérêts indexés sur le Libor semestriel ainsi qu'une marge de 5,5 % annuel sur une période de 6 mois. Ce prêt est soumis à l'application des ratios selon les dispositions d'usage pour ce type d'opérations. Au 31 décembre 2013 la Direction considère que les ratios liés à ce contrat ont été respectés. L'échéance finale de ce prêt est prévue pour le 25 avril 2023 avec des paiements semestriels prévus à partir du 25 avril 2015.

## 20.3) Polices de Crédits

Le Groupe a souscrit multiples polices de crédit qui est généralement classés dans le court terme, car l'échéance généralement est annuelle, bien que ces polices reflètent clauses de rénovation tacite. Si l'échéance est supérieure à un an sont classés comme non courants. Ces accords sont pour la plupart indexés sur l'Euribor, avec des écarts situés entre 2 % et 6 %.

## 20.4) Autre information

Le montant comptable des dettes financières par le Groupe est dénommé dans les monnaies suivantes:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Non courant</b>		
Euro	765.356	798.991
Autres monnaies	153.122	63.186
	<b>918.478</b>	<b>862.177</b>
<b>Courant</b>		
Euro	318.604	503.672
Autres monnaies	88.249	81.136
	<b>406.854</b>	<b>584.808</b>
<b>Total Dettes Financières</b>	<b>1.325.332</b>	<b>1.446.985</b>

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose de la capacité, à travers ces accords de prêts, d'accords de factoring et autres instruments de financement, de plusieurs lignes à court terme avec des entités financières pour une valeur de 115.374 milliers d'euros (2012: 149.615 milliers d'euros).

Les valeurs nominales sont considérées comme une approximation des valeurs raisonnables desdits accords.

# 21

## Impôts différés

Le mouvement brut dans le compte des impôts différés était le suivant:

	Impôts différés d'actifs		Passifs d'impôts différés	
	2013	2012	2013	2012
<b>1er janvier</b>	<b>355.782</b>	<b>232.618</b>	<b>199.035</b>	<b>142.879</b>
Comptabilisation dans le compte de résultat (Note 28)	26.496	143.261	(18.177)	67.037
Impôt comptabilisé dans les capitaux propres	(23.507)	3.666	10	8.217
Transfert à maintenus pour la vente (Note 15)	(17.010)	-	(3.587)	-
Autres	(547)	-	(2)	(9.102)
Regroupements d'entreprises (Note 31)	-	(23.763)	-	(9.996)
<b>31 décembre</b>	<b>341.214</b>	<b>355.782</b>	<b>177.279</b>	<b>199.035</b>

La composition des Impôts différés d'actifs à chaque clôture d'exercice est la suivante:

	2013	2012
Bases imposables négatives	120.981	99.457
Crédits d'impôt restant à appliquer	18.581	36.152
Différences temporaires	201.652	220.173
	<b>341.214</b>	<b>355.782</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2013 et 2012 dans les actifs et les passifs d'impôts différés ont été les suivants:

Impôts Différés Passifs	Reprises	Dotations	Autres mouvements	Total
<b>Au 1er janvier 2012</b>				<b>142.879</b>
Comptabilisation dans le compte de résultat	(54.909)	125.088	(3.143)	67.037
Comptabilisation dans les capitaux propres	8.217	-	-	8.217
Regroupements d'entreprises et autres opérations	-	-	(19.098)	(19.098)
<b>Au 31 décembre 2012</b>				<b>199.035</b>
Comptabilisation dans le compte de résultat	(37.608)	19.432	-	(18.177)
Comptabilisation dans les capitaux propres	(21)	31	-	10
Transfert à maintenus pour la vente (Note 15)	-	-	(3.587)	(3.587)
Autres	-	-	(2)	(2)
<b>Au 31 décembre 2013</b>				<b>177.279</b>



<b>Impôts Différés Actifs</b>	<b>Reprises</b>	<b>Dotations</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>Total</b>
<b>Au 1er janvier 2012</b>				<b>232.618</b>
Comptabilisation dans le compte de résultat	(28.790)	177.120	(5.069)	143.261
Comptabilisation dans les capitaux propres	-	3.666	-	3.666
Regroupements d'entreprises (Note 31)	-	-	(23.763)	(23.763)
<b>Au 31 décembre 2012</b>				<b>355.782</b>
Comptabilisation dans le compte de résultat	(59.262)	85.758	-	26.496
Comptabilisation dans les capitaux propres	(24.412)	904	1	(23.507)
Transfert à maintenus pour la vente (Note 15)	-	-	(17.010)	(17.010)
Regroupements d'entreprises et autres opérations (Note 31)	-	-	(547)	(547)
<b>Au 31 décembre 2013</b>				<b>341.214</b>

Les impôts différés d'actifs/ (passifs) comptabilisés dans les capitaux propres durant l'exercice ont été les suivants:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Réserves de juste valeur dans les capitaux propres:		
Réserve pour opérations de couverture	(23.517)	(4.551)
	<b>(23.517)</b>	<b>(4.551)</b>

La composition d'impôts différés actifs et passifs occasionnés dans les différences temporaires est générée par les concepts suivants:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Impôts différés actifs</b>		
Découlant de provisions	25.175	21.561
Découlant d'actifs non courants	44.266	67.497
Découlant de l'évaluation d'instruments financiers dérivés	40.715	68.699
Découlant de la déductibilité des frais financiers (Décret Royal Loi 12/2012)	61.160	32.577
Autres découlant	30.336	29.839
<b>Total</b>	<b>201.652</b>	<b>220.173</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Découlant de l'évaluation de Stocks	-	(4.490)
Découlant de l'évaluation d'instruments financiers dérivés	(742)	(733)
Découlant d'actifs non courants	(170.455)	(181.304)
Découlant des clients et comptes rattachés	(6.082)	(6.817)
Autres origines	-	(5.691)
<b>Total</b>	<b>(177.279)</b>	<b>(199.035)</b>

La société détient des crédits fiscaux activés générés par des bases imposables négatives en 2013 dont les montants sont les suivants:

Année de génération	Pays				Total
	Espagne	Argentine	Mexique	Autres	
2009	3.083	-	6.536	-	<b>9.619</b>
2010	17.475	1.184	5.944	-	<b>24.603</b>
2011	15.727	4.536	3.699	320	<b>24.282</b>
2012	55.230	3.504	2.062	-	<b>60.796</b>
2013	1.118	-	-	563	<b>1.681</b>
	<b>92.633</b>	<b>9.224</b>	<b>18.241</b>	<b>883</b>	<b>120.981</b>

De plus, il existe des crédits financiers d'une valeur de 10.399 milliers d'euros activés, mais reclassés au poste d'actifs immobilisés maintenus pour la vente.

Le terme d'application des avoirs fiscaux activés engendrés par des assiettes fiscales négatives en Espagne, en Argentine et au Mexique est de 18 ans, 5 ans et 10 ans, respectivement, depuis sa date de génération.

Les Impôts différés d'actifs au titre de crédits d'impôt restant à appliquer et bases imposables négatives sont reconnus dans la mesure où il est probable de réaliser le bénéfice fiscal correspondant à travers des bénéfices fiscaux futurs. Dans ce sens, les sociétés du Groupe possèdent des bases imposables négatives d'une valeur d'environ 114 millions d'euros (de base) (2012: 90 millions d'euros) qui n'ont pas été activées.

# 22

## Provisions pour d'autres postes du passif et charges

### 22.1. Provisions pour d'autres postes du passif et charges – Non courantes

	Provisions pour achèvement de travaux et garanties	Provisions pour litiges et autres	Provisions pour grandes réparations	Provision pour démantèlement	Total
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>10.362</b>	<b>27.028</b>	<b>4.139</b>	<b>5.531</b>	<b>47.060</b>
Regroupements d'entreprises (Note 31)	17.700	3.469	6.192	-	27.361
Dotations	-	-	-	-	-
Reprises	(2.998)	(20.939)	-	-	(23.937)
Applications	(2.854)	(499)	(646)	(711)	(4.710)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>22.210</b>	<b>9.059</b>	<b>9.685</b>	<b>4.820</b>	<b>45.774</b>
Reprises	-	-	-	-	-
Dotations	7.635	3.333	7.001	458	18.427
Transfert à maintenus pour la vente (Note 15)	(232)	(4.833)	(1.534)	-	(6.599)
Départs du périmètre de consolidation	-	20.424	(2.418)	-	18.006
Applications	(15.866)	(2.277)	-	-	(18.143)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>13.747</b>	<b>25.706</b>	<b>12.734</b>	<b>5.278</b>	<b>57.465</b>

#### Provisions pour achèvement de travaux et garanties

Le solde de ce compte, lié aux projets achevés ou substantiellement achevés, correspond à l'estimation que le Groupe a effectuée des frais probables à supporter avant l'acceptation finale du client. En outre, dans certains cas, des réclamations supplémentaires peuvent résulter des clients qui ne sont pas susceptibles de quantification objective au moment de la préparation de ces comptes annuels consolidés, bien que selon l'avis des administrateurs ne devraient pas résulter de cette situation impliquant des pertes importantes dépassant les montants prévus.

#### Provisions pour litiges et autres

Cette rubrique correspond à des provisions constituées pour couvrir d'autres risques et charges, liés ou non à des litiges, y compris les contingences à caractère fiscal ou d'un autre type pour lesquelles le Groupe a considéré qu'il était nécessaire de constituer la provision correspondante. Suite à la consultation juridique correspondante, les administrateurs considèrent que le résultat de ces litiges ne devrait pas supposer de pertes significatives supérieures aux montants approvisionnés.

#### Provisions pour démantèlement

Le groupe selon des études techniques réalisés, a estimé le coût actuel du démantèlement des installations techniques d'énergie solaire et les usines de biodiesel qu'il a dans les actifs

alloués aux projets, tout en reconnaissant l'estimation comme une valeur plus élevée des actifs et en l'amortissant au cours de la vie utile des installations, ce qui est dans la plupart des cas très similaire à la durée des contrats de location de terrains où sont installées les centrales d'énergie solaire et les usines de biodiesel.

#### Provisions pour grandes réparations

Elles correspondent à des actions de remplacement et grandes réparations estimées à effectuer sur la certaines infrastructures concessionnelles au cours de la vie de la concession. Le Groupe calcule les dotations à réaliser en tenant en compte des calendriers des investissements prévus dans ses Plans Économiques Financiers, ce qui correspond à leurs meilleures estimations.

### 22.2. Provisions pour d'autres postes du passif et charges – Courantes

Les soldes compris dans ce poste pour un montant de 57.552 milliers d'euros (2012: 156.107 milliers d'euros) correspondent aux divisions de Construction et d'Ingénierie, et font référence à des Provisions au titre de charges pour l'achèvement de travaux et d'autres concepts. La ligne de « Variation pour provision de trafic » dans le compte de résultat correspond aux dotations nettes effectuées de la provision pour autres postes du passif et charges courants.

# 23

## Chiffre d'affaires, consommation et autres dépenses externes

L'information relative à Chiffre d'affaires par activité et marché est incluse dans la note d'information par segments (note 5).

La composition du compte Consommation et autres dépenses au cours des exercices 2013 et 2012 est la suivante:

	2013	2012
Matières premières et autres approvisionnements	799.480	1.122.277
Variation de stocks non immobiliers	9.097	11.863
Autres dépenses externes	990.261	895.821
<b>Total</b>	<b>1.798.838</b>	<b>2.029.961</b>

# 24

## Autres recettes et dépenses

La composition du compte Autres recettes et dépenses est la suivante:

	2013	2012
<b>Autres recettes d'exploitation</b>		
Subventions d'exploitation	2.026	2.381
Autres recettes d'exploitation	28.874	396.955
<b>Total</b>	<b>30.900</b>	<b>399.336</b>
<b>Autres frais d'exploitation</b>		
Leasings opérationnels	126.487	116.687
Autres services extérieurs	233.600	132.466
Détérioration de créances nettes	(13.438)	61.997
Impôts	105.905	121.707
<b>Total</b>	<b>452.554</b>	<b>432.857</b>

En d'autres recettes d'exploitation sont recueillies, en 2012, l'effet des réévaluations d'actifs de concession résultant de regroupements d'entreprises pour les changements de contrôle décrites dans la note 31.

Parmi les pertes dues à la baisse de valeur des créances nets, on compte 4.679 milliers d'euros de dotation pour perte de valeur des créances commerciales (2012: 49.044 milliers d'euros) en plus des autres montants (Note 12).

# 25

## Charges de personnel

	2013	2012
Traitements et salaires	292.782	324.233
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	90.002	92.143
	<b>382.784</b>	<b>416.376</b>

Dans la rubrique des charges de personnel les indemnités par licenciement se trouvent incluses par 16.948 milliers d'euros (2012: 7.592 milliers d'euros).

La composition des effectifs moyens employés dans le Groupe était la suivante:

	2013	2012
<b>Catégorie</b>		
Cadres	2.109	2.633
Employés administratifs	760	993
Ouvriers	3.372	5.476
	<b>6.241</b>	<b>9.102</b>

De plus, le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice par les sociétés relevant de la consolidation à travers la méthode proportionnelle était de 2.846 (2012: 3.265).

D'autre part, la distribution par sexe, à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, du personnel groupe est la suivante:

	Hommes	Femmes	Total
<b>Catégorie</b>			
Administrateurs	14	-	14
Cadres Supérieurs	4	-	4
Cadres	344	25	369
Diplômés	1.500	435	1.935
Employés administratifs	370	274	644
Ouvriers	3.228	166	3.394
	<b>5.460</b>	<b>900</b>	<b>6.360</b>

D'autre part, la distribution par sexe, à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, du personnel groupe est la suivante:

	Hombres	Mujeres	Total
<b>Catégorie</b>			
Administrateurs	14	-	14
Cadres Supérieurs	10	1	11
Cadres	308	14	322
Diplômés	1.564	432	1.996
Employés administratifs	385	311	696
Ouvriers	2.561	219	2.780
	<b>4.842</b>	<b>977</b>	<b>5.819</b>

De plus le numéro d'employés à la clôture de l'exercice pour les sociétés inclus dans la consolidation par la méthode proportionnelle a été de 2.745 (2012: 5.326).

L'effectif moyen d'employés au cours des exercices 2013 et 2012 par les sociétés comprises dans la consolidation, ayant des handicaps supérieurs ou égaux à 33 % par catégorie est le suivant:

	2013	2012
<b>Categoría</b>		
Diplômés, techniques et administratifs	22	33
Ouvriers	18	13
	<b>40</b>	<b>46</b>

# 26

## Leasing opérationnel

Les paiements minimums futurs à verser au titre du bail sous leasings opérationnels non annulables sont les suivants:

	2013	2012
Moins d'un an	14.970	18.570
De 1 à 5 ans	26.878	27.957
Plus de 5 ans	29.446	29.322
<b>Total</b>	<b>71.294</b>	<b>75.849</b>

La dépense reconnue dans le compte de résultat au cours de l'exercice correspondant aux leasings opérationnels s'élève à 126.487 milliers d'euros (2012: 116.687 milliers d'euros).

Le Groupe loue à un tiers l'édifice où son siège social est établi. Le bail est établi pour une période de 12 ans à compter de la date de sa signature (15 mars 2007), mais le Groupe pourra exercer une option d'achat à partir de la 5ème année; les parties devront à cette fin convenir préalablement des conditions de l'opération. Étant donné qu'à la date de démarrage de la location, et à la date de formulation des présents comptes annuels consolidés, il n'est pas probable que le Groupe exerce l'option d'achat, le contrat a été classé comme leasing opérationnel, et le tableau précédent a inclus tous les versements engagés jusqu'à l'expiration des 12 années initialement prévues.

# 27

## Résultat Net Financier

Le résultat net financier au 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant:

	2013	2012
Frais d'intérêts et autres frais financiers	(385.049)	(336.101)
<b>Frais financiers</b>	<b>(385.049)</b>	<b>(336.101)</b>
Recettes d'intérêts et autres recettes financières	15.906	42.430
Gains / (pertes) nets pour transactions en monnaie étrangère	1.184	11.072
Gains / (pertes) à leur juste valeur d'instruments financiers dérivés	(36)	101
<b>Recettes financières</b>	<b>17.054</b>	<b>53.603</b>
<b>Résultat net financier – Dépense</b>	<b>(367.995)</b>	<b>(282.498)</b>



# 28

## Impôt sur les bénéfices

Grupo Isolux Corsán, S.A. est la société dominante du Groupe Fiscal 102/01, étant ainsi autorisé à présenter une déclaration consolidée en Espagne pour toutes les sociétés incluses dans le Groupe Fiscal.

Le frais d'impôts sur les bénéfices s'arrange de:

	2013	2012
Impôt courant	69.023	78.209
Impôt différé (Note 21)	(44.673)	(76.224)
<b>Total Frais d'impôts</b>	<b>24.350</b>	<b>1.985</b>

L'impôt sur le bénéfice du Groupe avant impôts diffère comme suit du montant théorique qui aurait été obtenu en employant le taux d'imposition applicable aux bénéfices des sociétés consolidées:

### Activités continues:

	2013	2012
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>45.015</b>	<b>46.985</b>
Impôt calculé au taux d'imposition applicable aux bénéfices de la Société dominante	13.504	14.095
Effet sur la quotité de frais non déductibles aux effets fiscaux	18.629	10.645
Effet généré par un écart des taux dans d'autres pays et d'autres différences dans les sociétés de l'extérieur	179	(1.762)
Autres	(1.699)	(2.910)
<b>Frais d'impôt</b>	<b>30.613</b>	<b>20.068</b>

### Activités abandonnées:

	2013	2012
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>(14.785)</b>	<b>(147.298)</b>
Impôt calculé au taux d'imposition applicable aux bénéfices de la Société dominante	(4.436)	(44.189)
Effet sur la quotité de frais non déductibles aux effets fiscaux	771	26.040
Autres	(2.598)	66
<b>Frais d'impôt</b>	<b>(6.263)</b>	<b>(18.083)</b>

Le taux d'imposition effectif, activités continues et abandonnées inclus, était de 80,55% (2012: 1,98 %), qui diffère du taux d'imposition applicable à la Société dominante (30 % en 2013 et 2012) en raison essentiellement de l'effet net généré par l'existence de frais non déductibles qui accroissent le taux d'imposition effectif, ainsi que les différences de taux d'imposition de sociétés situées à l'extérieur susceptibles d'être supérieures ou inférieures au

taux d'imposition en vigueur en Espagne, et qui en conséquence accroîtraient ou réduiraient le taux d'imposition effectif.

Le 1 juillet 2010 a été signalé à la société Grupo Isolux Corsán, S.A. comme société dominante du groupe fiscal, le début des contrôles fiscaux pour l'impôt sur des sociétés des exercices 2005-2008. Par ailleurs, plusieurs sociétés du Groupe Isolux Corsán ont eu une inspection générale de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (2006 - 2008) et l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (2006 - 2008), rapport annuel d'activités (2005 - 2008) et rapport récapitulatif de livraison et les acquisitions intracommunautaires de biens (2005-2008). À la suite des activités d'inspection pendant l'année 2012, des actes de l'impôt sur le revenu ont été prises pour les périodes étudiées. Certains de ces actes ont été signés sous réserve de Grupo Isolux Corsán, principalement par les concepts de déductions pour l'exportation, les opérations outre-mer, des charges non déductibles et autres déductions sur les réévaluations de biens totalisant environ € 33,7 millions, ce qui correspond entièrement aux sociétés dépendantes du Groupe Fiscal.

Le 31 août 2012 une plainte économique-administrative a été déposée auprès du Tribunal económico-administratif central contre ces actes.

Dans l'avis de la direction de la société mère et ses conseillers fiscaux, ils ont de solides arguments à l'appui de la position du groupe, il est estimé que ces actions n'auront pas d'effets qui pourraient avoir un impact significatif sur la situation financière de Groupe.

Le Groupe a constitué une hypothèque de certains immeubles en garantie des ressources des actes non conformes mentionnés, ainsi qu'en relation à d'autres réclamations des autorités fiscales. La valeur nette comptable des immeubles touchés par l'hypothèque atteint 59 millions d'euros et la valeur des immeubles en attente d'être hypothéqués atteint 6,8 millions d'euros.

Les impôts suivants demeurent ouverts à inspection pour les exercices indiqués ci-après:

Impôts	Exercices
Impôt sur les Sociétés	2009 à 2012
Taxe sur la Valeur Ajoutée	2009 à 2013
Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques	2009 à 2013
Autres Impôts	Derniers 4 exercices

Entre autres conséquences des différentes interprétations possibles de la législation fiscale en vigueur, des passifs additionnels pourraient surgir d'une éventuelle inspection. En tous les cas, les administrateurs de la Société dominante considèrent que ces passifs, s'ils se produisaient, n'auraient pas d'effet significatif sur les comptes annuels consolidés.

# 29

## Dividendes par action

Au cours de l'exercice 2012, aucun dividende n'a été réparti.

Au cours de l'exercice 2013, la répartition des dividendes n'a pas été proposée.

# 30

## Engagements, Éventualités et Garanties octroyées

### 30.a) Engagements

#### Engagements d'acquisition d'actifs fixes

Il n'y a pas d'investissements engagés significatifs pour l'acquisition d'actifs à la date de clôture du bilan, différentes de ces requises dans le cours ordinaire des affaires.

#### Engagements pour leasing opérationnel

Le Groupe loue différents locaux, bureaux et autres éléments d'immobilisations corporelles en vertu de contrats non annulables de leasing opérationnel. Ces baux présentent des termes variables, des clauses par tranches et des droits de renouvellement.

La dépense liée à la location et imputée au compte de résultat au cours de l'exercice, ainsi que l'information relative aux paiements minimums futurs, ont été incluses dans la Note 26.

### 30.b) Éventualités et Garanties octroyées

Le Groupe a des passifs éventuels au titre d'aval bancaires et d'autres garanties liés au cours normal de l'activité selon les conditions générales du contrat le Groupe se voit obligé de prêter des cautions techniques en relation avec l'exécution des travaux qui pourraient être constituées en espèces ou moyen-

nant des avals bancaires et doivent être maintenues pendant une certaine période.

Dans le cours normal des activités, comme toute compagnie consacrée à des activités d'ingénierie et de construction, le Groupe a accordé des avals à des tiers pour une valeur de 1.680 millions d'euros (2012: 1.656 millions d'euros) comme garantie de la bonne exécution des contrats. En ce qui concerne l'activité de concessions, le Groupe a prêté des cautions pour assurer l'exécution des contrats de concession et la correcte mise en œuvre des projets pour un montant de 121 millions d'euros (2012: 142 millions d'euros).

En relation avec ces garanties n'est pas censés sortir aucun passif significatif additionnel ne devrait surgir, outre les cas pour lesquels des provisions ont été dotées selon les indications de la Note 22.

Basé sur les écarts significatifs qui peuvent se produire sur ces engagements, pourraient apparaître dans les futurs passifs supplémentaires dans le groupe pour répondre à ces engagements.

Dans le cadre des accords conclus avec PSP dans le regroupement d'entreprises décrit à la note 31, le Groupe a des engagements liés à l'accomplissement des budgets de construction des projets de concession entre autres. Basé sur les écarts significatifs qui peuvent se produire sur ces engagements, pourraient apparaître dans les futurs passifs supplémentaires dans le groupe pour traiter à ces engagements.

# 31

## Regroupements d'entreprises

En 2013, il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises importantes (Note 1). Les principaux regroupements d'entreprises réalisés en 2012 étaient:

### a) Isolux Infrastructure et sociétés dépendantes:

Pendant juin 2012 le Groupe a signé un accord avec le fond d'investissement Infra-PSP Canada Inc. à travers lesquels ces derniers rentraient, après l'accomplissement de plusieurs conditions qui ont été accompli pendant l'année, dans l'actionariat de la société participée Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., sous-groupe dédié à l'activité de l'exploitation de sociétés concessionnaires d'autoroutes et lignes de transmission électrique, et de sociétés génératrices d'énergie électrique à travers des parcs solaires photovoltaïques.

Grâce à cette accord PSP s'engage à faire un apport de 627 millions de USD à Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., parmi lesquels un 50% se fera à travers un prêt convertible et l'autre 50% à travers d'un apport de capital (acquisition d'actions émises par Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.).

Comme part de cet accord le Groupe s'engage pour faire un apport de 125 millions de dollars à Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. (50% à travers de dette convertible et 50% à travers de capitaux propres). Aussi le Groupe a fourni à cette société des concessions d'autoroutes et lignes de transmission électrique et l'affaire de génération d'énergie photovoltaïque.

Les accords réalisés entre les actionistes fait que les décisions clés de l'entreprises doivent être prises de manière commune, c'est pour ça que la participation dans cette société (et son groupe de sociétés) a passé d'être une société dépendante à être une coentreprise, cette opération a été enregistré comme un changement de contrôle, c'est ainsi que les politiques comptables décrites dans la note 2.2 commencent à s'appliquer. La revalorisation conséquence de cette opération a été appliquée entièrement aux actifs identifiables, étant la contrepartie enregistrée « Autres revenus d'exploitation » (voir note 24). Pour la répartition du coût d'achat la juste valeur estimative a été appliquée aux concessionnelles et aux parcs solaires, ceci calculés en base à la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, et en tenant compte des différentes clauses de l'accord mentionné dans le paragraphe précédent.

Le tableau suivant résume les contreparties et les justes valeurs provisionnelles des actifs achetés et les passifs pris en charge lors de l'acquisition:

Contrepartie	Milliers d'euros
Juste valeurs des actifs et des passifs	1.038.000
Frais de l'opération et autres	(18.189)
<b>Total Contreparties</b>	<b>1.019.811</b>
<b>Montant reconnues des actifs identifiables achetés et des passifs pris en charge</b>	
Trésorerie	235.038
Actifs Incorporelles assignés à des projets	1.901.093
Autres immobilisations assignés à des projets	2.535.169
Autres actifs non courants	97.695
Autres actifs courants	290.560
Dettes avec établissements de crédit non courantes	(2.345.919)
Autres passifs non courants	(576.138)
Autres passifs courants	(854.895)
Solde créditeur avec l'administration publique	(10.062)
<b>Total actifs identifiables achetés et des passifs pris en charge</b>	<b>1.272.541</b>
Participations non dominantes	(252.730)
<b>Total</b>	<b>1.019.811</b>

L'effet de cette opération de regroupement d'entreprises dans le compte de résultat de l'exercice 2012 pour la partie de l'année pendant laquelle il y avait pas de contrôle du sous-groupe de sociétés résultant en une moindre comptabilisation de la chiffre d'affaire et du résultat négatif de 32.978 milliers d'euros et (4.570 milliers d'euros), respectivement.

### b) Las Cabezas de Aranjuez, S.L.

Le 22 octobre 2012 le groupe acheta le contrôle de la société « Las Cabezas de Aranjuez, S.L. », qui est dédiée à la gestion immobilière de quelques terrain et droits futurs d'urbanisation à Aranjuez, et que précédemment était classifié comme une coentreprise. La prise de contrôle a été réalisé à travers l'achat des participations correspondant au 60% des capitaux propres de la société à travers de l'assomption de la part du Groupe de garanties financières d'une valeur de 12 millions d'euros. Cette opération n'a pas eu d'effet dans les résultats de l'exercice puis que les actifs nets étaient déjà enregistrés à sa juste valeur.

Pour la répartition du coût d'achat, la juste valeur du projet dans lequel la société participe a été appliquée grâce à une étude fait par un expert indépendant, ceci calculé en base à la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs.

# 32

## Transactions avec des parties liées

Les opérations réalisées avec des parties liées durant les exercices 2013 et 2012 relèvent de l'activité ordinaire du Groupe. Les opérations avec des parties liées sont les suivantes:

### a) Opérations réalisées avec les principaux actionnaires de la Société

#### a.1) Opérations réalisées avec CAIXABANK

Caixabank pendant l'exercice 2012 a acheté le Groupe Banca Civica auquel appartient entre autres la Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U. et le Groupe Corporación Caja Navarra. De cette manière en 2012 Caixabank est maintenant un actionnaire important dans le groupe.

Les opérations du Groupe avec Caixabank sont seulement des activités bancaires. Au 31 décembre 2012, les opérations contractées étaient les suivantes:

	2013		2012	
	Octroyé	Disposé	Octroyé	Disposé
Polices de Crédit	-	-	28.000	26.736
Crédits à Long Terme – Syndiqué	102.059	102.059	75.459	75.459
Financement des Projets	65.103	65.103	66.082	66.082
Prêts hypothécaires	566	566	841	841
Avals octroyés	89.311	89.311	92.398	79.189
Autres Prêts	5.400	5.400	7.200	7.200

En outre, le Groupe a ouvert de nombreux comptes courants nécessaires à la réalisation de ses opérations ordinaires et gère une part de sa trésorerie moyennant la souscription d'actifs financiers à travers Caixabank.

Le compte résultat du période inclut les dépenses et les recettes liées aux opérations susvisées, qui résultent des conditions de marché.

D'autre part le Groupe a conclu avec Caixabank des instruments financiers dérivés de SWAP de taux d'intérêt pour couvrir l'évolution future de l'Euribor pour une valeur notionnel de 81.185 milliers d'euros (2012: 121.181 milliers d'euros) en relation avec le prêt syndiqué et le financement spécifique de certains projets.

#### a.2) Transactions avec les autres actionnaires

La société a réalisé les opérations suivantes avec l'actionnaire Charanne B.V durant les exercices 2013 et 2012:

- Le 7 Février 2008, le Groupe a obtenu un prêt avec la société Vista B.V pour un montant total de 4.700 milliers d'euros, avec une échéance a un an, et des taux d'intérêts de l'Euribor

plus un différé de 1%. Durant 2009 ce prêt a été rénové par 1 an et a été traversée à la Société Charanne B.V.

- En juillet 2013, la société Charanne B.V. a pris position: en tant que débiteurs du Groupe qui disposaient de membres du Conseil d'administration pour une valeur de 5.400 milliers d'euros (voir Note 32 b.3) et simultanément a procédé à l'annulation totale de cette dette et de la dette décrite dans le paragraphe précédent, à travers la remise d'actions de la société dépendante du Grupo Isolux Corsán Concessions, S.A.

Antérieurement, en décembre 2012, certains actionnaires du Groupe Isolux Corsan: Grupo Corporación Caja Navarra, Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U et Cartera Perseidas ont fait une augmentation du capital en Grupo Isolux Corsan, à travers l'apport en espèces d'actions en GTS Global, S.A. correspondant au 18.02% de participation dans l'actionariat de cette société. D'autre parte, à la même date Charanne B.V. et Construction investment, S.arl augment le capital du Groupe Isolux Corsan Concessions S.L. á travers l'apport d'actions de GTS Global S.A. correspondants au 7,7% et 1,17% de participation respectivement.

Les transactions réalisées avec ces parties liées du groupe sont réalisées selon les conditions du marché.

## b) Opérations réalisées avec des Administrateurs et des Cadres de la Société

### b.1) Information exigée par l'article 229 et 231 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux

Les administrateurs de la Société n'ont aucun sujet dont ils seraient tenus d'informer en vertu des articles 229 à 231 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux, sauf en ce qui concerne situations décrites ci-dessous par rapport à certains des administrateurs, y compris les charges, les fonctions exercées et les participations, dans des sociétés qui correspondent au Groupe Isolux Corsan, tout au 31 Décembre 2013:

- (I) D. Luis Delso Heras est membre du Conseil d'Administration de Ghesa, Ingénierie y Tecnología, S.A., de Cable Submarino de Canarias, S.A., de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Président), de Isolux Ingénierie, S.A. (Président), de Isolux Wat Ingénierie, S.L.U. (Président), de Isolux Corsán Concessions, S.A.U. (Président), de Isolux Corsán Immobilière, S.A. (Président), de Infinita Renovables, S.A., de T-Solar Global, S.A.U. (Président), de T-Solar Global, S.A. (Président), de Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L. (Président), de Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U. (Président), et d'Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.
- (II) D. José Gomis Cañete est membre du Conseil d'Administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Vice-président), de Isolux Ingénierie, S.A. (Vice-président), de Isolux Wat Ingénierie, S.L. (en sa condition de représentant personne physique de Construcción Investments, S.a.r.l. - Vice-président), de Isolux Corsán Immobilière, S.A. (Vice-président), de Isolux Corsán Concessions, S.A.U. (Vice-présidente); de Infinita Renovables, S.A. (Président); de T-Solar Global, S.A.U.; de Grupo T-Solar Global S.A. (Vice-président); de Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L. (Vice-président); de Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U. (Vice-président); et de Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.
- (III) D. Antonio Portela Álvarez est membre du Conseil d'Administration de Desarrollo de Concessions y Servicios, Sercón, S.A. (Président), de Isolux Corsán Aparcamientos, S.L. (Président), de Infinita Renovables, S.A., de T-Solar Global, S.A.U., Grupo T-Solar Global, S.A., de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán Immo-

bière, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán Concessions, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Ingénierie, S.A. (Conseiller Délégué), de Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U. (Conseiller Délégué); et de Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. (Conseiller).

Aussi, D. Antonio Portela Álvarez possède une participation dans capital social d'Infinita Renovables S.A. (participation indirecte, à travers d'autres sociétés, inférieure au 10%).

- (M) M. Francisco José Garcís Martín, qui jusqu'au 7 mai était conseiller du groupe, au cours de l'exercice de 2013, était membre du Conseil d'administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (comme Président), d'Isolux Ingénierie, S.A. et d'Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.
  - (V) D. Serafín González Morcillo est membre du Conseil d'Administration de Isolux Wat Ingénierie, S.L.,
  - (VI) D. Francisco Moure Bourio, est membre du Conseil d'Administration y associé de PGP de Energía, S.A., en plus il est membre du Conseil d'Administration de Isolux Wat Ingénierie, S.L.U.
  - (VII) S.A. Inversiones Corporativas, S.A. est membre du Conseil d'Administration de El Reino de Don Quijote de la Mancha, S.A.; de Casa 2030, S.A. (Administrateur Mancomuné); de Urbanizadora Montearagón, S.L. (Administrateur Mancomuné); de CCM Iniciativas Industriales, S.L. (administrateur commune); de Industrializaciones Estratégicas, S.A.; de Comtal Estuc, S.L.; de Cartera Nueva Santa Teresa, S.L. (liquidateur); de Global Uninca, S.A. (liquidateur); de Obenque, S.A.; de Grupo Naurener, S.A.; de Biocombustibles de Cuenca, S.A.; de Promogedesa, S.A.; et de Promogedesa Villaviciosa, S.A.
- Possède aussi une participation social dans les suivantes sociétés: CCM Iniciativas Industriales, S.L. y filiales (99,99%); CCM Immobilière Centrum 2004, S.L. y filiales (99,99%); CCM Immobilière del Sur 2004, S.L. et filiales (99,97%); Comtal Estruct, S.L. (31,51%); Construcciones Sarrión, S.L. (5,00%); Gestiones Hervemu, S.L. (50%); Kipoa de Inversiones, S.L. (30%); Villa Romana Golf, S.L. (25,68%); Biocombustibles de Cuenca, S.A. (20%); Desarrollos Urbanísticos Veneciola, S.A. (20%); Grupo Naturener, S.A. (20%); Jardines de la Rivera del Tajo, S.L. (10%); Toletum Visigodo (13,54%); DHO Grupo Constructor Corporativo, S.L. (16,01%); El Reino de Don Quijote de la Mancha, S.A. (12,80%); Las Cabezadas Aranjuez, S.L. (60%); Promociones MiralSur, S.L. (99,99%); Planes e Inversiones CLM,

S.A. y filiales (99,99%); Bami Newco, S.A. (5,39%); Midamarta, S.L. (99,99%); Divergea Construcciones, S.L. (4,95%); Obenque, S.A. (14,33%); Explotaciones Forestales y Cinegéticas Alta-Baja (99,85%); Hormigones y Aridos Aricam, S.L. (25%); y Desarrollo Industrial Aricam, S.L. (4,74%).

M. Lorenzo Martínez Márquez comme représentant physique de Inversiones Corporativas, S.A, est membre du Conseil d'administration de Madrid Sur CESA, S.A. (à titre de représentant physique de Instituto de Economía y Empresa, S.L.) et de Inversora de Autopistas del Sur, S.L. (à titre de représentant physique de Instituto de Economía y Empresa, S.L.).

- (VII) D. Ángel Serrano Martínez-Estélez est membre du Conseil d'Administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A.; de Isolux Wat Ingeniería, S.L.U.; de Grupo T-Solar Global, S.A.; de Alten Energías Renovables, S.L. (Vice-président); et de Alten 2010 Energías Renovables, S.A. (Vice-président).
- (IX) D. Javier Gómez-Navarro Navarrete est membre du Conseil d'Administration de Técnicas Reunidas, S.A.
- (X) D. José María de Torres Zabala, en tant que représentant de CARTERA PERSEIDAS, S.L. est membre, à titre individuel, du Conseil d'Administration de Aupisa, Autovía de los Pinares, S.A.
- (XI) HISCAN PATRIMONIO, S.A.U., est membre du Conseil d'Administration de Autovía del Camino, S.A.; de Concessia, Cartera et Gestión de Infraestructuras, S.L.; de Metropolitano Tenerife, S.A.; et de Nuevo Hospital de Burgos, S.A.

Possède aussi une participation sociale en Autovía del Camino, S.A. (10,91%);

Les sociétés qui font partie du groupe de HISCAN PATRIMONIO, S.A.U conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui a la participation dans les sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (15,34%), à travers de Criteria CaixaHolding, S.A.U.;
- Abertis Infraestructuras, S.L. (3,88%), à travers de Inversiones Autopistas, S.L.;
- ALA Ingeniería y Obras, S.A. (5,01%), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Sociedad Multigrupo)
- Cable Submarino de Canarias, S.A. (3,37%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (12,74%), à travers de CaixaBank, S.A.;

- Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A.;
- Metropolitano Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (25%), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

Les sociétés qui composent HISCAN PATRIMONIO, S.A.U. Conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Pablis 21, S.L.;
- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de G3T, S.L.;
- ALA Ingeniería y Obras, S.A. (Conseiller), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Sociedad Multigrupo);
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Inversiones Corporativas Digitales, S.L.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A.(Conseiller), à travers de Investigaciones 2001 CorpCan, S.L.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.A.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de Eurecan Alto Rendimiento, S.L.;
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (Conseiller), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

(XII) Les sociétés qui font partie du groupe de SERCAP-GU, S.L conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui ont la participation dans les sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (15,34%), à travers de Criteria CaixaHolding, S.A.U.;
- Abertis Infraestructuras, S.A. (3,88%), à travers de Inversiones Autopistas, S.L.;
- ALA Ingeniería y Obras, S.L. (5,01%), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Multigrupo Société).
- Autovía del Camino, S.A. (10,91%), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;

- Cable Submarino de Canarias, S.A. (3,37%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (12,74%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A.;
- Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (25%), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

Les sociétés qui composent SERCAPGU, S.L., conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Pablis 21, S.L.;
- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de G3T, S.L.;
- ALA Ingénierie y Obras, S.L. (Conseiller), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Sociedad Multigrupo);
- Autovía del Camino, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Inversiones Corporativas Digitales, S.L.;
- Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Nuevo Hospital de Burgos, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de Investigaciones 2001CorpCan, S.L.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Président), à travers de CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.A.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de Eurecan Alto Rendimiento, S.L.; y
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (Conseiller), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

D. Salvador Alemany Mas (dans sa condition de représentant de SERCAPGU, S.L (à la date de référé-

rence, bien que la date d'émission de cette lettre ne le soit plus), est membre du Conseil d'administration de:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (Président), avec une participation de 0,0506%.
  - Saba Infraestructuras, S.A. (Présidente), avec une participation de 0,0344%.
- (XIII) INVERSIONES CORPORATIVAS DIGITALES, S.L.U., est membre du Conseil d'Administration de Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A.

Les sociétés qui font partie du groupe d'INVERSIONES CORPORATIVAS DIGITALES, S.L.U., conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui a la participation dans les sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (15,34%), à travers de Criteria CaixaHolding, S.A.U.;
- Abertis Infraestructuras, S.A. (3,88%), à travers de Inversiones Autopistas, S.L.;
- ALA Ingénierie y Obras, S.L. (5,01%), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Sociedad Multigrupo);
- Autovía del Camino, S.A. (10,91%), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Cable Submarino de Canarias, S.A. (3,37%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (12,74%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A.;
- Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de CaixaBank, S.A.;
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (25%), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

Les sociétés qui composent INVERSIONES CORPORATIVAS DIGITALES, S.L.U., conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Pablis 21, S.L.;
- Abertis Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de G3T, S.L.;
- ALA Ingénierie y Obras, S.L. (Conseiller), à travers de Madrigal Participaciones, S.A. (Sociedad Multigrupo);



- Autovía del Camino, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Nuevo Hospital de Burgos, S.A. (Conseiller), à travers de Hiscan Patrimonio, S.A.U.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de Investigaciones 2001 CorpCan, S.L.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Président), à travers de CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.A.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (Conseiller), à travers de Eurecan Alto Rendimiento, S.L.; y
- Terminal Polivalente Portuaria de Sagunto, S.A. (Conseiller), à travers de Inversiones Valencia Capital, S.A.

A cet égard, les administrateurs de la Société ne sont soumis à aucune situation de conflit pour laquelle ils devraient informer conformément aux dispositions des articles 229.1 et 231 de la Loi sur les Sociétés à Capital.

L'inclusion de cette information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés du Groupe Isolux Corsán, S.A. répond à l'analyse détaillée des communications reçues de tous les membres du Conseil d'Administration du Groupe Isolux Corsán,

S.A. en vertu de l'interprétation téléologique des articles 229 et 231 de la Loi Espagnole des Sociétés de Capitaux.

### b.2) Rétributions versées aux Administrateurs et aux Cadres du Groupe Isolux Corsán, S.A.

	2013	2012
Traitements et salaires (indemnités comprises)	5.223	6.148
Jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration	504	552
	<b>5.727</b>	<b>6.700</b>

### b.3) Crédits octroyés à des membres du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2012, certains crédits ont été accordés aux membres du Conseil d'administration par le Groupe d'une valeur de 5.400 milliers d'euros. Les crédits provenaient des années 2000 et 2002 et ne disposaient pas d'échéance définie.

Au cours de l'année 2013, ces crédits ont été reportés à la société Charanne V.B. (voir Note 32 à 2).

### c) Opérations réalisées avec Sociétés mises en équivalence

Les opérations et soldes avec des Sociétés Associées au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 sont les suivants:

2013	Soldes Débiteurs	Soldes Créiteurs	Frais / Achats	Recettes / Ventes
Autopista Madrid-Toledo Concesionaria, S.A. *	8.724	-	-	-
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.**	1.315	-	-	-
Alqlunia5, S.A.**	395	-	-	-
Pinares del Sur, S.L.**	9.583	-	-	293

\*Le solde avec Autopista Madrid – Toledo Concesionaria, S.A. est totalement provisionné.

\*\* Sociétés passées aux Actifs immobilisés maintenus pour la vente.

2012	Soldes Débiteurs	Soldes Créiteurs	Frais / Achats	Recettes / Ventes
Autopista Madrid-Toledo Concesionaria, S.A. *	8.724	-	-	-
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	1.315	-	-	-
Alqlunia5, S.A.	395	-	-	-
Pinares del Sur, S.L.	9.207	-	-	3.456

Toutes les opérations décrites dans le présent éloigné ont été réalisées dans des conditions de marché.

# 33

## Coentreprises

Le Groupe détient des participations dans les coentreprises décrites dans l'Annexe III. Les montants indiqués ci-après représentaient la participation du Groupe, selon les pourcentages qui lui reviennent, dans les actifs et les passifs, les recettes et les résultats des coentreprises (Voir note 2.2). Ces montants ont été inclus dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé:

	2013	2012
<b>Actifs:</b>		
Actifs non courants	3.788.536	4.086.654
Actifs courants	573.986	434.113
	<b>4.362.523</b>	<b>4.520.767</b>
<b>Passifs:</b>		
Passifs non courants	2.961.265	2.841.022
Passifs courants	721.408	835.743
	<b>3.682.673</b>	<b>3.676.765</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>679.850</b>	<b>844.002</b>
Recettes	854.353	866.761
Dépenses	(878.777)	(888.562)
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>(24.424)</b>	<b>(21.801)</b>

Il n'y a pas de passifs éventuels correspondant à la participation du Groupe dans les coentreprises, ni de passifs éventuels des propres coentreprises.

# 34

## Unions Temporaires d'Entreprises (UTE) et Consortium

Le Groupe détient des participations dans les UTE décrites dans l'Annexe IV. Les montants indiqués ci-après représentaient la participation du Groupe, selon les pourcentages qui lui reviennent, dans les actifs et les passifs, les recettes et les résultats des UTE. Ces montants ont été inclus dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé:

	2013	2012
<b>Actifs:</b>		
Actifs non courants	3.834	1.546
Actifs courants	740.559	403.012
	<b>744.393</b>	<b>404.558</b>
<b>Passifs:</b>		
Passifs non courants	66	229
Passifs courants	651.250	385.724
	<b>651.316</b>	<b>385.953</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>93.077</b>	<b>18.605</b>
Recettes	843.693	455.998
Dépenses	(750.616)	(437.393)
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>93.077</b>	<b>18.605</b>

En outre, au 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe participe à certains consortiums. Nous avons inclus les montants suivants dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé:

	2013	2012
<b>Actifs:</b>		
Actifs non courants	5.046	2.536
Actifs courants	138.727	134.216
	<b>143.773</b>	<b>136.752</b>
<b>Passifs:</b>		
Passifs non courants	306	25
Passifs courants	136.760	129.616
	<b>137.066</b>	<b>129.641</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>6.707</b>	<b>7.111</b>
Recettes	159.322	81.797
Dépenses	(152.615)	(74.686)
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>6.707</b>	<b>7.111</b>

Il n'y a pas de passifs éventuels correspondant à la participation du Groupe dans les UTE et Consortiums, ni de passifs éventuels des propres UTE et Consortiums.

# 35

## Environnement

Le Groupe a adopté les mesures opportunes relatives à la protection et à l'amélioration de l'environnement et la minimisation, le cas échéant, de l'impact environnemental, en vertu de la réglementation applicable en la matière. Le groupe n'a donc pas considéré nécessaire d'enregistrer de provision pour risques et charges à caractère environnemental, tout comme il n'existe pas de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

36

## Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Les faits postérieurs affectant les présents comptes annuels consolidés n'ont pas été pris en compte.

# 37

## Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires dus à PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L. au titre des services d'audit rendus au cours de l'exercice 2013 s'élève à 1.679 milliers d'euros (2012: 1.486 milliers d'euros).

Le montant des honoraires dus à PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L. au titre d'autres services rendus au cours de l'exercice 2013 s'élève à 618 milliers d'euros (2012: 636 milliers d'euros).

Le montant des honoraires d'autres sociétés qui utilisent la marque de PricewaterhouseCoopers pour d'autres services rendus au cours de l'exercice 2013 s'élève à 2.470 milliers d'euros (2012: 1.991 milliers d'euros).

Le montant des honoraires dus à d'autres commissaires aux comptes au titre des services d'audit rendus au cours de l'exercice 2013 s'élève à 412 milliers d'euros (2012: 253 milliers d'euros).

# Annexe I

## Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Isolux Ingeniería, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Watsegur, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Elaborados Metálicos Emesa S.L.	A Coruña	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
GIC Fábricas, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Eólica Isolcor, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Luxeol S.L.	Madrid	70,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Sociedad Concesionaria Zona 8-A, S.A.	Zaragoza	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Concessions	PwC
Desarrollos de Ingeniería Iguarán S.A.	Avilés	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Edíca, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Corsán, LLC (1)	Houston	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Isolux Corsan Construcción, ULC (*)	Canadá	100,00%	Isolux Corsán, LLC	IG	Construction	Pas d'audit
Isowat Mozambique, Lda.	Maputo	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Maroc, S.A.	Casablanca	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Agua Limpá Paulista, S.A.	Sao Paulo	40,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Isolux Corsán Polonia Sp Zoo	Varsovia	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Corsan Puerto Rico, LLC (*)	Puerto Rico	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Siascan (PTY) LTD (*)	Sudáfrica	50,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Energía Huasteca, SA DE CV	México DF	98,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Construcciones e Instalacione Noreste, S.A de C.V	México DF	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Construction	PwC
Isolmex, SA de CV (*)	México DF	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Tecna Estudios y Proyectos de Ingeniería, S.A.	Buenos Aires	75,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Tecna Proyectos y Operaciones, S.A.	Madrid	75,00%	Tecna Estudios y Proyectos S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Latintecna, S.A.	Lima	74,97%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Otros
Tecna Bolivia, S.A.	StaCruz de la Sierra	67,50%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Tecninct Proyectos e Ingeniería S.A. de C.V.	México DF	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Tecna Brasil Ltda.	Rio de Janeiro	71,25%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	E&Y
Medianito del Ecuador, S.A.	Quito	74,99%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Otros
Ven Tecna, S.A.	Caracas	74,25%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Tecna del Ecuador, S.A.	Quito	74,99%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Otros
Tecna Arabia (*)	Al Khobar	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Otros
TPYC Angola, S.A. (*)	Luanda	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Deloitte
Tecna Ingeniería y Construcciones, S.A.S.	Bogotá	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Wat Ingeniería, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Powertec Española, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Wat Ingeniería, S.L.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Powertec Proyectos e Obras Ltda.	Rio de Janeiro	100,00%	Powertec Española, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Corsán Servicios S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Wat Ingeniería, S.L.	IG	Services	PwC
Ambulux, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Servicios, S.A.	IG	Services	Pas d'audit
Global Vambru, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Servicios S.A.	IG	Services	PwC
Aguas de Gata, S.L.	Madrid	100,00%	Global Vambru, S.L.U.	IG	Concessions	Otros
Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L.	Madrid	97,76%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Concessions	PwC
Desarrollo de Concesiones y Servicios Sercon, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Services	Pas d'audit

## Annexe I • Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Intal. y Montajes La Greña, S.A.	A Coruña	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Corsán Aparcamientos, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L.	IG	Concessions	PwC
Aparcamientos IC Talavera II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Segovia II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Ruiz de Alda S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Explotaciones Las Madrigueras, S.L.	Tenerife	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Zaragoza Torrero, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Aparcamientos Madrid, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
I.C. Plaza de Benalmádena Canarias	Las Palmas	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamiento Nuevo Hospital de Burgos, S.L.	Madrid	70,00%	Isolux Corsán Aparcamientos, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Aparcamientos IC Gomez Ulla, S.L. (*)	Madrid	50,00%	Isolux Corsán Aparcamientos, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Ceuti de Aparcamientos y Serv., S.A.	Ceuta	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Zaragoza, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Talavera, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos Islas Canarias, S.L.	Las Palmas	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Gestión de Concesiones, S.A.	La Línea	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Toledanos, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos Segovia, S.L.	Segovia	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Aparcamientos IC Toledanos II, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Ponzano, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Hospital de Murcia, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Chiclana, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Córdoba, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Valladolid, S.L. (3)	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Corsan-Conviám Construcción, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	PwC
Construções Pina do Vale, S.A.	Lisboa	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Otros
Extremefía de Infraestructura, S.A.	Madrid	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Inversiones Blumen, S.L.U.	Madrid	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Tenedora de Acciones de Generadora Electrica Molloco, SAC(*)	Perú	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Generadora Electrica Molloco, SAC (*)	Perú	75,00%	Inversiones Blumen, S.L.U.	IG	Construction	Pas d'audit
Corsanmex, S.A. de C.V. (2)	México DF	100,00%	Corsán-Conviám Construcción, S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Cyprus Limited	Nicosia	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Panamá, S.A.	Ciudad de Panamá	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux de México, S.A. de C.V.	México DF	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	PwC
Isolbaja, S.A. de C.V. (*)	México DF	100,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IG	Construction	Pas d'audit
Constructora Presa El Purgatorio SPU, S.A. de C.V. (*)	México DF	98,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Argentina S.A.	Buenos Aires	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	PwC
Isolux Corsán Argelie EURL	Argel	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	PwC
Isolux Corsán do Brasil S.A.	Rio de Janeiro	100,00%	Corsán Conviám Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit



## Annexe I • Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Isolux Proyectos, Investimentos e Participações LTDA	Sao Paulo	100,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Proyectos e Instalaciones LTDA.	Rio de Janeiro	100,00%	Isolux Proj., Invest. e Participações LTDA	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán India Engineering & Constuction Private LTD.	Haryana	100,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IG	Construction	PwC
Corsan Corviam Asia Projects (*)	Ouzbékistan	100,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Infrainter Infraestructuras Internacionales, SA (*)	Ecuador	100,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilier	PwC
Valdelirio, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Electrónica Control de Motores, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Julitex, S.L.	Las Palmas	80,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
El Sitio de la Herrería, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Interisolux Torrejón Vivienda Joven, S.L.	Madrid	90,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Interisolux Alcorcón Vivienda Joven, S.L.	Madrid	80,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Olmosa, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Cost Wright, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Las Cabezas de Aranjuez, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Unidad Mater. Avanz. Ibérica, S.A.	Orense	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Infinita Renovables, S.A.	Vigo	80,70%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Energies Renouvelables	PwC
Azul de Cortes BV	Amsterdam	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Azul de Cortes, S. de R.L. de C.V.	México DF	100,00%	Azul de Cortes BV	IG	Immobilier	PwC
Bendia, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
EDIFISA, S.A.	Madrid	96,04%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilier	Pas d'audit
Convisa, productos asfálticos y aplicaciones, S.L.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	PwC
Powertec Catalunya, S.A.U.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Powertec Sistemas Energéticos, S.A.U.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Acta - Actividades Eléctricas Asociadas, S.A.	Lisboa	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Otros
Isolux Corsan Gulf LLC	Oman	70,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Corsán Energías Renovables, S.A.	Buenos Aires	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Concessions	PwC
Isolux Corsán Arabia Saudi, LLC	Riyadh	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Parque Eólico Loma Blanca II, S.A.	Buenos Aires	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Parque Eólico Loma Blanca I, S.A. (*)	Argentine	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Parque Eólico Loma Blanca III, S.A. (*)	Argentine	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingénierie	PwC
Grupo Isolux Corsan Finance, B.V. (*)	Amsterdam	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Autres	PwC

(\*) Sociétés acquises ou créées aux cours de l'exercice et /ou prise de participation additionnelle dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année antérieure. L'incorporation de ces sociétés au périmètre de consolidation n'a pas généré de ventes additionnelles cette année.

(1) Changement de nom de la dénomination sociale dans l'exercice (avant Isolux Ingenieria USA, LLC)

(2) Changement de nom de la dénomination sociale dans l'exercice (avant Constructora Autopista Monterrey Satillo, S.A de C.V.)

(3) Changement de nom de la dénomination sociale dans l'exercice (avant Hixam Gestión de Aparcamientos III, S.L.)

IG: Intégration Globale.

# Annexe II

## Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Gestión de Partícipes de Bioreciclaje, S.L.	Cádiz	33,33%	Global Vambru, S.L.	MP	Concessions	Autres
Autopista Madrid Toledo Concesionaria, S.A.	Madrid	25,50%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	MP	Concessions	Autres
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	Madrid	25,60%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Immobilière	Pas d'audit
Albali Señalización, S.A.	Madrid	7,50%	Isolux Ingeniería, S.A.	MP	Ingénierie	Autres

MP: Método de participación.

# Annexe III

## Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Lineas de Comahue Cuyo, S.A.	Buenos Aires	33,34%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingénierie	PwC
Indra Isolux de México S.A de C.V.	México DF	50,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IP	Construction	Pas d'audit
Constructora Autopista Perote Xalapa S.A. de C.V.	México DF	50,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IP	Construction	PwC
Participes de Biorreciclaje, S.L.	Madrid	33,33%	Global Vambro, S.L	IP	Concessions	Autres
Bioreciclajes de Cádiz S.A.	Cádiz	32,66%	Participes de Biorreciclaje, S.L.	IP	Concessions	Autres
Isonor Transmission S.A.C.	Lima	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Caravelli Cotaruse Transmisora de Energía S.A.C.	Lima	25,00%	Isonor Transmisión S.A.C.	IP	Concessions	Pas d'audit
Parking Pio XII, S.L.	Palencia	50,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Sarrión	Madrid	51,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concessions	Autres
Emiso Cádiz S.A.	Cádiz	50,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos Los Bandos Salamanca, S.L	Madrid	70,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Concesionaria Autopista Perote Xalapa S.A. de C.V.	México DF	40,39%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	PwC
Iccenlux Corp.	Delaware	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	E&Y
Wett Holdings LLC	Delaware	40,39%	Iccenlux Corp.	IP	Concessions	E&Y
Wett - Wind Energy Transmission Texas, LLC.	Austin	40,39%	Wett Holdings	IP	Concessions	E&Y
ICC Sandpiper, B.V.	Amsterdam	61,79%	Isolux Corsan Concessions Infrastructures Holland BV	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsan Concessions Cyprus Limited	Nicosia	61,79%	ICC Sanpiper BV	IP	Concessions	Pas d'audit
Indus Concessions India Private Limited	Haryana	61,79%	Isolux Corsán Concessions Cyprus Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Soma Isolux Surat Hazira Tollway Private Limited	Haryana	30,89%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concessions	Autres
Soma Isolux Varanasi Aurangabad Tollway Private Limited	Haryana	30,89%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Soma Isolux Kishangarh-Beawar Tollway Private Limited	Haryana	30,89%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concessions	Autres
ICCON Transmission Inc.	Vancouver	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Interligação Eletrica Norte e Nordeste, S.A.	Sao Paulo	40,39%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concessions	E&Y
Jauru Transmisora de Energía, S.A.	Rio Janeiro	26,92%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concessions	Deloitte
Plena Operação e Manutenção de Transmissora de Energia Ltda	Rio Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concessions	Pas d'audit
Carreteras Centrales de Argentina, S.A.	Buenos Aires	33,33%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construction	Pas d'audit
Societat Superficialia Preventius Zona Franca S.A.	Barcelona	50,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construction	Pas d'audit
Isolux Energy Investments, SLUV (*)	España	80,77%	Isolux Corsan Concessions, SA	IP	Concessions	Pas d'audit
Eclesur, S.A.	Buenos Aires	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Líneas Mesopotámicas S.A.	Buenos Aires	33,33%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingénierie	PwC
Líneas del Norte S.A.	Buenos Aires	33,33%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingénierie	PwC
Ciudad de la Justicia de Córdoba S.A.	Sevilla	50,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construction	Pas d'audit
Empresa Concesionaria Líneas Eléctricas del Sur, S.A.	Buenos Aires	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingénierie	Pas d'audit
Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.	Amsterdam	80,77%	Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.	IP	Concessions	PwC
Sociedad Concesionaria Autovía A-4 Madrid S.A.	Madrid	41,39%	Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Brasileña de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Participações de Infraestrutura Ltda	Sao Paulo	80,77%	Isolux Corsán Brasileña de Infraestructuras, S.L.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Participações na Viabahía Ltda	Sao Paulo	80,77%	Isolux Corsán Participações de Infraestrutura Ltda	IP	Concessions	Pas d'audit
Viabahia Concesionaria de Rodovias, S.A. (*)	Sao Paulo	61,73%	Isolux Corsán Participações na Viabahía Ltda	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Mexicana de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit

Annexe III • Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Vias Administración y Logística, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Mexicana de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Conc. Aut. Monterrey-Saltillo, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Mexicana de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsan NH1 Cyprus Limited	Nicosia	80,77%	Isolux Corsán Concessions de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Autres
Soma-Isolux NH One Tollway Private Limited	Haryana	51,19%	Isolux Corsan NH1 Cyprus Limited	IP	Concessions	Autres
Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	Madrid	80,77%	Isolux Infrastructure Netherlands; B.V.	IP	Concessions	PwC
Isolux Energia e Participações S.A.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Deloitte
Cachoeira Paulista T. Energia S.A.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	Deloitte
Linhas de Xingu Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Linhas de Taubaté Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Linhas de Macapa Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Linhas de Itacaiunas Transmissora de Energia LTDA (*)	Brasil	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Operadora Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V. (*)	México DF	40,39%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Concessions de México, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Energy Cyprus Limited	Nicosia	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Power Concessions India Private Limited	Haryana	80,77%	Isolux Corsan Energy Cyprus Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Mainpuri Power Transmission Private Limited (*)	Haryana	77,10%	Isolux Corsan Power Concessions India Private Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
South East U.P. Power Transmission Company Limited (*)	Uttar Pradesh	77,10%	Mainpuri Power Transmission Private Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsan Concessions Infraestructures Holland BV	La Haya	80,77%	Isolux Corsán Concessions, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global, S.A.	Madrid	69,76%	Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.	IP	Concessions	PwC
T-Solar Global Operating Assets, S.L.	Madrid	38,17%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Origen, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Global Surya, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Almodóvar del Río, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosolar Promotor de Energías Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Global Elefantina, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Solar, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
T-Solar Autónoma S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Morón Uno, S.L.U. (*)	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Morón 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Ronda 1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Ronda 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Santafe 1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Santafe 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Viana, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Ortosol Energía 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC

### Annexe III • Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Pentasolar Talayuela 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Talayuela 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Madrigal 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Madrigal 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Archidona I, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC

### Annexe III • Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
TZ Buenavista 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 7, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Veguilla, S.L.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Origen, S.L.U. y Mihuersol Jerez, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 1, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 2, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 3, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 4, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 5, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 6, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 7, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Granadasolar Sigüenza 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC

### Annexe III • Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Granadasolar Sigüenza 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Aspa Energías Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Seca 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Aspa Energías Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Seca 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Aspa Energías Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ El Carpio, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Elduayen Fotovoltaica, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
P.S. Huerto Son Falconer, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Borealis Solar, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
European Sun Park Arnedo, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Windmill Fotovoltaica, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.2, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.3, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.4, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.5, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.6, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.8, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.9, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.10, S.L.U.	Madrid	74,86%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.11, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.3, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.4, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.7, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Yeguas Altas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Albercones, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Las Pesetas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Cortillas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Paniza, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Montera, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Parque Solar Saelices, S.L.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Gts Reparición, S.A.C	Lima	74,84%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Gts Majes, S.A.C.	Lima	74,84%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Raggio di Puglia 2 S.R.L.	Roma	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
ARRL (Mauritius) Limited	Bombay	37,43%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Mazars
Astonfield Solar Rajasthan (Private) Limited	Bombay	37,43%	ARRL (Mauritius) Limited	IP	Concessions	Autres
Astonfield Solar Gujarat (Private) Limited	Bombay	37,43%	ARRL (Mauritius) Limited	IP	Concessions	Autres

### Annexe III • Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
T Solar Cyprus Limited	Madrid	74,85%	Global Elefantina S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global USA, INC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global USA, LLC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solar Power Ventures, LLC (USA) (*)	Delaware	44,91%	Grupo T-Solar Global USA, LLC	IP	Concessions	Pas d'audit
Sol Orchard Imperial 1, LLC (*)	Dover	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
GTS Puerto Rico LLC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solener Puerto Rico One, LLC (*)	Hato Rey	37,43%	GTS Puerto Rico LLC	IP	Concessions	Pas d'audit
GTS Puerto Rico Two LLC (USA) (*)	Hato Rey	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solener Puerto Rico Two LLC (Puerto Rico) (*)	Hato Rey	37,43%	GTS Puerto Rico Two LLC (USA)	IP	Concessions	Pas d'audit
ILANGA LOMCEBO ENERGY (RF) PROPRIETARY LIMITED (*)	Sudáfrica	38,17%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Pinares del Sur, S.L.	Cádiz	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Inmobiliere	PwC
Alqlunia 5, S.A.	Toledo	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Inmobiliere	Autres
Landscape Corsán, S.L.	Madrid	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Inmobiliere	Pas d'audit

(\*) Sociétés acquises ou créées aux cours de l'exercice et /ou prise de participation additionnelle dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année antérieure. L'incorporation de ces sociétés au périmètre de consolidation n'a pas généré de ventes additionnelles cette année.

IP: Intégration proportionnelle.

MP: Méthode de participation.



# Annexe IV

## UTES et Consortiums où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
ABASTECIMIENTO MELILLA	50,00%	ACCESOS SOTO RIBERA	60,00%
DEPURADORA AYNA	100,00%	UTE CAJA DUERO	100,00%
PLANTA DE MIRAMUNDO	33,34%	REHABILITACIÓN CUARTEL TENIENTE RUIZ	42,50%
EDAR VILLAHERMOSA	70,00%	3M APARCAMIENTOS CEUTA	42,50%
UTE JUCAR VINALOPO	33,33%	UTE SANTA ANA	70,00%
RESIDENCIA TABARA	50,00%	LT 220 KV LUCALA-UIGE	33,33%
CORREDOR DEL MORRAZO	50,00%	MANTENIMIENTO ALCALA - MECO	100,00%
RONDA LOS OMEYAS UTE	33,34%	UTE VALENCIA IV	50,00%
FFCC EL PORTAL UTE	70,00%	UTE VALENCIA II	50,00%
CONVENTO SAN FRANCISCO	50,00%	UTE DCS LOMA LA LATA	50,00%
ACÚSTICA AEROPORTUARIA	50,00%	UTE ELECTRIFICACIÓN PARAPLEJICOS .	100,00%
UTE ZAMORA VERDE	33,00%	SISTEMAS A4T1	50,00%
UTE EDAR LA LINEA	50,00%	UTE LEVATEL	50,00%
UTE DESDOBLAMIENTO CARTAMA	60,00%	MUSEO DE AMERICA	100,00%
UTE VARIANTE LINARES	50,00%	UTE ENARSA OFF	50,00%
UTE MADRID TOLEDO	36,00%	UTE EDAR LA CHINA	50,00%
UTE ENVOLVENTE CRUZ ROJA	60,00%	CSIC EN LA CARTUJA	100,00%
UTE DESDOBLAMIENTO MARTOS	50,00%	UTE ARQUITECTURA L-5	43,50%
FFCC OSUNA AGUADULCE	50,00%	AMPLIACIÓN HOSPITAL GUADALAJARA	50,00%
UTE SANT V ICENÇS DELS HORTS SANTS	33,34%	HOSPITALIZACION	100,00%
UTE LAXE	100,00%	MADRES MADRID WATSEGUR	100,00%
UTE EMERG. QUIEBRAJANO	50,00%	PUENTE PISUERGA UTE	50,00%
UTE ALMAGRO	100,00%	EUBA-IURRETA UTE	50,00%
ABASTECIMIENTO OVIEDO	100,00%	RONDA POCOMACO-CORUÑA	80,00%
UTE ACCESO CORUÑA	50,00%	UTE LOECHES	50,00%
M-501 PANTANOS	50,00%	CENTRO PENITENCIARIO CEUTA	100,00%
UTE COIN CASAPALMA	50,00%	AZUCARERA PRAVIA UTE	60,00%
UTE REFORMA HOSP. VIRGEN	50,00%	TUNEL STA. Mª CABEZA	51,00%
HOSPITAL DE BURGOS	10,00%	UTE AVE PINAR II	64,29%
UTE ABASTECIMIENTO LERIDA	70,00%	BEATRIZ DE BOBADILLA	100,00%
UTE ENARSA ON	50,00%	FACULTAD MEDICINA CTCS	50,00%
UTE AITREN.SUPLIDOS	20,00%	UTE L5 HORTA	40,00%
UTE HOSPITAL MILITAR	100,00%	AUTOVIA CONCENTAINA	50,00%
UTE MUNICIPO CORDOBA	50,00%	INTERC.ARCO TRIUNFO	100,00%
LINEA AVE CAMPOMANES	50,00%	UTE CLIMATIZACIÓN ALCAZAR	40,00%
UTE CATENARIA MALAGA	50,00%	UTE GUINOLUX	50,00%
UTE INECAT	39,25%	SANEAMIENTO y ABASTECIMIENTO CHICLANA	50,00%
UTE VIA SAGRERA	50,00%	UTE ACCESOS CIUDAD REAL	70,00%
SEDE ADMINISTRATIVA HOSPITAL	100,00%	UTE U 11 SAN LAZARO	70,00%
UTE ENLACE MEIRAS	50,00%	HOSPITAL PARAPLEJICOS TOLEDO	80,00%
UTE DG POLICIA	100,00%	MTTO.EDIF.ADM.XUNTA	70,00%

Annexe IV • UTEs et Consortiums où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
PCI L2 METRO BCN	50,00%	C.HIDROGENO PUERTOLLANO	100,00%
UTE PRESA SANTOLEA	50,00%	UTE AVICO	33,34%
HOSP.GR.DE LAFERRERE	40,00%	BALSA DE VICARIO	70,00%
UTE DEPURADORA FERNÁN NUÑEZ	100,00%	UTE ZONA VERDE	60,00%
UTE AVE TRINIDAD	33,34%	UTE MONUMENTO HISTORICO	60,00%
UTE PLAZA SUR DELICIAS	50,00%	UTE ALICANTE I	40,00%
UTE MACEIRAS REDONDELA	50,00%	UTE RIO TURBIO C&S	50,00%
UTE EDIFICIO MEDICINA	50,00%	UTE AVE PORTO-MIAMAN	75,00%
SANEAMIENTO PUERTO DEL CARMEN	70,00%	UTE AYUNTAMIENTO MORALEJA	60,00%
TRAVESIA MARTOS II	50,00%	UTE HOSPITAL ZUMARRAGA	80,00%
UTE MARBELLA	100,00%	UTE TORIO-BERNESGA	50,00%
ABASTECIMIENTO OROPESA	100,00%	TOLOSA-HERNIALDE UTE	90,00%
CARRETERA VALLEHERMOSO-ARURE	70,00%	RMS AEROPUERTO SANTIAGO	50,00%
AUTOVIA IV CENTENARIO	70,00%	UTE CEUTA APARCAMIENTO	50,00%
VIA PRAT LLOBREGAT	25,00%	UTE CHUAC	50,00%
CARCEL DE MENDOZA	50,00%	MITTO. VIA ADIF 2011	50,00%
ACOND.A-495 UTE	60,00%	CONSERVACIÓN CIUDAD REAL	50,00%
REDES BCN UTE	50,00%	ACONDICIONAMIENTO LOS RODEOS	70,00%
UTE PRESA HORNACHUELOS	50,00%	COMISARIA TARRAGONA	90,00%
UTE CABREIROS	70,00%	MERCADO DE TARRAGONA	99,90%
LOMA LA LATA - OFF	75,00%	UTE PALENCIA	50,00%
REGADIO DURATON UTE	100,00%	MEJORAS TENERIFE SUR	100,00%
UTE 3 EDAR SESEÑA	99,00%	UTE HOSPITAL DEL SUR	40,00%
ACOMETIDAS ATEWICC-4	33,33%	PSFV EN INGLATERRA.	100,00%
CARRETERA LEÓN CEMBRANOS	65,00%	TELECONTROL EDARES	60,00%
DRATYP IX UTE	50,00%	UTE COMPOST.ARAZURI	50,00%
T.RENFE 07-CENTRO UTE	50,00%	UTE VICOTEL	50,00%
T.RENFE 07-NORTE UTE	50,00%	UTE L3 ROQUETES	100,00%
UTE PTO.RICO-MOGAN	30,00%	NUEVO APOYO TERMINAL BARCELONA UTE	100,00%
UTE CORONA F.ABAJON	50,00%	UTE VERDUGA	100,00%
UTE PLTA.COMPRESORA	50,00%	CIS TENERIFE UTE	100,00%
RAMBLA ALBOX	70,00%	EDIF.MUTUA MADRILEÑA	100,00%
MANTENIMIENTO COMUNICACION.L9	20,00%	RIO TURBIO	91,00%
METRO-R.METTAS/VAPES	50,00%	UTE EDAR TOMELLOSO	90,00%
UTE TUNEL BIELSA	50,00%	UTE MURO	60,00%
PRESA GUADALMELLATO	60,00%	LOMA LATA ON	75,00%
UTE GERONA I	50,00%	UTE RIO TURBIO OFF	91,00%
LAV PINOS PUENTE	80,00%	CERCANIAS PINTO UTE	40,00%
PLANTA TRATAMIENTO RSU	30,00%	UTE VALENCIA 1	50,00%
ZAMORA LIMPIA	30,00%	UTE IDAM MONCOFA	45,00%
VARIANTE DE LUCENA	80,00%	UTE PLISAN	50,00%

**Annexe IV • UTEs et Consortiums où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation**

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
UTE LAVACOLLA	55,00%	UTE CORNO VIA DERECHA	70,00%
QATAR	100,00%	UTE NEA SUR	50,00%
UTE PLANTA ALGAR	99,00%	RESIDUOS SAN ROQUE	100,00%
UTE HOSPITAL PARANA	50,00%	CONSERV. CTRAS. ZONA OESTE MALABA	70,00%
UTE REMODELACIÓN L3 TMB	40,00%	ABAST.OCCID.ASTURIAS	100,00%
UTE CHOELE CHOEL	50,00%	BALAZOTE UTE	100,00%
GASODUCTO HOSP. MATERNO	50,00%	AVE PINAR ANTEQ.UTE	45,00%
AUTOVIA A4 TRAMO MADRID R4	50,00%	OAMI ALICANTE	33,33%
AUTOVÍA ARANDA	70,00%	OBRAS EDAR NERJA,UTE-CONSTRUC.	100,00%
UTE CONTROL MOGAL	33,33%	UTE SALAVE	25,00%
UTE URZAIZ-SOUTOMAIOR	50,00%	CATENARIA DURANGO	50,00%
UTE GARABOLOS	80,00%	JARDINES DE GERENA S	50,00%
UTE AP7 MAÇANET	55,00%	UTE SAVE SUPLIDOS LI	27,78%
UTE AVELE	28,00%	UTE AGUAS DE LA VERA	100,00%
UTE AVELE 2	28,00%	UTE ARRIBES ABADENGO	50,00%
UTE OLMEDO ZAMORA	40,00%	PUERTA DE ATOCHA CER	50,00%
SALAVE UTE MANTENEDORA	25,00%	UTE APARCAMIENTO LOS BANDOS	99,39%
UTE VEGA DEL REY	100,00%	UTE SANEAMIENTO CASTRILLON	55,00%
UTE ARITZETA	50,00%	UTE IC ARGENTINA-ACERTIS SA	66,70%
UTE EDAR SALAMANCA	65,00%	ZIZURKIL-ANDOAIN UTE	18,50%
UTE EDAR LA MINA	55,00%	VERTEDERO SEGOVIA	50,00%
UTE ISOCAS	50,00%	UTE RED ACCESO RURAL EN CATALUÑA	50,00%
AMPLIAC. y MODERNIZ. EDAR DE LAGARES VIGO	50,00%	VODAFONE CDC ALCOBENDAS	50,00%
UTE EDAR MALPARTIDA	99,99%	CIE.CICLO ENARSA OFF	50,00%
UTE INSTALACIONES ELECTRICAS MOGAN	50,00%	UTE RODOVIA BR-381/MG	40,00%
UTE TENIENTE RUIZ	50,00%	UTE AMPLIACIÓN EDAR LEON	75,00%
UTE VARIANTE ALMANSA	50,00%	RESIDUOS BARBATE	100,00%
CONSTRUCCIÓN SUBESTACIONES LINEAS	50,00%	SUPLIDOS UTE HOSPITA	40,00%
UTE BENIDORM	49,00%	UTE BALIZAMIENTO 15L	33,33%
ELORRIO – ATXONDO	65,00%	SSEE. LINEA 1 SUPLID	50,00%
UTE GIRONA	33,00%	UTE FLUMEN	50,00%
UTE MIERA	50,00%	UTE EL MANCHON	50,00%
UTE GUADALOPE	50,00%	UTE CORNO IZQUIERDA MADRID	70,00%
UTE EMPALME MANACOR	30,00%	CONSERVA. CTRAS. EXTREMADURA	50,00%
LINEA 9 METRO BARCELONA	20,00%	UTE MESAVE	40,00%
INTERCAMBIADOR SAGRERA	25,00%	UTE INSTALACIONES L5 METRO BCN	40,00%
AEROPUERTO CIUDAD REAL UTE	65,00%	UTE ISOLUX ARIAS	60,00%
UTE COMAVE	28,33%	UTE PUERTO MIÑO	85,00%
SAVE 3	26,20%	UTE RED ENTRE RIOS	40,00%
UTE PARAMO BAJO	55,00%	UTE VODAFONE LEGANES	50,00%
UTE ATEWICC 3	33,34%	SS/EE LINEA 3 METRO	50,00%

#### Annexe IV • UTEs et Consortiums où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
Isolux Corsán India Engineering&Construction Private Lid.and Soma Enterprise Ltd.	50,00%
Isolux Soma and Unitech JV	49,50%
ICI –Soma Maharashtra CJV	50,00%
C&C ICI Mep Services J.V.	50,00%
Isolux - Man J.V. Uttar Pradesh	99,99%
I.C.I. - C&C J.V. Uttar Pradesh	60,00%
I.C.I. - C&C J.V. Varanasi	60,00%
I.C.I. – C&C J.V. Mainpuri	74,00%
I.C.I. C&C Transmission JV	60,00%
I.C.I. C&C Execution JV	60,00%
Constructor Minuano	50,00%
Consorcio Constructor Viabahia	70,00%
Consorcio Puente Biobio	50,00%
ConsorcioPuente Maule	50,00%
Consorcio Constructor Puente Chilina	30,00%
Consorcio Isolux-Tradeco-Tampa Tank	50,00%
I.Ingenieria Sterlin & Wilson Consortium (*)	70,00%
Consorcio de los Cuatro Rios Cuenca (*)	57,50%
CCC Proj&sadbhav Rngin.Jv (*)	60,00%
Consorcio Medes-Isolux (*)	50,00%
Consorcio Paranaiba (*)	50,00%

(\*)Entités acquises ou créées au cours de l'exercice et / ou prise de participations complémentaires dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année dernière. L'intégration de ces sociétés au périmètre n'a pas généré des ventes supplémentaires cette année.

A large, white, sans-serif capital letter 'C' is centered within a solid grey rectangular background.

**Rapport**  
de Gestion  
2013



# 01 Environnement Économique

Le produit intérieur brut (PIB) de l'économie espagnole a enregistré une descente pendant 2013 de -1,2%, tandis que en 2012 la baisse a été de -1,6%. En ce que concernent les pays de notre entourage faut souligner que le PIB de la Zone euro a expérimenté pendant 2013 une diminution de -0,4%, tandis qu'en 2012 a diminué de -0,6%. Ces chiffres indiquent clairement que l'année 2013 a été négative pour la zone euro et surtout mauvais pour l'économie espagnole. Même si ce sont des mauvais indicateurs, les chiffres économiques plus récents permettent de faire face à l'année 2014 avec un optimisme renouvelé, serve d'exemple, la croissance du PIB du 0,3% en interquartile au quatrième trimestre de 2013 en Espagne. Cette croissance repose sur une récupération de la demande intérieure et le renforcement de la compétitivité de notre secteur extérieur.

Ce mauvais comportement de l'économie espagnole pendant 2013 est causé par une chute de la demande intérieure de (-2,8%), due à son tour par une forte baisse dans la formation brute de capital fixe (-5,9%), de la consommation des ménages (-2,5%) et une baisse de la consommation des administrations publiques (-1,1%). La hausse de 5,4% des exportations de biens et de services, est le composant qui a permis un doucement de la chute.

En ce qui concerne l'emploi, il a diminué un 3,3% par rapport à l'année précédente, ce qui a entraîné un fort développement du taux de chômage, de 25% en 2012 à 26,4% en 2013. L'indice des prix à la consommation a fermée en 2013 avec un 1,4%, au-dessus de 2,4%, qui ont clôturé l'année 2012.

En ce qui concerne l'investissement, la formation brute de capital fixe a baissé un 5,9% en 2013, avec un développement

de 0,7% de l'investissement en machines et matériel et une forte baisse dans la construction de 10,2%.

En ce qui concerne les prévisions pour 2014 de l'économie espagnole, les prévisions de la Banque d'Espagne et du FMI conviennent d'élaborer un scénario final de la récession au cours de 2014.

Les dernières prévisions publiées parlent d'une hausse du PIB pendant l'exercice 2014 entre un 0,2% et un 0,8%, avec une hausse estimée dans l'exportation de biens et de services et une légère récupération de la consommation des ménages. En ce qui concerne les prévisions pour l'investissement dans la construction, continuent de baisser mais moins prononcée que dans les années précédentes.

Les conditions économiques – financières pour 2014 du collective des pays émergentes, où Groupe Isolux Corsán a concentré une grande partie de leurs investissements et de projets se présentent positives.

Si elle est confirmée, va continuer le modèle qui s'étend sur plus d'une décennie en vigueur dans ces pays: croissance économique rapide, les conditions financières stables et des investissements lourds dans les infrastructures. Logiquement, l'hétérogénéité au sein du groupe est remarquable et les cas problématiques ne manquent pas, mais globalement, les perspectives sont positives.

Dans ce contexte, l'ensemble d'émergents pourrait facilement atteindre la croissance du PIB l'an prochain autour de 5%. Plus précisément, les données de croissance estimée pour 2014 des pays et des régions économiques, où le groupe concentre ses activités sont: le Brésil 2,3%, Inde 5,4%, le Mexique 3,0%, Moyen-Orient et Afrique du Nord 3,3% et Afrique sub-saharienne 6,1%.

# 02

## Développement et évolution du Groupe au cours de l'exercice 2013

En ce qui concerne le domaine des concessions, cette Division a enregistré une forte hausse des investissements dans les différents secteurs d'activité:

- **Parkings:** Toujours sur le territoire espagnol, les faits postérieurs sont la mise en exploitation des nouvelles concessions de parking et la réalisation des investissements dans de nouvelles concessions pour démarrer lors des exercices suivants.
- **Infrastructures d'Énergie:** Significatives investissements en concession en développement en Brésil, dans les États-Unis et l'Inde.
- **Autopistes:** d'importants investissements dans des concessions en Inde et au Brésil.
- **Energie Solaire Photovoltaïque:** Investissements dans des parcs solaires photovoltaïques en 2013 au Pérou et en USA.

Dans la division d'infrastructure et activités industrielles, notre présence nationale s'est renforcée dans certains secteurs traditionnels comme les infrastructures terrestres (chemins de fer et réseaux routiers), et nous avons favorisé la

sortie vers le marché extérieur, en commençant à développer grandes projets d'infrastructures en pays comme l'Algérie, le Brésil et l'Inde. Actuellement, 69% du portefeuille des projets du Groupe dans ce secteur est international.

La Division d'Énergie, au cours de l'exercice s'est caractérisé par sa présence internationale basée sur des grands projets internationaux, notamment dans la Division de Génération d'Énergie dans des pays comme le l'Argentine, le Bangladesh, la Colombie ou le Mexique. Il faut souligner que la quasi-totalité du portefeuille de projets dans ce domaine concerne des projets situés en dehors de l'Espagne.

En général, il est important de noter que la présence du groupe est de tour en tour plus important et plus forte à l'international, pour atteindre en 2013 jusqu'au 77% de l'activité du Groupe.

### Évolution des affaires durant l'année 2013

#### 2.1. Principaux Chiffres

Voici l'évolution des principaux chiffres du Groupe au cours des exercices 2013 et 2012:

<b>Principaux Chiffres</b> Montant en milliers d'euros	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variation</b>
<b>Total Recette d'Exploitation</b>	<b>3.202.840</b>	<b>3.401.990</b>	<b>(5,85%)</b>
Résultat Consolidé Activités Continues (Avant Minoritaires)	14.402	26.917	<b>(46,49%)</b>
Résultat d'Exploitation	413.010	329.483	<b>25,35%</b>
Résultat Brut d'Exploitation – EBITDA (1)	568.664	522.796	<b>8,77%</b>
Résultat Financier Net	(367.995)	(282.498)	<b>30,26%</b>
Dettes Associées à des Projets (2)	2.830.480	2.905.049	<b>(2,57%)</b>
Dettes financières avec institutions financières (3)	896.181	883.654	<b>1,42%</b>
Portefeuille (Millions d'euros)	49.108	46.481	<b>5,65%</b>

(1) Résultat d'Exploitation sans considérer les amortissements, charges pour dépréciation de valeur et variation de provisions d'exploitation.

(2) Inclut le Financement des Projets courants et non courants.

(3) y compris les dettes auprès des établissements de crédit net de Liquidité, Équivalents à la liquidité et actifs financiers de valeur raisonnable avec modification dans les résultats.

On observe une forte augmentation du résultat d'exploitation et de l'EBITDA. L'augmentation du portefeuille de 5,65 % est remarquable.



## 2.2. Résultats du Groupe

### 2.2.1 Évolution du Compte de Résultat

Voici l'évolution du Compte de Résultat des exercices 2013 et 2012, ainsi que la variation des chiffres les plus significatifs:

Montants en milliers d'euros	2013	2012	% 2012-2013
<b>Total Recettes d'Exploitation</b>	<b>3.202.840</b>	<b>3.401.990</b>	<b>(5,85%)</b>
Chiffre d'Affaires	3.025.131	2.877.437	
Autres Recettes d'Exploitation (1)	179.310	543.851	
Variation des Stocks	(1.601)	(19.298)	
Frais Externes et d'Exploitation	(2.251.392)	(2.462.818)	
Frais de Personnel	(382.784)	(416.376)	
<b>Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)</b>	<b>568.664</b>	<b>522.796</b>	<b>8,77%</b>
<b>% Sur le Chiffre d'Affaires</b>	<b>18,80%</b>	<b>18,17%</b>	
Amortissements et charges de pertes pour dépréciation	(120.652)	(211.988)	
Variation Provisions Exploitation	(35.002)	18.675	
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>413.010</b>	<b>329.483</b>	<b>25,35%</b>
<b>% Sur le Chiffre d'Affaires</b>	<b>13,65%</b>	<b>11,45%</b>	
<b>Résultat Financier Net</b>	<b>(367.995)</b>	<b>(282.498)</b>	<b>30,26%</b>
Participation au résultat d'entreprises associées	-	-	
<b>Résultat Avant Impôts</b>	<b>45.015</b>	<b>46.985</b>	<b>(4,19%)</b>
Impôt sur les Bénéfices	(30.613)	(20.068)	
<b>Résultat de l'Exercice – Activités Continues</b>	<b>14.402</b>	<b>26.917</b>	<b>(46,50%)</b>
<b>Résultat de l'Exercice – Activités Abandonnées (2)</b>	<b>(8.522)</b>	<b>(129.215)</b>	
<b>Résultat de l'Exercice</b>	<b>5.880</b>	<b>(102.298)</b>	
Résultat Attribué aux Associés Externes	(760)	(63.904)	
<b>Bénéfice Attribuable aux Actionnaires de la Société</b>	<b>6.640</b>	<b>(38.394)</b>	

(1) Inclut les travaux réalisés par le groupe pour les immobilisations

(2) Net d'Impôts

### 2.2.2. Évolution et Composition du Chiffre d'Affaires

Voici l'évolution et la composition du Chiffre d'Affaires au cours des exercices 2013 et 2012:

Montants en milliers d'euros	2013	% Sur Total	2012	% Sur Total	% 2012-2013
Infrastructures et Activités Industrielles	1.663.465	52,13%	2.125.261	66,79%	(21,73%)
Énergie	910.220	28,53%	660.018	20,74%	37,91%
Concessions	617.141	19,34%	396.874	12,47%	55,50%
Autres (1)	(165.695)	-	(304.716)	-	-
<b>Total</b>	<b>3.025.131</b>		<b>2.877.437</b>		<b>5,13%</b>

(1) Inclut autres activités et ajustements de consolidation

Quant à la composition marchés nationaux / marchés internationaux, le chiffre d'affaires du Groupe présente l'évolution suivante:

Montants en milliers d'euros	2013	% Sur Total	2012	% Sur Total	% 2012-2013
Marché National	692.195	22,88%	904.167	31,42%	(23,44%)
Marché International	2.332.936	77,12%	1.973.270	68,58%	18,23%
Amérique	1.667.241	71,47%	1.469.513	74,47%	13,46%
Reste du monde	665.694	28,53%	503.757	25,53%	32,15%
<b>Total</b>	<b>3.025.131</b>		<b>2.877.437</b>		<b>5,13%</b>

### 2.2.3. Évolution et Composition de la Marge Brute d'Exploitation (EBITDA)

Voici l'évolution et la composition de la Marge Brute d'Exploitation au cours des exercices 2013 et 2012:

Montants en milliers d'euros	2013	% Sur Total	2012	% Sur Total	% 2012-2013
Infrastructures et Activités Industrielles	199.633	35,11%	183.745	35,15%	8,65%
Énergie	105.019	18,47%	41.507	7,94%	153,02%
Concessions	332.429	58,46%	288.441	55,17%	15,25%
Autres (1)	(68.417)	(12,03%)	9.103	1,74%	(851,59%)
<b>Total</b>	<b>568.664</b>		<b>522.796</b>		<b>8,77%</b>

(1) Inclut autres activités et ajustements de consolidation

## 03 Prévisions pour l'Exercice 2014

Recrutement de Corsan Isolux en 2013 supérieurs à 4.419 millions d'euros, dont 5% correspond au marché national et international 95%.

Voici une description de la composition des Marchés Publics de 2013, par Branche d'Activité:

Montants en milliers d'euros	2013	% Sur Total
Infrastructures et Activités Industrielles	2.166.150	49,02%
Énergie	1.010.265	22,86%
Concessions	1.241.993	28,11%
Autres Secteurs	435	0,01%
<b>Total</b>	<b>4.418.843</b>	

Le portefeuille total du Groupe au 31 décembre 2013 s'élevait à 49.107,8 millions d'euros, dont 14% provenaient du marché national, et 86% du marché international.

Voici le détail du portefeuille, par Branche d'Activité, ainsi que son évolution par rapport à l'exercice 2012:

Montants en milliers d'euros	2013	% Sur Total	2012	% Sur Total	% 2012-2013
Infrastructures et Activités Industrielles	5.140.594	10,47%	4.931.606	10,60%	4,24%
Énergie	1.485.838	3,03%	1.441.015	3,10%	3,11%
Concessions	42.198.668	85,93%	39.827.691	85,70%	5,95%
Autres Secteurs	282.663	0,58%	281.083	0,60%	0,56%
<b>Total</b>	<b>49.107.763</b>		<b>46.481.395</b>		<b>5,65%</b>

L'environnement macroéconomique actuel, en Espagne comme dans le monde, allié au portefeuille du Groupe, inspirent un certain optimisme pour l'exercice 2014. Le Grupo Isolux Corsán, prévoit d'améliorer les chiffres d'affaires et de maintenir ses ratios de rentabilité et de génération de trésorerie au cours de l'exercice 2014.

Il convient de signaler, en raison de leur importance, les adjudications suivantes, obtenues par le Groupe au cours des premiers mois de l'année 2014:

- Duplication de la route Bidbid – Sud Section 2 – Tronçon 2 en Oman
- Lot 1 de Sous-station de 220KV du Système de transmission de Kibule –Gisenyi-Goma.Kigali en Rwanda et la République du Congo.
- Construction du Système de transmission du Projet Hydroélectrique Haut Maipo en Chile
- Les travaux de réhabilitation dans l'ancien bâtiment de l'usine de tabac dans La Coruña – Espagne
- Sous-station de Buenavista du Cuivre de 230 KV en Mexico

## 04 Actions Propres

Aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré au cours de cet exercice.

## 05 Activités de recherche et de développement

Les activités de création, conception initiale, essais, etc., de ses nouveaux produits et services, ainsi que les initiatives spécifiques d'innovation relatives à ceux-ci, indépendamment de leur enregistrement et de leur application dans les projets, sont généralement développées par le personnel affecté aux différents départements du Groupe, et relèvent des différents programmes d'aides gouvernementales, tant au niveau national qu'autonome.

## 06 Ressources Humaines

L'effectifs moyen employé du Groupe au cours de l'exercice 2013 était de 6.241 personnes, contre les 9.102 personnes qui composaient l'effectif moyen employé de l'exercice 2012. La composition de l'effectif moyen d'employés par catégorie professionnelle est la suivante:

Catégorie	2013	2012
Cadres	2.109	2.633
Employés administratifs	760	993
Ouvriers	3.372	5.476
	<b>6.241</b>	<b>9.102</b>

# 07

## Utilisation d'Instruments Financiers

Les activités développées par les entreprises du Groupe sont exposées à différents risques financiers. Les politiques mises en œuvre par le Groupe Isolux Corsán concernant ces risques reposent sur l'établissement d'instruments financiers dérivés de couverture de taux de change et de taux d'intérêt.

Les opérations effectuées avec des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2013 sont les suivantes:

### a) Opérations de couverture de taux de change

En vue de couvrir le risque de change, le Groupe a souscrit des opérations de couverture à travers lesquelles il s'assure:

1. Vendre et d'acheter à terme, des dollars américains (USD) à différentes dates et à différents taux de change pour un montant total respectif de 183.648 milliers d'USD et de 308.203 milliers d'USD.
2. Vendre à terme des pesos mexicains contre euros avec différentes dates et à différents taux de change pour un montant total de 9.837 milliers de pesos mexicains.
3. Vendre à terme, riyal du Qatar contre euros avec différentes dates et à des différents taux de change pour un total de 74.083 milliers de riyals du Qatar.

L'effet de ces opérations a été évalué à la clôture de l'exercice.

### b) Opérations de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe a engagé un «Cross Currency Swap» lié à un prêt de R\$ 20.000 pour convertir des intérêts fixes en intérêts variables basés sur le DI et pour fixer le taux de change entre le real brésilien et le dollar américain, avec une échéance du prêt en juin 2014.

La valeur de marché du dérivé à Décembre 2013 est R\$1.172.

En outre, durant l'année 2013, le Groupe a effectué les opérations suivantes de couverture de taux d'intérêt:

### INFRASTRUCTURE NETHERLANDS

#### Prêts Groupe T-Solar:

Date Contrat: 22 décembre 2008  
Montant Notionnel: 31.512 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,96%  
Échéance: 31 décembre 2026

Date Contrat: 15 juillet 2008  
Montant Notionnel: 83.182 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 5,09%  
Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 18 juin 2009  
Montant Notionnel: 8.666 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 4,09%  
Échéance: 18 juin 2021

Date Contrat: 4 janvier 2009  
Montant Notionnel: 5.111 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 4%  
Échéance: 4 décembre 2023

Date Contrat: 11 janvier 2011  
Montant Notionnel: 6.581 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,45%  
Échéance: 20 décembre 2023

Date Contrat: 18 mars 2010  
Montant Notionnel: 1.629 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,65%  
Échéance: 23 avril 2026

Date Contrat: 22 décembre 2010  
Montant Notionnel: 17.068 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,54%  
Échéance: 20 décembre 2023

Date Contrat: 11 janvier 2011  
Montant Notionnel: 1.565 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,69%  
Échéance: 20 décembre 2023

Date Contrat: 25 janvier 2012  
Montant Notionnel: 11.935 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 2,73%  
Échéance: 29 juin 2029

Date Contrat: 15 septembre 2008  
 Montant Notionnel: 24.126 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,75%  
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 15 septembre 2008  
 Montant Notionnel: 86.748 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,78%  
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 28 novembre 2008  
 Montant Notionnel: 5.181 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,33%  
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 28 novembre 2008  
 Montant Notionnel: 50.212 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,11%  
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 28 novembre 2008  
 Montant Notionnel: 105.814 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,42%  
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 28 novembre 2008  
 Montant Notionnel: 7.022 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,29%  
 Échéance: 31 décembre 2027

**Prêts Concession Perote-Xalapa S.A de C.V.:**

Date Contrat: 13 février 2008  
 Montant Notionnel: 1.512.706 milliers de pesos mexicains.  
 Taux d'intérêt: 8,20%  
 Échéance: 14 janvier 2022

**Prêt société de concession Autovía A4 Madrid S.A.:**

Date Contrat: 01 août 2008  
 Montant Notionnel: 23.146 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 5,05%  
 Échéance: 16 juin 2025

**Prêt société de concession Autovía A4 Madrid S.A.:**

Date Contrat: 01 août 2008  
 Montant Notionnel: 23.146 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 5,05%  
 Échéance: 16 juin 2025

**Prêt Wind Energy Texas:**

Date Contrat: 02 août 2011  
 Montant Notionnel: 92.961 milliers de dollars  
 Taux d'intérêt: 1,91%  
 Échéance: 31 mars 2016

**Prêt WETT HOLDINGS**

Date Contrat: 31 août 2011  
 Montant Notionnel: 15.493 milliers de dollars  
 Taux d'intérêt: 1,96%  
 Échéance: 31 mars 2016

**AUTRES PRÊTS / CRÉDITS DU GROUPE**

Date Contrat: 10 septembre 2010  
 Montant Notionnel: 136.698 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 2,025%  
 Échéance: 29 juin 2015

Date Contrat: 05 juillet 2013  
 Montant Notionnel: 343.777 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 1,72%  
 Échéance: 29 décembre 2017

Date Contrat: 16 mai 2011  
 Montant Notionnel: 45.000 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 3,05%  
 Échéance: 16 mai 2015

Date Contrat: 28 juin 2011  
 Montant Notionnel: 35.700 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 2,20%  
 Échéance: 28 juin 2014

**Prêt HIXAM:**

Date Contrat: 7 février 2007  
 Montant Notionnel: 58.311 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 4,36%  
 Échéance: 29 décembre 2022

**Prêt HIXAM II:**

Date Contrat: 13 janvier 2010  
 Montant Notionnel: 27.558 milliers d'euros  
 Taux d'intérêt: 3,6%  
 Échéance: 23 décembre 2025

**Prêt Société Concessionnaire Zona 8A:**

Date Contrat: 25 février 2008  
Montant Notionnel: 6.185 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 4,82%  
Échéance: 25 février 2024

**Prêt Infinita Renovables:**

Date Contrat: 5 janvier 2010  
Montant Notionnel: 106.134 milliers d'euros  
Taux d'intérêt: 3,79%  
Échéance: 30 décembre 2016



Publié par: **Grupo Isolux Corsán**  
Dirección General de Medios  
Communication  
C/ Caballero Andante, 8  
28021 Madrid

**[www.isoluxcorsan.com](http://www.isoluxcorsan.com)**

Création et conception: Torres y Carrera